

Université de Neuchâtel: cinq doctorats honoris causa décernés lors du Dies academicus

(Page 3)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

APRÈS L'ARRESTATION DE M. GHOTBZADEH

Libéraux et intégristes s'affrontent à Téhéran

TÉHÉRAN (ATS-AFP-AP). — La bataille des «libéraux» contre la censure «intégriste», notamment à la télévision, se développe à Téhéran, où la guerre ruineuse avec l'Irak, redoublant d'intensité, a imposé dimanche des mesures d'austérité draconiennes: distribution de cartes de ravitaillement, triplement du prix de l'essence et réduction des importations de sucre.

Deux jours après l'arrestation de M. Sadegh Ghotbzadeh, l'un des anciens personnages-clé du régime, accusé d'avoir tenu à la télévision des «propos provocateurs», les réactions s'amplifient: le président Abolhassan Bani-Sadr a décidé de ne plus parler à la radio-télévision, l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan a dénoncé les «dirigeants monopolistes», et deux députés ont

estimé que M. Ghotbzadeh «n'avait pas dit le millième de la vérité».

DEUX FRONTS

Mais l'ancien ministre des affaires étrangères n'a pas reparu, et le «Majlis» (Parlement) a adopté dimanche un projet de loi imposant à la radio-télévision de se doter de dirigeants «musulmans et respectueux des devoirs religieux».

Obligé de «se battre sur deux fronts», le front militaire et «le front psycho-politique» à l'intérieur, une tâche qu'il a estimée impossible à mener, le président Bani-Sadr a étudié samedi soir, quelque part sur le front, la stratégie future de l'Iran face à l'Irak.

Dans l'immédiat, la tactique iranienne semble viser à la destruction de la puis-

sance pétrolière irakienne. Selon Téhéran, les terminaux pétroliers irakiens de Al-Bakr et Al-Maya, sur le Golfe, ont été détruits vendredi par la marine iranienne, tandis que l'aviation endommageait à plus de 50% la raffinerie de Kirkouk. Téhéran annonçait peu après que l'Irak, désormais, ne pouvait plus exporter son brut par le Golfe.

(Suite en dernière page)



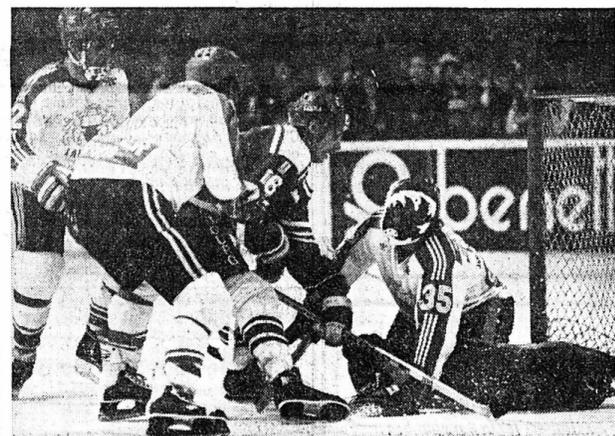
Samedi déjà, Grasshopper avait donné la leçon à Young Boys. Sur notre document Zanetti bat Eichenberger pour la 4^{me} fois. (ASL)

Coupe de Suisse: tirage au sort des quarts de finale

Les huitièmes de finale de la Coupe de Suisse de football ont été conformes à la logique avec une victoire, notamment, de Saint-Gall sur Neuchâtel Xamax dans l'incapacité de s'imposer à l'extérieur. A noter: au Tessin Sion a eu recours aux prolongations pour éliminer Chiasso. Quant au tirage au sort des quarts de finale, il a débouché sur un passionnant Zurich - Bâle au Letzigrund.

- Nordstern - Lausanne
- Sion - Saint-Gall
- Zurich - Bâle
- Bellinzone - Grasshopper

Ces rencontres se joueront le 30 novembre.



Gottéron au pouvoir

Gottéron, le néo-promu de Ligue A, s'est hissé en tête du championnat suisse de hockey sur glace en battant Lausanne grâce, notamment, à trois buts de Lussier (entouré de Vincent, Debons et du gardien Andrey sur notre document ASL). Pour sa part, Bienne est allé perdre à Arosa avant de recevoir Gottéron mardi. En Ligue B, à noter le double échec des équipes neuchâteloises. Lire en page 18.

Les idées et les faits Une leçon

Bien innocemment, les veaux condamnés à l'abattoir ont jeté le trouble dans l'esprit de M. Fritz Honegger, conseiller fédéral. Le chef de l'économie publique est apparu sur le petit écran l'air contrit pour exprimer une surprise mêlée d'une pointe de colère après avoir appris que, chez nous aussi, et malgré la loi, on pouvait en cherchant bien avoir la preuve que certains éleveurs utilisaient les hormones pour obtenir plus rapidement un animal de bon poids et, dès lors, augmenter leur profit.

L'affaire a fait quelque bruit, et on le comprend. Comme l'écrivait un de nos confrères allemands, chaque consommateur a le droit de trouver dans son assiette un aliment «propre».

Sans doute, le haut magistrat nous a-t-il recommandé de ne rien dramatiser. Acceptons le conseil, encore conviendrait-il, dans des cas analogues, que l'administration elle-même adopte d'emblée, face à une opinion publique justement inquiète, une attitude plus ouverte et plus franche qu'elle ne l'a fait à propos de veaux aux hormones.

Le nous semble toutefois que l'on pourrait tirer une leçon de cette mésaventure. Bien souvent, les Arabes se font une réputation de palabreurs qui croient avoir agi lorsqu'ils ont parlé. Mais nous-mêmes, ne sommes-nous pas quelque peu arabes, en une certaine manière?

Nous inclinons à penser qu'il suffit d'avoir enrichi le Recueil officiel d'une nouvelle loi, d'un nouvel arrêté, d'une nouvelle ordonnance pour que tout soit parfait dans la meilleure des démocraties.

Sans doute, les autorités restent-elles dans leur rôle lorsqu'elles édictent des dispositions destinées à prévenir ou à réprimer des abus, à protéger le citoyen, l'individu, voire un groupe économique ou social, contre des pratiques qui pourraient les léser dans leurs légitimes intérêts, qu'ils soient matériels ou moraux. Encore faut-il s'assurer que des textes dûment délibérés et approuvés seront appliqués, et c'est peut-être plus difficile que de les coucher sur du papier portant d'augustes signatures.

Mais pour cela, il ne s'agit pas seulement de disposer du personnel et des moyens nécessaires. Il importe tout autant d'avoir la volonté d'agir et d'intervenir lorsqu'on en a le pouvoir.

Cette volonté existe-t-elle toujours et partout? Question certes impertinente, mais qui prend un petit air de pertinence, si l'on considère que, dans le cas qui nous occupe, il a fallu une forte pression extérieure pour qu'elle se manifeste.

Ce qui nous amène à conclure — et c'est l'enseignement qu'il nous paraît utile de tirer de cette regrettable affaire — qu'il serait parfois préférable de réfréner une certaine ardeur à tout réglementer pour porter l'effort sur l'essentiel: obtenir que se révèlent efficaces des mesures, assurément restrictives, mais jugées indispensables au jeu normal des rapports sociaux. Georges PERRIN

Madrid: la Suisse à la rescousse...

MADRID (ATS-AFP). — La délégation suisse à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) a été sollicitée samedi pour remplir le rôle de médiatrice entre les pays de l'Est et de l'Ouest. Les participants à la conférence espèrent ainsi arriver à débloquer les négociations sur l'ordre du jour de la conférence principale qui doit débiter mardi. La Suisse a déjà recueilli les avis des délégués luxembourgeois, hollandais, norvégien et espagnol et a invité un représentant du bloc socialiste à en faire de même. Mais elle se montre plutôt pessimiste sur l'issue de sa mission.

Les 35 Etats participant à la conférence cherchent, depuis neuf semaines de séances préparatoires, un ordre du jour pour la conférence principale. Les positions des occidentaux et des pays de l'Est sont restées inchangées depuis le début. Un éphémère espoir de déblocage était apparu lorsque la délégation suédoise avait proposé un ordre du jour qui fut rapidement contré par les pays de l'Est.

Ainsi, la conférence s'ouvrira mardi sans programme. L'ambiance au Palais des congrès madrilène, où se tient la conférence, est morose. Tous les espoirs sont mis dans le rôle que pourra jouer la délégation suisse.

Les dissensions sur l'ordre du jour de la conférence sont apparues au sujet de l'importance à accorder à la discussion sur les accords d'Helsinki. (Suite en avant-dernière page).

Au... chômage?

WASHINGTON (AP). — Il n'est pas exclu que le vice-président Walter Mondale s'inscrive au chômage au début de l'année prochaine au moment où cessera le paiement de ses émoluments, car, contrairement au président Jimmy Carter, aucune pension n'est prévue aux Etats-Unis pour le vice-président.

M. Mondale, qui prend actuellement une période de repos dans les îles vierges recevra son dernier chèque à la fin du mois de janvier, a révélé un de ses collaborateurs, M. Michel Berman, qui a précisé que le salaire annuel du vice-président était de 79.110 dollars.

Le vice-président sortant, qui se trouvera sans ressource à la fin janvier, continuera cependant à bénéficier pendant les six mois qui suivront son départ de la protection des services secrets. Quant au président Carter et sa femme ils bénéficieront de cette protection à vie.

Un avion s'écrase: cinq Allemands tués

BÂLE (ATS). — Dimanche après-midi, près de Rheinfelden (AG), cinq personnes ont trouvé la mort lors de la chute d'un avion. Il s'agit de ressortissants allemands, à savoir le pilote, un couple et deux enfants.

La suite en avant-dernière page

CURIEUX PÈRE NOËL



La reconnaissez-vous? Ce Père Noël d'un genre très particulier, avait réussi à intriguer bon nombre de Londoniens; mais lorsqu'il eut enlevé fausse barbe et fausse moustache, plus personne n'eut d'hésitation. Il s'agissait de «Miss Suisse», soit Jeanette Linkenheil, 22 ans, qui trompait son temps dans l'attente de la proclamation des résultats devant conduire à l'élection de «Miss Monde».

(Téléphoto AP)

Après 18 jours...

HAMBURG (AFP). — Les 13 occupants du consulat général de Bolivie à Hambourg, dont l'ancien consul général, M. Juan-Emilio Sanchez (52 ans), ont mis fin samedi à la grève de la faim qu'ils faisaient depuis 18 jours, pour protester contre le régime de la junte militaire à La Paz.

BAR-RESTAURANT
jazzland
Hôpital 4, Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 35
ouvert de 6 h à 2 h du matin
Nouveau chef de cuisine - Nouvelle carte
Notre concert de **JAZZ**
Cette semaine dès 22 h
Le célèbre saxophoniste-ténor
et arrangeur de l'orchestre
COUNT BASIE
Ernie Wilkins
ENTRÉE LIBRE 116405-R

Le grand changement

Notre époque, que les générations futures appelleront probablement le siècle du grand changement, ne cesse de changer à tous azimuts. Innovations, découvertes, inventions se succèdent partout à un rythme vertigineux.

Les media, presse écrite comprise, sont entraînés dans l'accélération, par moments hallucinante, du changement. Télévision, transmission par satellites, électronique des moyens de communication et de fabrication, dictent aux exécutants et à leurs chefs des comportements que l'imagination la plus audacieuse n'eût osé soupçonner il y a dix ans seulement. «1984», l'œuvre prémonitrice de George Orwell, écrite il y a plus de trente ans, est dépassée dans ses prévisions naguère les plus incroyables.

La réalité autour de nous dépasse la fiction. Est-il étonnant dès lors que le désarroi et l'inquiétude s'emparent des foules? Est-il anormal que se produisent des réactions hostiles au progrès technologique, même là où il contribue à l'amélioration authentique de la condition et de la qualité de vie des hommes? Le changement, quel qu'il soit, ne provoque-t-il pas toujours des réflexes de défense, voire d'agressivité?

En a-t-on versé, des pleurs, sur le déclin ou la disparition de la presse écrite quand, il y a un quart de siècle environ, la télévision a fait son entrée dans les foyers domestiques. Or, cette nouveauté, jugée si redoutable, n'a-t-elle pas contribué à faire connaître, à faire lire et à faire imprimer par centaines de millions d'exemplaires à travers le monde des ouvrages pourtant fameux, mais qui restaient jusqu'alors inconnus du plus vaste public?

Des manifestations de refus, voire de rejet, accueillent aujourd'hui des innovations techniques en dernière analyse créatrices de postes de travail dans les media les plus divers. Il est regrettable que l'incompréhension, l'ignorance et le goût de l'autodestruction l'emportent sur l'esprit d'entreprise, d'imagination et d'adaptation au changement, qui devrait animer tous les collaborateurs des media, à quelque niveau qu'ils se trouvent engagés.

R. A.

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 7, 11 et 18.

CARNET DU JOUR: page 6.

TOUS LES SPORTS: pages 13, 14, 16 et 18.

INFORMATIONS NATIONALES: page 19.

PROGRAMMES RADIO-TV: page 21.

VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE: page 23.

À CHACUN SA CHACUNE

Participez à notre grand concours

Lire en page 4

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Assemblée cantonale des pêcheurs en rivière

Une saison faible, malgré l'amélioration des piscicultures

C'est à la ferme Robert que la Société cantonale des pêcheurs en rivière a tenu ses assises. Il appartenait cette année à la section de la Haute-Areuse de mettre sur pied l'assemblée des délégués. C'est M. René Maradan, président de cette section, qui salua les délégués et les invités. Après l'appel et la lecture du procès-verbal, M. Michel Thiébaud, président cantonal, parla de l'activité du comité durant l'exercice. L'amélioration des eaux et la pollution occupèrent une grande partie de son exposé. Tous les projets en cours n'ont pas pu être réalisés. Néanmoins les pêcheurs peuvent être satisfaits des travaux entrepris. Dans le Doubs comme dans l'Areuse, il a été procédé à l'arborisation de certaines berges attaquées par l'érosion, à la réfection de batardeaux, etc., le bief des Ponts, après 25 ans de discussion, a vu le barrage situé à proximité de l'ancienne scierie Schneider enfin refait. Des travaux sont actuellement en cours. Si l'Etat fait de gros efforts pour l'amélioration des cours d'eau du canton les pêcheurs sont aussi au

travail. Des corvées bénévoles sont organisées par les sections.

Les rapports de présidents de sections furent tous brefs et rapportèrent que la saison 1980 vit la plupart des membres déçus au sujet des prises. M. Clair, garde forestier, permit ensuite à chacun d'assister à l'abattage d'un grand sapin. Ils eurent l'occasion de poser de nombreuses questions touchant la forêt, le bûcheronnage.

UN SOUCI: LA PROTECTION DES EAUX

A la reprise des débats, le caissier dans son rapport fait ressortir un déficit d'un milliard de francs. M. Thiébaud, parla longuement de l'activité de la FSP (Fédération Suisse de pêche et pisciculture). De ce rapport il ressort que la protection des eaux est la préoccupation capitale des pêcheurs suisses. M. J.-C. Pedrol inspecteur cantonal de la pêche et de la chasse renseigne l'assemblée sur l'activité des piscicultures de Môtiers et Boudry. Plusieurs dizaines de milliers de truitelles ont été déversées dans les cours d'eau du canton. M. Pedrol releva aussi que la saison fut faible avec environ 34.000 prises. L'amélioration de l'aménagement des piscicultures, un achat massif d'ombres qui seront élevées à Boudry, la réfection et la création de nouveaux batardeaux est à l'ordre du jour.

Les baguages effectués ont permis d'obtenir certains renseignements sur la migration des truites. Les truites sauvages

ont été retrouvées à raison de 14%, alors que les truites d'élevages ont été capturées à raison de 52%. Pour leur excellente collaboration, deux permis gratuits ont été délivrés aux sections de la Haute et Basse-Areuse. M. Max Uskey, se vit remettre un présent pour son dévouement et son activité au sein de la FSP. Les invités des cantons de Berne et Vaud firent remarquer que les problèmes des pêcheurs neuchâtelois étaient les mêmes pour tout le monde. Les propositions des sections et du comité cantonal pour 1981 ont toutes été acceptées. Celles-ci étaient les suivantes: suppression de la réserve de Combe-Garot, réintroduction du périmètre à l'embouchure de l'Areuse, construction de batardeaux dans la Basse-Areuse, suppression des 150 jours de pêche autorisés, réfection des berges du Seyon à la Borcarderie-Valangin, interdiction de pêcher certains secteurs lors de basses eaux (sécheresse), réalisation d'échelles à poissons dans les cours d'eau où cela est nécessaire afin de faciliter la migration lors de la fraie. En cas de l'introduction de l'heure d'été les périodes concernées verront l'heure d'ouverture, respectivement de fermeture, retardée d'une heure. Pour terminer, on a décidé de ne plus utiliser le terme de poisson noble pour le brochet et la suppression de la limitation quantitative des brochets.

A l'issue de l'assemblée le repas, servi dans le magnifique cadre de la ferme Robert, se déroula dans une ambiance amicale. F. S.

Concert inaugural des «Journées internationales» de musique Renaissance et baroque»

On sait que depuis cinq années déjà la «Fondation pour la diffusion de la musique ancienne» organise des «Journées internationales de musique Renaissance et baroque» sous la direction de la dynamique Denise Perret, musicologue réputée. A cette occasion des cours sont donnés par des spécialistes qui, comme Ilse Mathieu ou Andréas Erismann, diffusent un enseignement très apprécié par les «mordus» de cette branche. De plus des concerts sont montés qui permettent au public de se familiariser avec un art encore peu répandu.

Le premier de ces concerts nous présentait Ilse Mathieu, violon baroque, accompagnée par Andréas Erismann, clavecin et Ricardo Corréa, théorbe. Le violon baroque, dont l'emploi se répand du XVI^e siècle au début du XIX^e pose de nombreux problèmes, tant pour la technique que pour la restitution de la manière dont on jouait. Plus petit que le violon classique avec un manche plus court et légèrement arrondi, il se joue sans vibrato, ou plutôt avec un vibrato uniquement sur les longues tenues. On conçoit que l'exécution en soit rendue plus difficile, particulièrement au niveau de la justesse puisque le son se présente nu, en quelque sorte.

Ilse Mathieu non seulement domine sans effort son instrument, mais encore insufflé une vie et un caractère à ses interprétations. C'est là une violoniste d'exception que l'on entendait, capable de rendre proche une musique d'il y a bientôt quatre cents ans! Une sonorité rendue volontairement plus plate n'empêche pas son tempérament de s'exprimer, au contraire il se manifeste peut-être plus immédiatement. Comme le disait plaisamment un auditeur, le charme

de cet instrument suscite l'image d'un adolescent qui n'a pas encore mûri.

Au travers des différentes sonates qui ont été exécutées, on voit que la forme elle-même est sujette à variations, mais que souvent elle adopte plutôt la forme d'une chaconne. Parmi les pages les plus caractéristiques et les plus captivantes on citera les sonates de Dima et Fontana pleines de fantaisie et d'allure primesautière.

Andréas Erismann devait, de même que Ricardo Corréa faire preuve de l'excellence de leurs accompagnements. Alors que le second ne faisait qu'une courte apparition, le premier devait nous donner une «Fantaisie» de Sweelinck pour clavecin. Andréas Erismann possède une très belle technique et un sens exact de cette musique où il emploie à juste titre des valeurs inégales et les artifices propres à l'époque. Pourtant, est-ce la partition ou l'interprète? Il se dégageait une impression d'uniformité qui contrastait quelque peu avec la vitalité communicative d'Ilse Mathieu. J.-Ph. B.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Madame Ernest Vuagniaux-Roland, ses enfants et petits-enfants, à Genève; Les enfants et petits-enfants de feu Frédéric Lambelet, Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Frédéric LAMBELET
née ROLAND

leur chère sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, survenu après une maladie supportée avec un courage exemplaire.

2000 Neuchâtel, le 9 novembre 1980. (Fbg. de l'Hôpital 58.)

L'incinération aura lieu, mardi 11 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Domicile de la famille: Madame Ernest Vuagniaux, Crêts-de-Champel 22, 1206 Genève.

Veillez penser à l'hôpital de la Providence (CCP 20-1092)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 98701-M

Le Tennis Club de Saint-Blaise a le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur

Daniel VEUVE

père de notre membre Daniel-Olivier. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 117239 M

IN MEMORIAM

Roland BAHY

1979 - 9 novembre - 1980

115706-M

Arrigo
Pompes funèbres Peaseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrication de cercueils
Transports. Toutes formalités

Réception des ordres jusqu'à 22 heures AVIS MORTUAIRES Réception des ordres jusqu'à 22 heures

Repose en paix.

Madame Jules Jeannin-Gygi, à Bevaix; Monsieur et Madame Bernard Jacquet-Jeannin et leurs enfants, Gabrielle, Olivier et Frédéric, à Bevaix; Monsieur et Madame Georges-André Barbey-Jeannin et leurs filles, Mary-Christine et Isabelle, à Bevaix; Monsieur et Madame Willy Jeannin-Braun et leurs enfants, à Meyrin; Monsieur et Madame Heinz Mürner-Jeannin et leurs enfants, à Birsfelden; Madame Marie Ribaux-Gygi, à Sauges; Monsieur et Madame Jacques Ribaux-Tinembart, à Neuchâtel et Bevaix, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jules JEANNIN

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 66^{ème} année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

2022 Bevaix, le 5 novembre 1980. (Le Jorid 2.)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.

Mat. 11:28.

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu dans l'intimité, samedi 8 novembre.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 98702-M

Laissez venir à moi les petits enfants, car le Royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

Marc 10:14.

Monsieur et Madame Paul Mina-Montandon, à Corcelles;

Monsieur et Madame Antoine Mina, à Peaseux;

Monsieur et Madame Charles Montandon, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Attilio Mina et leur fils, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Hubert Mina, à Peaseux;

Monsieur Bernard Mina et son fils, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Gilbert Jeanerret-Mina et leurs filles, à Peaseux;

Monsieur et Madame Yves Mina et leur fille, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Gilbert Droz-Mina et leurs enfants, à Peaseux;

Monsieur et Madame Blaise Mina et leur fils, à Peaseux;

Mademoiselle Laurence Mina et son fiancé Monsieur Bernard Luder, à Peaseux;

Mademoiselle Marie-Jeanne Mina et Monsieur Jean-Michel Vuillemin, à Peaseux,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Maryline-Aurore

leur très chère et bien-aimée fille, petite-fille, nièce, cousine et filleule, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 17 mois, après quelques jours de maladie.

2035 Corcelles, le 7 novembre 1980. (Petit-Berne 4.)

Au revoir cher petit ange, tu es au ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement aura lieu lundi 10 novembre.

Culte dans l'intimité au temple de Corcelles à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard.

Au lieu de fleurs, veuillez penser aux Perce-Neige, CCP 23-252

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 98697 M

LE SKI-CLUB DE LA CÔTE PESEUX a le profond regret d'annoncer le décès de

MARYLINE

filles de Paul et Sylvie Mina membres de la société. 98705-M

L'ACS Kart-club Neuchâtel a le regret de faire part du décès de

MARYLINE

filles de Monsieur Paul Mina, notre vice-président. 98714-M

Le Service éducatif itinérant de la Fondation Perce-Neige a le pénible devoir de faire part du décès de la petite

Maryline Mina

à Corcelles.

Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'avis de la famille. 98698 M



Madame Josy Kluser-Sutter; Mademoiselle Arlette Kluser; Monsieur et Madame Raphi Nissani-Kluser, en Israël; Madame Maria Kluser, à Zurich; Monsieur et Madame Jeannot Muller-Kluser, leurs enfants et petits-enfants, à Hauterive; Monsieur et Madame Théodore Fehr-Kluser et leurs enfants, à Zurich; Madame Georgette Kluser, ses enfants et petits-enfants, en Argovie; Monsieur et Madame Willy Sutter, à Appenzell; Monsieur et Madame Willy Sutter, à Zurich, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Louis KLUSER

leur très cher époux, père, beau-père, fils, frère, beau-frère, oncle, beau-fils, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 53^{ème} année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

2074 Marin-Epagnier, le 8 novembre 1980. (Rue Louis-Guillaume 9.)

La messe de requiem sera célébrée en l'église catholique de Saint-Blaise, mardi 11 novembre, à 14 heures, suivie de l'inhumation, au cimetière de Saint-Blaise.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

98707 M

C'est dans le calme et la confiance Que sera votre force.

Esaië 30:15.

Monsieur et Madame Philippe Breguet à Coffrane, leurs enfants et petits-enfants à Hagenau (France), Meyrin, Cormondrèche et Les Cœudres; Madame Gaston Breguet à Cormondrèche; Madame Gérald Breguet à Coffrane, ses enfants et petits-enfants à Coffrane et Montréal;

Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alexandre Huguénin; Les petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jules-Abraham Breguet, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Léonie BREGUET

née HUGUENIN-DUMITTAN

leur très chère et regrettée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à Lui dans sa 99^{ème} année.

2207 Coffrane, le 9 novembre 1980.

Il est bon d'attendre en silence Le secours de l'Éternel.

Jér. III:26.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 12 novembre.

Culte au temple de Coffrane à 13 h 30.

Domicile mortuaire: hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

98711-M

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve; car après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

Jacques 1:12.

Seigneur à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle. Jean 6:68.

Madame Bluette Hofmann-Dumoulin; Monsieur et Madame André Hofmann et leurs enfants, Dominique et Gilles, à Lully (VD);

Madame Marie Willen-Hofmann, à Bienne, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Firmin Dumoulin, ses enfants et petits-enfants, à Yverdon et à Morges, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Emile HOFMANN

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, beau-fils, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 65^{ème} année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage.

Neuchâtel, le 9 novembre 1980. (3, rue des Cèdres)

L'incinération aura lieu mercredi 12 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 98716 M

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

Jean BLUM

père de leur cher ami et associé Roland Weber.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 98710-M

MAISON HESS

pour vos COURONNES, BOUQUETS ET GERBES
Treille 3 - Tél. 25 45 62 62142-R

Le Landeron, novembre 1980. 98704-X

AVIS TARDIFS
Fr. 3.80 par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Nous cherchons de suite
**menuisiers
monteurs en chauffage
peintres en bâtiment
menuisiers**
Sal. élevé
Tél. 24 31 31
98703-T

COMPAGNIE DES VOLONTAIRES
Assemblée générale de Saint-Martin
mardi 11 novembre 1980
à 14 heures,
à l'hôtel de ville de Neuchâtel.
98699-T

Naissances

Fenneke et Michel RACINE-FELS ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils
Stéphane
9 novembre 1980
Maternité Pourtalès Sous-Chaumont A Neuchâtel 2063 Fenin 98712 N

Corine a la grande joie d'annoncer la naissance de son petit frère
Raphael
qui est né le 8 novembre pour le bonheur de ses parents Nicole et Roland STUBI-GURTNER
Maternité Landeyeux Les Geneveys-sur-Coffrane 98713 N

Jean-Luc et Claudine QUADRI-DOUSSE ont la très grande joie d'annoncer la naissance de
Virginie
8 novembre 1980
Maternité Landeyeux Murgiers 9 Cortailod 98715 N

Martha et Roger PAGE-WEISSEL ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fille
Nathalie-Claire
9 novembre 1980
Maternité Couvet 2014 Bôle Chanet 40 98696 N

Thierry et ses parents Sylvia et Serge MONOT ont la joie d'annoncer la naissance de
Raphael
9 novembre 1980
Maternité de Landeyeux Ch. Orée 2208 Les Hauts-Genèveys 98708-N

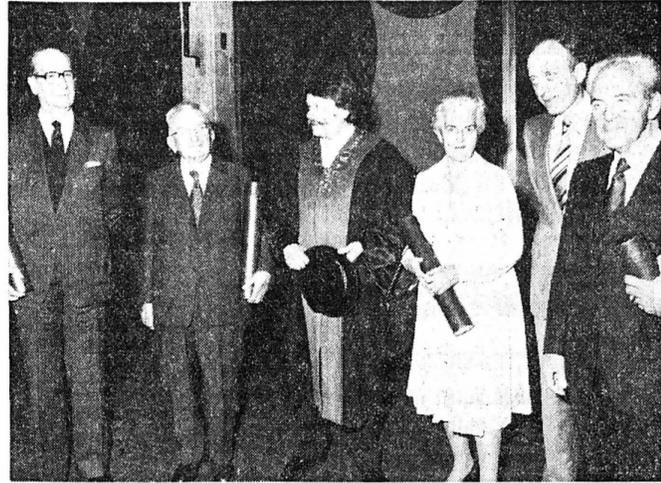
CADEAUX-LAYETTE
Chez le spécialiste
Savoie-Petitjean s.a.
Rue de l'Hôpital 18 Neuchâtel
115382-R

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Cinq doctorats honoris causa décernés lors du Dies academicus



Sur notre photo de gauche, le recteur Eric Jeannet pendant son allocution. Au premier plan quelques musiciens de l'Orchestre Gymnase-Université. Au fond, les doyens des facultés des sciences, des lettres, de droit et sciences économiques et de théologie.



Sur celle de droite, entourant le recteur, les cinq docteurs honoris causa. De gauche à droite MM. Gérard F. Bauer, Georges Mangenot, M^{lle} Gabrielle Berthoud, MM. Jean-François Egli et Olivier Clottu.

Il y avait foule, samedi matin à la Cité universitaire, pour assister au traditionnel Dies academicus. De nombreuses personnalités étaient présentes, au nombre desquelles figuraient notamment le président du Grand conseil, M. Pierre Brossin, le chef du département de l'instruction publique, M. François Jeanneret, et le président de la Ville, M. Jean Cavadin.

Avant la collation de cinq doctorats honoris causa, le recteur Eric Jeannet fit une allocution qui commença par un survol des événements universitaires de l'année écoulée: décès de M. Jean-Daniel Burger, professeur honoraire, ancien doyen de la Faculté de théologie, ancien recteur; nominations de M. Henri Schubach, professeur ordinaire de procédure civile et de M. Manfred Waechter, professeur extraordinaire de gestion de la production; retraites de M. Jean-Jacques von Allmen, professeur de théologie pratique, ancien doyen, ancien vice-recteur et de M. Paul Steiner, maître des sports.

Après s'être réjoui ensuite de ce que les contacts entre la presse neuchâteloise et l'université se soient multipliés, M. Jeannet donna l'effectif des étudiants pour le semestre d'hiver 1979-1980. Celui-ci est de 1887 alors qu'on en attend 2200 vers 1986. Après cette date, étant donné la courbe de natalité, ce nombre aura plutôt tendance à décroître quelque peu. Le recteur souligna que le taux de réussite aux examens avait tendance à augmenter. Cette situation heureuse a pour origines des améliorations de programmes, l'effort pédagogique des professeurs et surtout l'attitude responsable des étudiants. Et M. Jeannet de conclure: «Nous sommes conscients que notre responsabilité vis-à-vis de la jeunesse consiste non seulement à améliorer sans cesse nos enseignements, tant dans leur contenu que dans leur forme, mais aussi à donner à nos étudiants des moyens leur permettant d'affirmer leurs talents, de développer leur personnalité et de consolider leur sens des responsabilités».

Le recteur donna ensuite l'état d'avancement des projets concernant les locaux universitaires. En ce domaine, dispersée dans neuf bâtiments différents, la Faculté des lettres fait figure de parent pauvre. Cependant, le projet de construction d'un bâtiment qui lui est destiné sur les Jeunes-Rives va bon train. Un rapport est entre les mains du Conseil d'Etat et le Grand conseil pourrait être saisi au mois de décembre déjà. La consultation populaire pourrait avoir lieu l'année prochaine et la construction pourrait débuter en 1982.

Quelle université voulons-nous? s'est ensuite demandé M. Jeannet. D'aucuns aimeraient que l'université satisfasse avant tout la demande sociale, d'autres au contraire attendent d'elle qu'elle forme en priorité de la main-d'œuvre. L'université doit-elle être une société de distribution ou une société de production? Ni l'une, ni l'autre, pense M. Jeannet. Car la première solution conduit au chômage et la seconde est aléatoire. Ce qu'elle doit être, c'est une plaque tournante entre les aspirations des bacheliers et le marché du travail. En conclusion, déclara-t-il, ce n'est qu'en affirmant son indépendance et en prouvant simultanément sa volonté d'ouverture que l'université pourra encore améliorer ses prestations et par là même conserver le rôle qui a toujours été le sien: féconder la culture par l'enseignement et la recherche...

M. Jeannet tint enfin à rendre hommage au conseiller d'Etat François Jeanneret dont l'action a toujours été précieuse pour l'université et à lui exprimer sa gratitude au nom de cette dernière.

Cinq doctorats honoris causa furent décernés:

— Sur proposition de la Faculté des lettres, au docteur Olivier Clottu de Saint-Blaise pour la contribution importante qu'il a apportée, en dehors de ses activités professionnelles, à l'histoire des hommes et des choses de notre région et d'ailleurs, notamment dans les domaines plus spécialisés de la généalogie et de l'héraldique.

— Sur proposition de la Faculté des sciences, à M. Gérard F. Bauer en sa qualité d'homme de sciences politiques et économiques dont l'activité clairvoyante a largement contribué au développement des sciences physiques et techniques.

— Sur proposition de la Faculté des sciences, encore, au professeur Georges Mangenot, de Paris, pour son éminente contribution à la cytologie, à la phytogéographie et à la botanique tropicale.

— Sur proposition de la Faculté de droit et des sciences économiques, au juge fédéral Jean-François Egli, en hommage à sa contribution au développement de la science du droit.

— Sur proposition de la Faculté de théologie, à l'historienne Gabrielle Berthoud en hommage à ses travaux sur l'histoire du pays de Neuchâtel, principalement à l'époque de la Réforme.

PRIX ACADÉMIQUES

Comme le veut la coutume, de nombreux prix académiques furent également distribués.

Voici le palmarès des heureux lauréats:

Prix Jean Landry: M^{lle} Andrée Winzenried et M. Jean-Paul Theurillat.

Prix Ernest Leuba: MM. Jean-Marie Grether, David Lafranchi, Michael Singer, François Rahm.

Prix Léon Dupasquier: M. Gérard Bloch.

Prix Eugène-Ferdinand Piccard: M. Jacques Guélat.

Prix Henry Grandjean: M. Jean-Marc Chappuis.

Prix Oméga: MM. Roland Kueng et Roland Brun.

Le second orateur de la matinée fut M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui s'exprima sur le sujet suivant: «Marché du travail et politique régionale — Objectifs et interférences». Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette intéressante conférence.

Enfin, nous n'oublions pas de signaler que participait à la cérémonie l'Orchestre de chambre «Gymnase-Université» dirigé par Théo Loosli dont les prestations, avec comme solistes Caroline de Montmolin à la flûte et Valentin Reymond au violoncelle, furent appréciées du public.

Un afrutif et un repas conclurent, de façon aussi agréable que traditionnelle, ce Dies academicus qui prouvait une fois de plus la belle santé de notre université. J.-M. R.



M. Jean-Pierre Bonny a fait un exposé sur le marché du travail et la politique régionale. (Avipress - P. Treuthardt)



TOUR DE VILLE

Auto contre barrière trois blessés!

• DIMANCHE, vers 4 h 35, M. Thierry Gretillat, de Coffrane, qui circulait de Neuchâtel vers Valangin a perdu la maîtrise de sa voiture dans les gorges du Seyon. Le véhicule s'est jeté contre une barrière métallique. Le conducteur et ses deux passagers, MM. Stefan Moulin, de Cortaillod et Walter Amstutz, de Coffrane, souffrant de blessures, ont été transportés à l'hôpital Poralès. Le permis du conducteur a été saisi.

Gros rires et fines larmes au Pommier Une révélation: Sarcloret

• LE public neuchâtelois, fidèle à sa tradition d'hospitalité, s'est déplacé en masse, vendredi et samedi passés, pour timidement remplir la moitié de la salle du Pommier. Heureusement, personne n'aura regretté d'être venu; car l'enthousiasme était de la partie, grâce au splendide «glandeur - décompositeur - intrépide», genevois de surcroît, Sarcloret.

Sarcloret grimpe seul sur la scène. Il s'accompagne de deux guitares sèches (pas à la fois!) et chante sans micro; il lie avec le public un contact direct, sans ambages. Ce chanteur respire l'amateurisme: sympathique, avec ses cheveux bouclés, sa jolie figure un peu naïve, il gigote au rythme de ses balades et n'accorde ses guitares que si le public insiste.

Mais il n'empêche que la salle «croche» dès les premiers instants; pas de fausse joie, rien de forcé, seul un rire franc et simple, une attention soutenue et irrésistible, que rien ne distraira pendant les deux grandes heures de spectacle. Force est de constater que s'il occupe la scène avec toute la désinvolture des amateurs, il sait mener son tour de chant et tenir les spectateurs, en vrai professionnel.

Avec un air ingénu, un sourire bon enfant, Sarcloret fait place nette autour de lui; plus de politique frelatée, plus de dogmes étouffants, plus de «trips» bêtifiants ou d'ordre pointil-

leux, il chante l'essence même de l'homme et de la femme: le plaisir - solitaire ou à deux -, l'amour, la tendresse...

UN VERBE CRU ET VIVIFIANT

Son verbe, Sarcloret le veut cru et vivifiant. Il s'enfile alors dans un argot populo, il détresse la pauvre politesse et nous rafraîchit de son parler grimaçant et farceur. Le tout, sans aucune méchanceté, aucune brusquerie.

Il chante ses poèmes d'une voix sèche, basse, sans grande chaleur, mais qui convient bien à sa rime, elle-même peu ample, peu développée. Et le picking à la guitare, assez travaillé, répond bien à son ton un peu sourd et monocorde.

C'est peut-être la raison pour laquelle, certaines de ses adaptations de poèmes de Charles Cros ne semblaient pas très réussies. Il lui faudrait sans doute plus de puissance vocale pour chanter une rime aussi chaude et riche. Quoiqu'il ait fort brillamment interprété «Les Quatre Saisons», d'une belle voix récitante.

Mais ses propres textes, Sarcloret en sent très bien le rythme, et les chante avec beaucoup de cœur. On n'oubliera pas ce grand drôle, immoral mais sensible, obscène mais plein de délicatesse. A. R.

Expositions artistiques au Temple du bas

• FIDÈLE à sa vocation consistant à améliorer la diffusion et la présentation des œuvres d'artistes de notre région et de notre canton, la section neuchâteloise de la Société des PSAS s'appuie à inaugurer au Temple du bas, avec l'accord et la collaboration de M. Jean Cavadin, directeur des affaires culturelles de la Ville, une série d'expositions permanentes lors des concerts.

Le programme des expositions prévues pour la saison 1980-1981 commence en novembre avec Jacqueline Ramseyer de Neuchâtel (collage), André Siron de Bôle (aquarelle et détrempe), et Armande Oswald de Saint-Aubin (gravure et dessin).

A partir du 23 janvier, ce sera Yvan Moscatelli de Colombier (peinture, gravure et dessin), puis en février Jacques Minala de Môtiers (peinture et dessin), Claire Pagni de Neuchâtel (aquarelle, dessin, sérigraphie), Ugo Crivelli de Cortaillod (gravure), et André Ramseyer de Neuchâtel (dessin et sérigraphie). Enfin, en mars, nous aurons Claude Frossard de Sauges (tapisserie et sérigraphie), et Claude Jeannotat de Travers (gravure et dessin).

Grâce à cette heureuse initiative, le public des concerts aura l'occasion, en particulier durant les entractes, d'apprendre à mieux connaître l'œuvre et la personnalité des artistes neuchâtelois. P.-L. B.

Buralistes postaux: des «ambassadeurs» chichement rétribués!

La Société des buralistes postaux neuchâtelois, groupant aussi des membres du vallon de Saint-Imier et du plateau de Diesse, forte de 180 adhérents, a siégé samedi à la Rotonde sous la présidence de M. Robert Comtesse. Le président, respectant la tradition, a fait un tour d'horizon politique. Il a reflété les soucis de ses collègues face aux attaques à main armée commises dans les bureaux de poste. Il estime que, malgré toutes les mesures de sécurité envisagées, il y aura toujours une faille au système. Pour lui, la vigilance s'impose et la vie humaine n'a pas de prix. M. Comtesse, tout en se félicitant des bénéfices réalisés par les PTT constate que lors des «chiffres rouges», il y avait moins de critiques. En fait, le bénéfice ne profite pas au personnel qui est en droit, comme les autres fonctionnaires, de revendiquer une revalorisation des salaires ainsi que l'abaissement de l'âge de la retraite.

PROBLÈMES EN SUSPENS

M. Gérard Perret, de Couvet, a soulevé les problèmes en suspens abordés récemment lors de l'assemblée de Lenzbourg en Argovie, qui s'est tenue en présence de M. Guido Nobel. Malgré l'emploi actuel de 52.000 agents dont 2591 apprentis il manque du monde. Le trafic postal augmente, mais l'avenir de la profession n'est pas rose, face aux «gadgets» de l'automation qui se traduisent par une perte constante de gain. Pourtant, les buralistes postaux contribuent partout, y compris dans les localités les plus reculées du pays, au maintien de contacts humains. Leurs bureaux sont des ambassades de l'administration, des lieux de rencontre appréciés par le public. Or, l'automation se traduira par la disparition de nombreux bureaux de poste. Face à l'évolution technique, ici on attache une grande importance au recyclage professionnel permanent, à la formation des apprentis. Ici, comme ailleurs, on déplore le manque de conception de la Confédération en matière de politique de personnel. Les salaires ne suivent pas le renchérissement. Il en résulte de nombreux départs au profit du secteur privé. Les buralistes postaux ne sont pas des «casseurs». Mais



Vue de l'assemblée.

(Avipress-P. Treuthardt)

ils envisagent de descendre dans la rue à Berne pour réclamer leurs droits et défendre l'avenir compromis de leur profession.

PÉNURIE DE PERSONNEL

Puis, M. Gaston Bonjour, avec son humour inimitable a parlé de la partie récréative du congrès de Lenzbourg. L'assemblée a ensuite enregistré avec un grand intérêt l'exposé de M. Jean-Pierre Papis, le nouveau secrétaire romand. Il a relevé la pénurie de personnel dans la profession, invitant les buralistes à recruter des apprentis. Il estime que l'automation doit avoir des limites. Il a constaté la concurrence acharnée des banques qui disposent de moyens puissants. L'Association suisse des buralistes postaux discute en ce moment de l'avenir de la profession avec le Conseil fédéral qui plaide les «caisses vides». M. Papis regrette que, dans ce pays, les paysans et les postiers, face aux autres secteurs de l'économie nationale, subissent des «salaires politiques».

Samedi, les rapports présentés ont fait

l'objet d'un débat animé. Le nouveau comité, renouvelé se présente comme suit: MM. Robert Comtesse, Cortaillod, président; Gaston Bonjour, Lamboing, vice-président; Louis Sauvain, Fontanemelon, secrétaire; Antoine Bonnet, Les Planchettes, secrétaire aux verbaux; Claude Willemin, Cressier, secrétaire; Henri Hirt, Boudry, bureau de remplacement; Willy Schori, Lignières, archives.

Cette rencontre a confirmé que les buralistes postaux du canton et de la région souhaitent offrir sans cesse de meilleures prestations au public. Ils affrontent des problèmes, ils expriment des revendications légitimes en évitant la démagogie, en se basant sur des faits concrets. Membres de la plus grande entreprise publique au service de la communauté, ils souhaitent remplir leur mission avec la compréhension des autorités et des usagers.

Mais samedi, les buralistes postaux ne se sont pas limités à jouer le rôle de Jean qui rit et Jean qui pleure. Le soir, en compagnie de leurs femmes ils ont fêté cette rencontre en fraternisant dans un établissement situé au bord du lac. J. P.

Une double première musicale au chef-lieu

Un nombreux public se pressait samedi soir au Temple du bas pour assister au premier concert du nouveau chœur qui se nomme «Ensemble vocal de Neuchâtel». La direction de ce concert était assurée par Charles-Philippe Huguenin avec la collaboration très appréciée de l'«Ensemble instrumental neuchâtelois».

Au programme (trop copieux, semble-t-il), trois œuvres aussi différentes que le «Magnificat» de Bach, le «Psaume 130, op. 7» de Charles-Philippe Huguenin, dont c'était là la première, et la «Messe du couronnement» de Mozart. On sait combien les problèmes que doit affronter une nouvelle formation sont difficiles. Outre l'aspect financier, les difficultés sont celles de l'unité, de la cohésion, du bien-faire et de la qualité sonore. Beaucoup de ces obstacles trouvèrent une conclusion heureuse lors de ce concert, mais cependant tous ne furent pas résolus, ce qui est, soulignons-le, tout à fait normal.

Ainsi, si la «Messe du couronnement» fut une réussite par l'interprétation équilibrée, très souple et fluide, sans lourdeur, il n'en alla pas de même pour le «Magnificat» où l'on trouvait des moyens techni-

ques trop faibles encore qui ne justifiaient pas qu'on le mette au programme. L'«Ensemble vocal de Neuchâtel» est certainement promis à un bel avenir car il possède beaucoup d'atouts, dont la volonté et la joie de chanter, la cohésion du groupe et, au premier chef, les nombreuses qualités de son directeur, Ch.-Ph. Huguenin dont on entendait la première de son «Psaume 130, op. 7» (de profonds). Ce jeune compositeur présente là beaucoup de bonnes choses, en particulier une veine mélodique très inspirée et un sens certain de l'écriture vocale. Pour autant, nous n'avons pas assisté à une véritable révélation, car il faut avouer que souvent l'orchestration laisse à désirer par son opacité et sa densité trop uniforme.

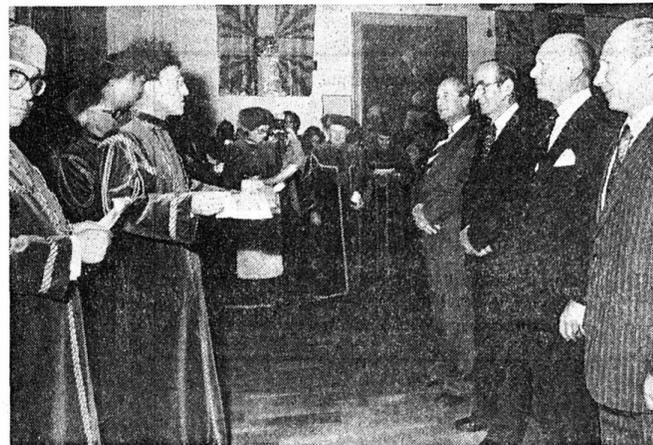
UNE EXPÉRIENCE POSITIVE

Ce déficit mis à part, il faut dire combien Ch.-Ph. Huguenin sait déjà son métier. Les contrepoints, peut-être trop fournis, sonnent néanmoins toujours très mélodiques

et bien agencés. Seule, en somme, une progression plus nette entre l'accablement du début et la gloire finale nous semble faire défaut. Voilà certainement une première expérience positive qui devrait encourager ce jeune auteur à persévérer. Remarquons combien l'«Ensemble instrumental neuchâtelois» a fait des progrès, mieux somme toute, un bond, depuis son dernier concert. Il possède maintenant une sonorité chaude, pleine et souvent séduisante. Les défauts précédents se sont estompés et des qualités d'homogénéité surgissent, faisant de cet ensemble un orchestre capable de suivre toutes les inflexions et toutes les intentions du chef.

De plus, le quatuor de solistes fut en tous points remarquable. Aussi bien les voix féminines (Gisela Grossen, merveilleuse voix, Suzanne d'Andiran son égale) que masculines (Jean-Paul Aebischer, une véritable révélation, Etienne Pilly, toujours aisé) apportèrent une contribution non négligeable à la réussite de ce concert longuement applaudi. J.-Ph. B.

Les Olifants de Saint-Blaise et la Saint-Hubert



Samedi soir, au Château de Colombier, la Noble Confrérie des Olifants de Saint-Blaise se réunit en Fratrie solennelle de la Saint-Hubert. Il fut précédé de cette occasion à diverses intronisations (notre photo Pierre Treuthardt), qui furent suivies d'un repas gastronomique aux chandeliers. Nous y reviendrons.

CORCELLES-CORMONDRECHE

Un nouveau médecin

(c) La commune de Corcelles-Cormondrèche a de nouveau un médecin. Il s'agit du docteur Daphné Berner, précédemment à Neuchâtel qui pratique la médecine générale depuis le début de ce mois.

CORCELLES

Les vétérans du FC en balade

(c) Les vétérans du «Football-club de Corcelles» ont affronté l'équipe de Saint-Aubin (FR) lors d'une rencontre amicale. Ce déplacement en pays fribourgeois marquaient les liens sportifs instaurés par Henri Collaud, footballeur bien connu en terre neuchâteloise. Le score a été nul (2 à 2). Cela se termina par un bon repas, l'échange d'aimables paroles. La revanche aura lieu en 1981 au stade du Grand-Locle.

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL Faculté des sciences Mercredi 12 novembre 1980 à 16 h 15 au grand auditorium des instituts de biologie...

Contribution à la cytotaxonomie de la section Cyclostigma Griseb. du genre Gentiana L. Le doyen: K. Bernauer

IMMEUBLES

ACTIVIA pour l'architecture pour votre immeuble pour votre villa pour votre fabrique pour vos transformations

Devenez propriétaire à Saint-Blaise d'un appartement de 4-4 1/2-5 pièces

Fonds propres dès Fr. 25.000.- Pour tous renseignements ou visites: Etude B. Cartier

petit salon de coiffure dames - messieurs. Tél. 53 39 21.

AVEC Fr. 45.000.- devenez propriétaire, à Cortaillod. Très belle situation ensoleillée et calme...

ENTREPRISE DU JURA possédant des locaux modernes et bien situés, pouvant contenir plus de cent personnes...

immeuble avec bar-dancing et restaurant dans le canton de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres IR 2097 au bureau du journal.

A LOUER

AU VAL-DE-RUZ à louer avec possibilité d'achat. HÔTEL-RESTAURANT construction récente, locaux et installations modernes.

Au centre de la ville, à NEUCHÂTEL nous offrons à la location une surface de 145 m² de locaux commerciaux dans un immeuble de très bon standing...

À LOUER à BOUDRY dans un immeuble ancien, en face du terminus du tram, 1 APPARTEMENT DE CINQ PIÈCES

AVIS DIVERS CUN ÉVÉNEMENT: LA NOUVELLE JAGUAR SÉRIE 3 GARAGE TOURING

LITERIE Nous sommes de bon conseil pour une bonne literie! Les meilleures marques suisses de matelas: SUPERBA - RESSORTA - BICO - SCHNYDER

GRAND CONCOURS À CHACUN SA CHACUNE Notre grand concours À CHACUN SA CHACUNE est à la fois amusant et facile. Chaque jour, nous publierons côte à côte la photo de deux personnages connus de tout le monde...

BOLE Chânet 40, HLM 3 PIÈCES, confort, loyer Fr. 221.-, plus charges. CORTAILLOD Av. François-Borel 50-52, PLACES DE PARC, Fr. 20.- par mois.

NEUCHÂTEL Fbg de la Gare, dès le 1er janvier 1981, APPARTEMENTS 4 ET 5 PIÈCES entièrement rénovés et agencés, loyers dès Fr. 530.- et Fr. 630.-, plus charges.

APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES à louer dans quartier tranquille. Service de conciergerie à exécuter par le locataire pour un immeuble de 9 logements.

AVIS DIVERS Avec un équipement encore plus luxueux: Daimler Sovereign 4.2 FI, Daimler Double-Six 5.3 FI, Daimler Double-Six Vanden Plas 5.3 FI

De l'argent comptant immédiat sur demande avec des mensualités spécialement réduites! Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités...

L'ANNONCE efficiente devient facilement un COUP DE CLAIRON si son texte et sa présentation s'harmonisent pour attirer l'œil, d'autant plus si elle paraît dans LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

FAN-L'EXPRESS Direction: F. Wolfrath R. Aeschelmann Rédacteur en chef: J. Hostettler Réception centrale: Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Flint a changé. Goûtez. Vous verrez.

Innovations sur toutes les Audi 80 et Audi 100

Allumage électronique:

En sélectionnant constamment le point d'allumage optimal, il garantit le meilleur rendement possible du moteur pour la consommation la plus favorable. Eté comme hiver. Cela, parce que (contrairement aux allumages mécaniques) il ne comporte plus rien qui puisse se dérégler. Sur les Audi 80 et Audi 100 nouveau modèle, il n'y a en effet plus de contacts de rupteur soumis à usure et nécessitant vérification.

Par ailleurs, Audi apporte une autre contribution à l'abaissement de la consommation par une compression optimisée du moteur de ces modèles et aussi par une boîte à 5 vitesses (la 5^e étant un rapport économique), proposée en option.

Plus que jamais, il est sensé (et économique) de conduire une Audi. Maintenant que l'essence est de plus en plus précieuse.



Nouveau témoin de conduite économique:

Une unité de commande électronique contrôle en permanence si le moteur tourne au régime le plus favorable. Lorsque ce n'est pas le cas, un voyant jaune s'allume au tableau de bord, invitant le conducteur à passer la vitesse supérieure pour consommer moins d'essence. Toute Audi 80 ou Audi 100 neuve est désormais équipée de ce dispositif.



Nouveauté: version coupé traction avant à moteur de 115 ch

Nouveauté: Audi 200 à turbocompresseur (170 ch)



5116 Schinznach-Bad

• 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion, sans traitement complémentaire • 2 ans de protection INTERTOURS-WINTERTHUR • 1 an de garantie, sans limitation de kilométrage.

PUGIN & RIESER

PLÂTRERIE
PEINTURE
PAPIERS PEINTS

Marnière 30
HAUTERIVE

115188-A (038) 33 53 01

techno-meubles

N. Stettler

Cortailod

Exposition
Rte de Boudry

038 42 27 56

**EXPOSITION
tout près
de chez vous**

Piatti

Cuisines

**PAS DE
SOUCIS
NOUS
SOMMES
LA**

HILDENBRAND

FERBLANTERIE
SANITAIRE

Dépannage et entretien

Agencements de cuisine.

Expositions
Seyon 17

Saint-Nicolas 10.

Tel. 25 66 86. 57851-B

KAUFMANN

25 22 77 F.B.G. DU LAC 19

verres - miroirs

dessus de meuble - sous-verres

REPLACEMENTS

À DOMICILE 57852-B

VITRERIE

NEUCHÂTEL

BAIGNOIRES

REPADAD Réparation émail

en tous genres

ADOC-C. JAQUEMET (038) 25 25 95

GARAGE HIRONDELLE, PIERRE SENN

2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72.

Auvernier: Garage du Port, F. Sydler, 31 22 07.

La Côte-aux-Fées: Garage Brügger, 65 12 52.

Fleurier: Garage Moderne, W. Gattolliat, 61 11 86.

Montmollin: Garage de la Croix, F. Stubi, 31 40 66.

Saint-Aubin: Garage Alfter, 55 11 87.

Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges, 53 23 36.

Fleurier: Garage L. Duthé & Fils, 61 16 37.

Le Landeron: Garage P. Maillat, 51 44 74.

Neuchâtel: Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler, 24 28 24.

Le goût... en plus.

7 mg
condensat

0,6 mg
nicotine



**Nouveau:
Goût Maryland**

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Inauguration de la salle de gymnastique rénovée à Cernier

AH! LA BELLE SOIRÉE!

Inauguration en fanfare et liesse communales, samedi soir, à Cernier, où près de 500 personnes se pressaient dans la salle de gymnastique, superbe dans sa nouvelle tenue coquille d'œuf. On innove à Cernier, on ne le craint pas, et en l'occurrence, une collation gratuite - il suffisait de s'inscrire - a créé un rassemblement des plus spontanés et des mieux motivés pour faire la fête, la vraie, sans contrainte et sans artifice. Chacun s'y est mis: l'Union instrumentale en fanfare, les accordéonistes de l'Épervier, le cours de danse classique, les pupilles et les pupilles. Jusqu'au chœur mixte paroissial, qui n'a pas craint d'enchaîner derrière les préliminaires des dames de la gymnastique avec une « Prière pour la paix », toute de grâce et de recueillement. Transition audacieuse, périlleuse même et... réussie, étonnamment réussie dans des circonstances peu favorables.

fonction même qui a été rénovée: une rampe d'accès permettra aux handicapés de s'associer sans dépendance aux manifestations organisées dans la salle de gymnastique, la scène de cette salle polyvalente - une des premières dans le canton - a été revue, ses dispositifs techniques améliorés. Mais plus encore, la couverture et l'isolation du bâtiment ont été refaits, ceci allant de pair avec l'application d'une décision politique et économique importante: installer un chauffage général à basse température, conjugué à des batteries de capteurs solaires.

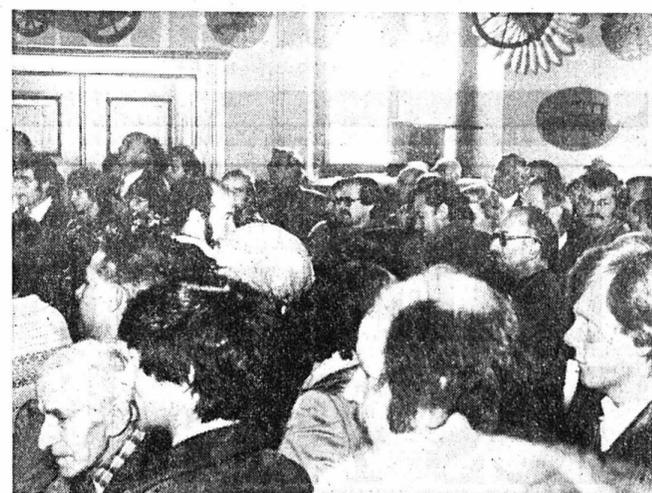
Quant à M. Roger Hügli, représentant le département de l'instruction publique, il s'est plu à souligner combien la netteté du dossier présenté par la commune a permis de hâter les prises de décision et de mener rondement les travaux.

M. Pierre-Alain Bernasconi, au nom des maîtres d'état, responsables du chantier, a remercié l'architecte et les autorités communales. M. Jean-Pierre Vuilleumier, au nom des sociétés locales, s'est réjoui de ce bel instrument mis à disposition de ceux qui animent la vie villageoise. M. Bernard Soguel, conseiller communal responsable des travaux publics, a été le seul à reconnaître que tout ne fut peut-être pas toujours rose, mais avec une telle bonne volonté que ces petits nuages inévitables semblent oubliés depuis longtemps.

- N'oubliez pas la danse!, a-t-il dit en guise de conclusion aux «Éperviers» qui emplissaient la salle, cette danse qui chez les Grecs anciens allait pour la fête la gymnastique et la musique.



M. F. Faton, président de la commune de Vilars (à gauche), s'adressant à un auditoire attentif.



(Avipress P. Treuthardt)

Les 100 ans de collège de La Côte à Vilars Une vraie fête villageoise...

Un doux soleil d'automne, revenu pour l'occasion, a donné le coup d'envoi des festivités du centenaire du collège de la Côte, sis à Vilars. Avant-goût de l'été de la Saint-Martin, ce retour de la lumière a mis en valeur la décoration du vieux collège, décoration éclatante de gaieté avec ses parois de dare piquée de feuilles rouges. Les bannières des communes resplendissaient au-dessus de l'entrée, à l'intérieur, roses de papier et marguerites multicolores fleurissaient les murs quand les invités arrivèrent pour un apéritif inaugural: il y eut des discours bien sûr, ceux du président de commune, M. François Faton, du représentant du département cantonal de l'instruction publique, M. Roger Hügli, de M. Jean-Daniel Rosset, qui fit l'historique du collège, et du pasteur Jean-Pierre Porret, associant les autorités spirituelles aux réjouissances laïques. La commune sœur d'Engollon était représentée par le conseiller communal Charly Comtesse.

De nombreuses autres personnalités avaient également tenu à saluer l'ancêtre encore si plein de vie, tous ceux qui exercent une charge ou l'autre dans l'un des trois villages communaux, Fenin, Vilars ou Saules, ou encore ceux qui, d'Engollon ou de Savagnier, participent à la même paroisse, si bien que la foule se pressait dans la grande salle du collège dès les premières minutes de la journée.

L'animation n'a pas ralenti de la journée entière: repas, montage audio-visuel, jeux, bal costumé pour enfants, et pour adultes en soirée, clowns et orchestres. L'odeur des grillades mettait en appétit, quant aux membres du Conseil communal, bardés du

noir tablier vigneron et du bérêt, ils se tenaient prêts pour toutes les soifs... C'était la fête des enfants, parce que si le collège est devenu centenaire, c'est aux constructeurs et aux autorités qu'il le doit, bien sûr, mais c'est avant tout aux enfants. Ils s'en sont donné, ils en ont ri, couru, frappé des mains et crié de plaisir. Ils ont aussi chanté, admirablement, des chants créés pour la circonstance, un programme ambitieux servi sans bavure sous la direction d'une Lucette Wenger qui porte ce chœur d'enfant de la Côte à un niveau d'interprétation excellent.

Vingt et une heures, au premier étage du collège. En bas, on ne caserait plus un œuf dans la salle où les clowns font crouler la foule sous le flux et reflux des éclats de rire.

EXPOSITION

Au premier étage, c'est plus calme: exposition de témoins du passé, belles photos, un inventaire des fontaines, des fermes les plus harmonieuses, renseignements sur les deux communes, sur leur passé le plus ancien, peu de choses, et le plus récent, déjà davantage. Les photographies des classes qui se sont succédé à user fonds de culottes et manches de lustrine dans ce petit collège chaleureux. Trois femmes rivalisent à reconnaître, jeunes des vieux qui sont peut-être tous morts aujourd'hui. Elles se ressemblent comme trois sœurs; même cheveux courts frisés de frais, même sac à main sur le coude replié, même robe à fleur des grands jours, ni trop classique, pour ne pas faire vieille, ni trop à la mode, ce n'est plus de

notre âge, ni trop foncée, à cause de la taille épaissie, ni trop serrée, à cause des formes qui ne sont pas mannequin. Elles se montrent sur les anciens clichés bruns, celle-ci, qui devrait être la Marie-Louise, mais non, sa cousine, la Germaine, tu n'y penses pas, la Germaine, c'était sa mère...

Et celui-ci, je ne sais pas qui c'est, mais il a tout l'air d'un Ruchti! Elle prononce «Rourti», comme il est de mise par ici, et c'est la fête de leurs trois familles que de se voir exhumées du silence par la grâce d'une fête, se souvenir avec sérénité de tous ceux qui furent petits par ici.

Et dans 100 ans nouveau? Exhumerait-on les vieilles photos, en couleurs cette fois, des plus beaux couples du bal costumé qui s'est déroulé jusque tard dans la nuit? Ecouterait-on la bande magnétique du concert du chœur d'enfant? Regarderait-on le montage audio-visuel?

La fête est passée, elle fut belle et incontestablement populaire, réussie, fraternelle.

Ch. G.

BREF HISTORIQUE

Le premier d'entre eux, le président de commune Fernand Marthaler, a fait un bref

RÉSULTAT SPLENDIDE

Le résultat est splendide, c'est M. Biancolin lui-même qui en fait la revue. Au-delà du rafraîchissement visible des lieux, c'est leur

BRAVO!

Ils n'ont pas oublié la danse, et ils ont même dansé jusqu'aux petites heures, ces «Éperviers» invités par leurs autorités à se réjouir dans le nouveau local. Et, tout compte fait, les autorités le leur devaient bien, car, c'est M. Fernand Marthaler qui l'a rappelé, ce sont tout de même eux qui ont payé... Mais les autorités ont eu l'élégance du geste, et dans ce monde pressé, ce sont des élégances qui se perdent. Alors... bravo!

Ch. G.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piervigiani, Fontanemelon, dès 19 heures.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Soins à domicile: tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Musée régional: Château de Valangin, ouvert de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf lundi et vendredi après-midi.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane, «Le Grenier», tous les jours, sauf mardi.
Société protectrice des animaux: tél. 53 36 58.



La grande foule à la salle de gymnastique rénovée de Cernier. (Avipress P. Treuthardt)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'intégrale de l'œuvre pour piano de Debussy

C'EST sur quatre concerts que M. Roger Boss avait distribué les différentes œuvres, au total 72, qui forment l'intégrale pour piano de Debussy.

Ce compositeur dont on disait qu'il était un pianiste accompli, non point techniquement sans doute, mais au niveau de la sensibilité et du toucher, a confié au piano une part importante de sa création dont des pages significatives et de plus pur génie. En particulier les magnifiques études, qui proposent à l'exécutant plus un jeu musical qu'une étude de doigts, bien que ce problème reste sous-jacent. C'est là une des œuvres les plus originales du début du siècle et qui est sensiblement en avance sur son temps à la fois par sa conception et les audaces qu'elle recèle.

Dans le même ordre d'idée, des pages moins imposantes mais tout aussi dignes d'intéresser l'auditeur par l'extraordinaire dextérité d'écriture et par le langage suggestif qui use de termes choisis et s'exprime avec une pudeur dont certains compositeurs actuels feraient bien de s'inspirer. Ainsi cette composition au titre bizarre et contradictoire: «La berceuse héroïque» dont l'atmosphère dramatique et émue constitue bien une des manifestations les plus attachantes de l'époque de la Première Guerre mondiale.

On l'a dit: les qualités de M. Boss sont plutôt celles d'un musicien très au fait de l'histoire de la musique et des branches théoriques que celles d'un virtuose et d'un concertiste. Cependant, il fait souvent usage d'un joli toucher et d'une rondeur naturelle du son, sa technique reste insuffisante pour lui permettre de dominer des pages aussi difficiles que l'«Étude pour les accords» ou «Jardins sous la pluie». Disons aussi que lorsque M. Boss s'attaque à ce genre d'ouvrages, il cède à la fâcheuse tendance de camoufler les déficiences techniques par un usage immodéré de la pédale.

La question reste posée de savoir pourquoi M. Boss s'est lancé dans une telle aventure avec des moyens trop faibles, alors qu'il a montré d'indéniables qualités pour des pièces qui, comme «La plus que lente», furent interprétées avec une sensibilité délicate et une vision très claire des intentions de l'auteur.

J.-Ph. B.

L'Ensemble instrumental de France hôte des concerts d'abonnement...

L'Ensemble instrumental de France se compose d'une douzaine de musiciens triés sur le volet et qui forment le noyau d'une pépinière de nouveaux talents dont la France peut maintenant s'enorgueillir.

Tant par leur technique parfaite que par leur sonorité très lumineuse, ces instrumentistes ont de quoi séduire le public le plus exigeant. Un des éléments qui assurent leur cohésion est paradoxalement l'absence de chef au sens traditionnel du terme. En effet, de jouer sans directeur oblige chacun à connaître aussi bien les parties des autres que la sienne propre et contribue ainsi à une homogénéité très forte au sein de l'ensemble.

Jean-Pierre Wallez, 1^{er} violon est le «meneur de jeu» de cet ensemble. Il faut dire combien ce violoniste est un des virtuoses les plus accomplis qu'il soit donné d'entendre. Une technique éblouissante, un phrasé particulièrement clair, une sonorité plus mordante que séduisante font de cet interprète un exemple vivant des tendances actuelles de l'école française.

Que ce soit dans Vivaldi, Stravinsky ou Rossini, l'Ensemble instrumental de France captive son auditoire par la nervosité de son jeu, la vigueur de ses rythmes, la délicatesse de ses pianissimi et l'extrême rapidité d'exécution dont il semble faire un point d'honneur.

Au vrai, ces qualités forcent l'admiration plus qu'elles n'émeuvent réellement, car rares sont les moments qui échappent à l'extériorité qu'engendrent la recherche des tempi les plus rapides. Le soliste de cette soirée était Peter-Lukas Graf, flûtiste. Voilà bien un des plus éminents solistes que Neuchâtel ait entendus. Sa personnalité s'exprime au travers d'un discours plein de charme, d'une élégance parfaite, d'une musicalité naturelle et persuasive. Véritable magicien de son instrument, Peter-Lukas Graf a donné un relief marqué à ses interprétations idéales de spontanéité et de fraîcheur du concerto de Devienne et de celui de Vivaldi. Par une erreur de programme, on entendait au lieu du «concerto pour cordes» de Stravinsky, le «concerto pour violon» de Stravinsky, le «concerto pour cordes», du même auteur et dont les

mouvements sont: Allegro, Arioso, Allegro. Écrit en 1942, pendant une période de détente aux Etats-Unis et dédié à l'Orchestre de Paul Sacher de Bâle, ce concerto est certes une des œuvres mineures du maître russe mais qui fait grand étalage de sa phénoménale dextérité.

UNE SORTIE DE DIVERTISSEMENT

Exploitant habilement l'alternance de rythmes binaires et ternaires, cette page propose une sorte de divertissement où

l'inspiration un peu courte cède la place à un jeu de construction prodigieusement intelligent, saupoudré de traits piquants ou sarcastiques.

Curieusement alors que l'auteur a toujours nié la puissance expressive de la musique, son arioso, écrit «à la Bach» baigne dans une atmosphère délicate d'où montent quelques phrases tendrement nostalgiques que le compositeur interromp brutalement par une cadence parfaite railleuse comme pour justifier son a priori...

J.-Ph. B.

Avec les «Armes de guerre» à Rochefort

D'un correspondant:

C'est par le traditionnel souper du «tir fête» qui s'est déroulé début novembre à l'hôtel de la Commune de Rochefort que s'est clôturée la saison 1980 de la société de tir «Aux armes de Guerre» de Rochefort.

La soirée fut animée par un prestidigitateur qui enchantait la trentaine de participants et agrémentée en musique par M. Walter Wenker, membre actif de la société.

Après le souper, le président Frédy Perrin communiqua les principaux résultats de la saison, en commençant par la proclamation des résultats du challenge société à 300 m, qui a réuni 18 tireurs qui ont effectué 11 tirs différents.

- Challenge société à 300 m: 1. Pierre Gacond, 531,25 points; 2. Henri Barfuss (vét.), 527,25; 3. Eric Gacond 525.
- Tir obligatoire à 300 m: 1. Eric Gacond 103; 2. Henri Barfuss, 99; 3. Léon Rickli, 99.
- Tir en campagne à 300 m: 1. Pierre Gacond, 64; 2. André Barfuss, 62; 3. Frédy Perrin, 61.
- Tir individuel à 300 m (cat. A): 1. Eric Gacond, 89; 2. Henri Barfuss, 87; 3. Georges Lerch, 86.
- Tir individuel à 300 m (cat. B): 1. Eric Vacher, 71; 2. André Barfuss, 68; 3. Eric Gacond, 67.

TIR DE CLÔTURE

- Roi du tir: 1. Eric Gacond, 230,7; 2. Pierre Gacond, 228,1; 3. Léon Rickli, 223,9.
- Cible Rochefort: 1. Hans Steinemann sr, 979; 2. André Perroud, 964; 3. Pierre Gacond, 953.
- Cible Militaire: 1. Samuel Renaud, 40; 2. André Perroud, 39; 3. Richard Raedler, 38.
- Cible Tombola: 1. Pierre Gacond, 458; 2. Eric Barbezat, 100; 3. Georges Lerch, 437.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Bibliothèque de la ville: Lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h à 12 h.

EXPOSITIONS. - Galerie La Bohème: Denise Bickel, photographies. Cité universitaire: Jean-Louis Béguin, architectures en voyage. Navatel (Thielle): Pierre Schwörer, peintures. TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Arcades: 15 h, 20 h 30, Shining, 18 ans. Rex: 20 h 45, Les aventures de Rabbi Jacob. Enfants admis. Studio: 21 h, Mad Max. 18 ans. 3^{ème} semaine. Bio: 18 h 15, 20 h 45, Le dernier métro. 12 ans. 3^{ème} semaine. Apollo: 15 h, 20 h 30, Cours après moi, shérif. 12 ans. 17 h 45, Festival Louis Jouvet, Hôtel du Nord. 12 ans. Palace: 15 h, 18 h 45, 20 h 45, Un mauvais fils. 16 ans. 2^{ème} semaine. CONCERT. Jazzland: Ernie Wilkins, saxophone. DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, La Rotonde. DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).

S. O. S. Futures mères (24 h sur 24 h): Téléphone 66 16 66.

Parents informations: Tél. 25 56 46 (20 h à 22 h). Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseignement pour les cas urgents.

Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondreur automatique.

Pharmacie d'office: Pharmacie Centrale, Hôpital 13. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h.

De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Broyards - Boudry - La Côte. M. G. Tobagi, Colombier, tél. 41 22 63.

AUVERNIER
Galeries Numaga I et II: Fermées le lundi.
BEVAIX
Galerie Pro Arte: Fermée les lundi et mardi.
HAUTERIVE
Galerie 2016: Fermée les lundi et mardi.
Centre Art: Fermée le lundi.
LE LANDERON
Galerie Eric Schneider: Prochaine exposition dès le 16 novembre.
PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Opération Dragon (Bruce Lee).

NOS OCCASIONS AVEC
12 MOIS DE GARANTIE
KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ
83313-R
GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 24 72 72

Prévisions pour toute la Suisse

Une profonde dépression recouvre la Méditerranée occidentale. Elle entretient un temps pluvieux jusque sur la moitié sud-est de la France et la région des Alpes.

Prévisions jusqu'à ce soir. - Nord des Alpes, Valais et Grisons: couvert, ou très nuageux, avec des pluies intermittentes - limite des chutes de neige entre 1000 et 1500 m dans l'ouest, où la température restera comprise entre 3 et 8 degrés. Il fera plus froid dans l'est du pays - neige vers 800 m.

Vents faibles en général, s'orientant à l'est sur le Plateau.

Sud des Alpes, amélioration la nuit, ensolaillé ensuite. La température atteindra 14 degrés.

Evolution pour mardi et mercredi: nord des Alpes: très nuageux, quelques averses de neige, surtout mercredi. Ensolaillé au sud des Alpes.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 9 novembre 1980.
Température: moyenne: 6,3; min.: 3,6; max.: 8,7. Baromètre: moyenne: 711,1. Eau tombée: -. Vent dominant: direction: est; force: calme à faible jusqu'à 12 h 15, ensuite sud-est, faible. Etat du ciel: couvert - brumeux. Brouillard le matin.

Observatoire de Neuchâtel: 8 novembre 1980.
Température: moyenne: 4,9; min.: 2,6; max.: 8,0. Baromètre: moyenne: 717,2. Eau tombée: -. Vent dominant: direction: est; force: faible. Etat du ciel: couvert.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL

NOVEMBRE

MM	4	5	6	7	8	9
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac le 8 novembre 1980
429,08

126^e année

COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

SAMEDI AU CHÂTEAU DE MÔTIERS

Congrès cantonal ordinaire du parti socialiste

De l'un de nos correspondants :
Le Val-de-Travers en général et le château de Môtiers en particulier ont accueilli, samedi, le congrès cantonal ordinaire du parti socialiste neuchâtelois. Les débats ont été présidés par M. Jean-Martin Monsch, président du comité cantonal, de La Chaux-de-Fonds, et ont été suivis par une assistance plus nombreuse qu'à l'accoutumée. En effet, quelque 150 personnes étaient présentes, parmi lesquelles MM. Pierre Dubois, conseiller d'Etat; René Meylan, ancien conseiller d'Etat; Raymond Spira, juge fédéral, et M^{me} Heidi Deneys, conseillère

nationale. Absent du pays, le conseiller fédéral Pierre Aubert s'était fait excuser, alors que le conseiller d'Etat Rémy Schlaeply, victime d'un accident de la route à Couvet, alors qu'il se rendait précisément au congrès de Môtiers, n'a pu participer à la séance, ayant dû être hospitalisé. A noter que le vin d'honneur a été offert aux congressistes par la commune de Môtiers.

PAS ENCORE DE CANDIDATS POUR L'ÉLECTION DU CONSEIL D'ÉTAT

Les délégués ont d'abord examiné trois propositions de sections. La première avait trait à la presse socialiste et à l'opportunité de créer un journal destiné à succéder à «La Sentinelle». Avant qu'un groupe de travail ne soit constitué à cet effet, il a été décidé tacitement de procéder à une enquête auprès des membres du PS pour évaluer l'intérêt des lecteurs potentiels à l'endroit d'un tel quotidien. Quant aux deux autres propositions, elles concernaient des questions tactiques liées à la prochaine élection du Conseil d'Etat. Le congrès a pris la décision d'attendre encore quelques mois; une réunion extraordinaire aura lieu le 7 février 1981 pour désigner officiellement les candidats socialistes. Deux nouveaux règlements à adjoindre aux statuts du PS ont été acceptés; le premier touche à la perception des cotisations et à l'introduction de fiches personnelles; il a été approuvé par 52 oui contre 42 non! Le second, adopté à l'unanimité, a pour objet la presse socialiste neuchâteloise.

Les débats de l'après-midi ont porté en premier lieu sur les quatre objets du scrutin fédéral des 29 et 30 novembre prochains, présentés par M^{me} Heidi Deneys, conseillère nationale, de La Chaux-de-Fonds. Contrairement au comité cantonal qui recommandait le oui au port obligatoire de la ceinture de sécurité, le congrès s'est prononcé en faveur de la liberté de vote. Et tandis que le même comité avait statué pour la liberté de vote sur les trois mesures économiques, le congrès s'est exprimé très nettement pour le rejet de ces trois mesures: la révision du régime du blé (unanimité); la suppression des quotas-cantonaux au produit net des droits de timbre (104 oui - 12 non); et la nouvelle répartition des recettes nettes de la Régie fédérale des alcools (106 oui - 12 non).

Un projet de résolution, présenté par la section de Neuchâtel, à propos de ces trois mesures économiques, a reçu l'appui massif des congressistes; vu l'incohérence de la politique financière fédérale, il vise à appeler le peuple neuchâtelois à les rejeter les trois.

PROBLÈMES DE POLITIQUE CANTONALE

Le congrès a ensuite entendu et discuté trois rapports de commissions relatifs à des problèmes de politique cantonale. Le PS considère qu'il est souvent sous-représenté dans les organes des syndicats intercommunaux et qu'il importerait aussi de les ouvrir davantage aux étrangers. Son rapport de minorité à ce sujet avait été rejeté par le Grand conseil. Néanmoins, l'idée de lancer une initiative dans ce sens a été abandonnée, du moins pour le moment.

En revanche, à l'unanimité moins une voix, le congrès a pris acte d'un rapport à propos de la planification hospitalière et reflétant les options socialistes en la matière.

Enfin, le congrès a décidé de renvoyer auprès des sections - pour qu'elles se prononcent - un rapport sur les allocations familiales et le salaire familial. Pour clore son congrès, le PS a approuvé à une très large majorité le lancement - confié au comité cantonal - d'une initiative pour une meilleure santé publique. Car, à ses yeux, il s'agirait de légiférer en matière de prévention, de soins extrahospitaliers à domicile, d'institutions parahospitalières et d'organismes médico-sociaux.



Le comité cantonal de PS: tout à gauche, au micro, le président M. Jean-Martin Monsch, à ses côtés M^{me} Heidi Deneys conseillère nationale, M. Nicolas Rousseau secrétaire et M. Jean-Marie Mangilli, vice-président.

Candidats radicaux au Grand conseil

(sp) Les délégués de l'Association patriotique radicale du Val-de-Travers réunis au château de Môtiers sous la présidence de M. Roger Perrenoud, après avoir entendu des exposés de MM. André Brandt conseiller d'Etat et Claude Frey conseiller national, ont désigné leurs candidats au Grand conseil. Ce sont MM. Pierre Wyss (Travers), Willy Lambelet fils (La Côte-aux-Fées), Claude Montandon (Fleurier) députés, M^{me} Josiane Petitpierre ménagère (Couvet), Roger Perrenoud instituteur (Les Verrières), Gérard Perret buraliste postal (Couvet), et Eric Schlub agriculteur (Saint-Sulpice). M. Pierre Roulet (Couvet) député a décliné une nouvelle candidature. Il n'aura passé qu'une législature au parlement cantonal.

Vente des Perce-Neige: beau résultat

(c) La vente organisée au Vallon en faveur des Perce-Neige a permis de verser une somme de 1.304 fr à cette institution.

AVIS MORTUAIRES

Dieu est amour.

Madame et Monsieur Robert Amstutz-Hainard, aux Verrières, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame Paul Erb-Hainard aux Verrières, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Marguerite HAINARD

leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui après de longues années de souffrances supportées avec courage dans sa 74^{me} année.

2126 Les Verrières, le 9 novembre 1980. (Vy Renaud)

Celui qui persévérera jusqu'à la fin. C'est celui-là qui sera sauvé. Mat. 10: 22.

L'incinération aura lieu mardi 11 novembre 1980 à Neuchâtel. Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures. Domicile mortuaire: hôpital de Fleurier.

Au lieu d'envoyer des fleurs, penser plutôt à l'hôpital de Fleurier 20-424

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 98709-M

Le comité des contemporains 1908 du Val-de-Travers a le pénible devoir de faire part du décès de son cher ami et caissier

Monsieur

Albert CHAMPOD

survenu et enterré à Saint-Gervais (France) le 7 octobre 1980. 98706-M

Pompes funèbres du Val-de-Travers GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités

COUVEY 063 23 42
NON-RÉPONSE 063 19 89
FLEURIER 061 15 47
73577-1

Collision:

Rémy Schlaeply blessé

M. Rémy Schlaeply a eu un accident de la circulation samedi matin à Couvet. On lui a retiré son permis: il a en effet coupé la route, en voulant tourner à gauche, à une voiture venant en sens inverse. Si les voitures sont démolies, les conducteurs s'en sont tirés sans trop de mal et ils ont pu regagner leurs domiciles, l'un immédiatement, M. Schlaeply en fin de journée. Il a reçu des soins à l'hôpital de Couvet pour une plaie au cuir chevelu et une légère commotion cérébrale.

Vernissage de l'exposition Gosteli à Fleurier

De notre correspondant :
Samedi après-midi a eu lieu, dans la salle du Stand, à Fleurier et devant un nombreux public, le vernissage de l'exposition des œuvres de Maurice Gosteli, artiste peintre à Neuchâtel. Présenté par M. Jean-François Béguin, grand maître des rites des «Compagnons du théâtre et des arts» sous les auspices desquels la manifestation est organisée, M. Jean-Pierre Barbier, d'Estavayer-le-Lac, excellent

collaborateur de notre journal, a parlé de l'œuvre de Maurice Gosteli.

Il a fait un parallèle entre les fresques du Sahara tracées il y a plus de 5000 ans et les toiles de Maurice Gosteli. Il en a célébré le trait, la couleur, cette fidélité à la vie. Il a mis en relief la similitude entre les visions antiques et la réalité d'aujourd'hui qui renouvellent la joie d'être, de contempler et d'aimer la nature.

L'orateur a aussi relevé que Maurice Gosteli était le chanteur inégal du Creux-du-Van où il travaillait pendant les beaux mois d'été et de maints autres sites de nos régions.

Nous aurons l'occasion de revenir dans une prochaine édition sur cette exposition, la plus belle et la plus complète que ce peintre ait présentée à Fleurier depuis huit ans.

G. D.



L'artiste devant ses œuvres.

(Avipress-P. Treuthardt)

TRAVERS

Perte de maîtrise

Dans la nuit de samedi à dimanche, M. M. S., de Lausanne, a perdu la maîtrise de son auto sur la route principale menant à Neuchâtel. La machine a circulé sur l'herbe, a dérapé avant de se jeter contre une barrière de viaduc. Dégâts. Le permis du conducteur a été saisi.

COUVEY

Don du sang à Couvet

(sp) Demain, dans l'après-midi, sera organisée dans la grande salle des spectacles à Couvet une nouvelle campagne «don du sang» par la Croix-Rouge et la section locale de l'Alliance suisse des samaritains.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h, Les 10 commandements.
Fleurier, salle du Stand: de 14 h à 18 h et de 19 h 30 à 22 h, exposition Maurice Gosteli.
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Môtiers, Musée d'histoire: ouvert.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Matériel des samaritains en prêt: Fleurier, tél. 61 13 24 ou 61 38 50; Couvet, tél. 63 24 46.
Service d'aide familiale: tél. 61 16 72.
SOS alcoolisme: tél. 61 31 81 ou 33 18 90.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Travers, Office régional du tourisme: tél. 63 29 61.
Service du feu pour le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23; Fleurier, tél. 61 10 21.

NOTRE FEUILLETON

UN FAUX MARIAGE

par Barbara Cartland
EDITIONS DE TRÉVISE

5

- Non! Vous êtes une créature trop captivante et exotique pour être mise en cage. Vous devez rester libre pour donner du bonheur à tous les hommes. Ce serait un crime contre nature que de vous limiter à un seul mari insignifiant!

- Je ne veux pas d'un mari insignifiant, avait-elle doucement répondu. C'est vous que je veux! Je serai l'ornement de vos dîners, Ivon. Je mettrai en valeur vos bijoux de famille comme ils ne l'ont jamais été auparavant et, par-dessus tout, je vous garderai sous le charme!

Elle s'était tournée vers lui en parlant et il avait senti ses lèvres chercher les siennes. Il savait que, s'il l'embrassait encore, il se noierait dans la profondeur de son voluptueux désir.

Elle était insatiable. C'était une femme qui pouvait vider un homme de sa substance, n'en laissant qu'un pâle reflet sans personnalité et même sans volonté!

Elle était comme un vampire, concernée uniquement par les plaisirs de la chair et elle ne demandait rien ou

peu de chose de ses admirateurs, sinon une passion égale à la sienne.

Le marquis avait détourné la tête.

- Je crois, Karen, que ce n'est vraiment pas le moment de discuter d'une chose aussi sérieuse que le mariage, avait-il dit. Regagnez votre chambre, nous en reparlerons une autre fois.

- Ce n'est pas la peine, avait répondu Karen. Je vous ai dit que je vous veux. Quand vous rentrerez à Londres, vous irez parler à papa; il sera enchanté de vous accepter pour gendre!

Le marquis était certain que c'était vrai!

Le comte de Dunstable avait eu beaucoup d'inquiétudes au sujet de sa fille depuis quelques années. Chambellan de la reine Victoria, il vivait dans la crainte d'un scandale dû à la conduite légère de Karen.

Qu'elle épouse quelqu'un de l'importance de Lord Melsonby serait certainement la réponse à ses plus ferventes prières.

Le marquis s'était assis dans le lit.

- Allez dans votre chambre, Karen, avait-il dit avec fermeté. Je ne vais pas discuter de cela maintenant alors que nous sommes tous les deux fatigués. D'ailleurs, je vous ai déjà dit que je n'ai aucun désir de me marier!

- En ce cas, ce serait très fâcheux n'est-ce pas, avait dit lentement Karen, si je disais la vérité à papa.

- En serait-il étonné? avait demandé le marquis, une pointe d'amusement dans la voix. Il doit bien savoir que vous ne pleurez plus votre mari oublié depuis longtemps!

- Non, bien sûr. Papa ne croirait rien d'aussi insensé. Mais si je lui disais que j'attendais un bébé, il en serait terriblement affecté!

- Un bébé! La voix du marquis avait résonné dans l'obscurité. Ce n'est pas vrai! Et si cela était - il n'est pas de moi!

Karen avait ri avec amusement.

- Tous les hommes sont pareils. On peut les effrayer si facilement!

- Vous voulez dire que vous n'attendez pas d'enfant! avait demandé vivement le marquis.

- Bien sûr que non, mais papa n'en douterait pas si je le lui disais! Le résultat de trois merveilleuses nuits que nous avons passées ensemble avant mon départ pour l'étranger! Il y a presque trois mois, Ivon! Juste le temps nécessaire pour être certaine que je ne me trompe pas.

Il y avait eu un silence, puis le marquis avait demandé:

- Etes-vous en train de me faire du chantage, Karen?

- Quel horrible mot! avait-elle répondu. Non, vraiment, cher Ivon, j'essaie seulement de vous faire accepter l'inévitable. Je vous aime!

- Vous ne savez pas ce que veut dire le mot aimer!

- Eh bien, ce que je vous offre fera très bien l'affaire. Je vous désire autant que vous me désirez, que peut-on demander de plus?

- Quoi, en effet! avait dit le marquis amèrement.

- Donc, mon cher Ivon, quand nous rentrerons à Londres, je dirai à papa que vous voulez lui parler et nous pourrions nous marier... voyons, laissez-moi réfléchir... en avril, dès le début de la saison. Je ferai une

ravissante mariée, même montant à l'autel pour la seconde fois. Et vous ferez un marié beau à couper le souffle!

Karen s'était levée en parlant et le marquis avait entendu le bruissement de son négligé. Puis elle avait traversé la chambre obscure avec une facilité qui lui avait fait penser que ce n'était pas la première fois qu'elle était venue dans cette pièce à Quenton!

Il l'avait entendue déverrouiller la porte et tourner la poignée.

- Bonne nuit, cher, cher Ivon, mon futur mari! avait-elle dit.

Le marquis était resté longtemps éveillé sans bouger. Il avait l'impression d'être pris dans un piège sans issue. Il n'ignorait pas que Karen, une fois prise sa décision de l'épouser, n'en démordrait pas et il n'y avait pas grand-chose qu'il puisse faire.

Si, comme elle l'en avait menacé, elle disait à Lord Dunstable qu'elle attendait un enfant et que le père refusait de l'épouser, Lord Dunstable irait tout droit chez la reine.

Or, les jours de la Régence remplis de gaieté et de fêtes étaient révolus. Le relâchement des mœurs facilement admis et encouragé par Guillaume IV, qui avait eu dix enfants illégitimes, était de l'histoire ancienne depuis le nouveau règne collet monté de la reine Victoria et du prince Albert. En 1850, on frôlait les sourcils au moindre souffle de scandale et les dames de la société, empressées à suivre l'exemple de la reine, pouvaient, le marquis le savait, lui rendre la vie très difficile.

A suivre



Union de Banques Suisses

5 1/4 % Emprunt 1980-89 de Fr. 100 000 000

Cet emprunt est destiné à réunir des fonds à long terme pour le financement des affaires actives.

Titres: Obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100000 nominal.
Coupons: Coupons annuels au 28 novembre.
Durée: 9 ans ferme.
Cotation: aux bourses de Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Neuchâtel.
Prix d'émission: 100%
Souscription: du 10 au 14 novembre 1980 à midi.
No de valeur: 90.425

Des bulletins de souscription peuvent être obtenus dans toutes nos succursales et agences en Suisse.

115740-A

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

A	I	E	S	E	E	R	E	E	E	E	L	E	E	T	M
G	M	I	N	M	L	T	R	L	I	L	T	R	R	E	
E	A	A	R	I	U	P	E	P	N	O	U	T	M		
M	D	A	N	U	E	U	O	M	A	P	E	U	A	E	
E	P	O	S	D	E	R	I	S	T	A	D	V	S		
R	C	E	M	P	E	S	R	N	A	S	E	U	U	E	
E	I	I	V	T	I	I	A	V	V	L	A	G	S	C	
S	N	V	I	T	R	R	E	E	O	E	U	O	E		
E	I	R	O	S	T	E	A	I	E	N	L	M	C	P	
N	E	P	E	L	S	O	N	T	I	T	P	E	A	E	
V	I	V	L	N	I	E	M	C	I	T	O	C	U	E	
N	N	U	O	I	R	E	S	O	E	O	T	L	P	R	
I	C	C	S	T	S	I	T	E	C	E	N	U	I	O	
E	A	I	S	P	O	R	T	O	O	O	L	O	P		
S	S	V	E	R	E	N	I	M	U	L	L	I	O	N	

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un théologien né à Alexandrie. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Aspiration - Amande - Cas - Conservateur - Compte - Eure - Isis - Illuminer - Investir - Louve - Loupe - Lion - Luce - Locomotive - Même - Madeleine - Mine - Mode - Messe - Noce - Négus - Œil - Parme - Pacte - Pause - Pis - Porto - Pilote - Peuple - Piscine - Pin - Reine - Rivoli - Sauce - Simple - Santé - Soule - Site - Suite - Siam - Sauté - Transport - Vitre - Vérité - Voleur - Polo.

(Solution en page radio)

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr. _____
 Je rembourserai par mois Fr. _____
 Nom _____
 Prénom _____
 Rue _____ No. _____
 NP/localité _____

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5

Tél. 038-24 63 63

82 M4

rapide simple discret



99035-A

Ecrivez en vente au bureau du journal

Audi 80: la meilleure dans le grand rapport de la TÜV!



L'association des bureaux de contrôle technique de la RFA (TÜV) a examiné deux ans durant les défauts de 84 modèles. Aucun n'était aussi bien placé que l'Audi 80.

GARAGE HIRONDELLE, PIERRE SENN
2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Auvernier: Garage du Port, F. Sydlér 31 22 07. Cernier: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges 53 23 36. La Côte-aux-Fées: Garage Brugger 65 12 52. Fleurier: Garage L. Duthé & Fils 61 16 37. Fleurier: Garage Moderne, W. Gattolliat 61 11 86. Le Landron: Garage P. Maillat 51 44 74. Montmolin: Garage de la Croix, F. Stubi 31 40 66. Neuchâtel: Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler 24 28 24. Saint-Aubin: Garage Alfter 55 11 87.

111367-A



LES NOUVEAUX BONBONS DU CONFISEUR DE SUCHARD



5 merveilleuses variétés de bonbons fourrés: Crème Noisette, Praliné, Amande, Mocca, Cocktail de fruits.

Suchard
CONFISEURS DEPUIS 1826

110726-A

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

MAROCAINE



Tabac Maryland naturel. Double filtre.

le goût du vrai

Condensat: 13 mg. Nicotine: 1 mg.

Condensat: 4 mg. Nicotine: 0,4 mg.

93956-A

OFFRES D'EMPLOIS



Fabrication et vente de fours industriels
Nous désirons engager les collaborateurs suivants:

chef monteur

pour notre service de montage interne. Formation électro-mécanicien;

électricien et électro-mécanicien

pour notre service de montage interne;

mécanicien d'essais

pour
- mise au point et tests des produits finis
- mise au point de prototypes
- préparation des machines pour essais spéciaux

serruriers

en construction métallique (pas de production en séries)

technicien

pour notre centre d'essais et de démonstration à la clientèle;

constructeur

pour notre bureau technique, ETS en mécanique ou expérience équivalente. Bonnes connaissances en électricité souhaitées.

Horaire variable et prestations sociales avantageuses.

Prière de prendre contact avec
M. J.-C. Spérisen au (032) 25 61 61
ou de lui écrire,
en joignant curriculum vitae,
à SOLO Fours industriels,
rue Aebi 75, 2501 Bienne.

115480-0

L'INSTITUT ROMAND DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUES

cherche, pour entrée en fonctions dès que possible, une

SECRÉTAIRE À TEMPS PARTIEL (80%)

intéressée par l'innovation scolaire en Suisse romande. Cette collaboratrice sera chargée plus particulièrement de la prise et de la rédaction de procès-verbaux de commissions d'étude.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo et de copies de certificats, doivent être adressés à:

IRDP
M. Jacques - A. Tschoumy, directeur
43, faubourg de l'Hôpital
2000 Neuchâtel
jusqu'au 30 novembre 1980.

116361-0

UNIMEC S.A.

Nous désirons engager tout de suite ou pour date à convenir un

TECHNICIEN CONSTRUCTEUR

auquel nous confierons la construction d'automates très divers.

Nous souhaitons:
- Quelques années d'expérience
- Bonnes connaissances de l'automatisme
- Esprit de collaboration.

Nous offrons:
- Emploi stable
- Travail dans le cadre d'une petite équipe dynamique
- Possibilité de perfectionnement
- Horaire variable.

Nous prions les personnes intéressées de prendre contact téléphoniquement avec notre service du personnel afin de fixer un rendez-vous pour un entretien.

UNIMEC S.A.
Automation
Rue des Crâtes 32 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 87 95, interne 293.

116253-0

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

En isolant maintenant, la chaleur restera au-dedans.

Pour vivre heureux, vivons isolés.

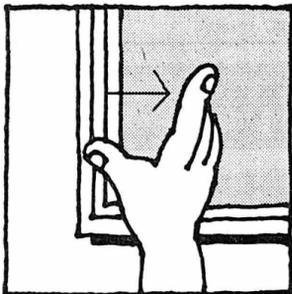
Du froid, pas les uns des autres.

Colmater les trous et les orifices par lesquels s'échappe la chaleur, isoler son logis pour empêcher l'air froid d'y pénétrer, voilà deux opérations qu'on peut effectuer en grande partie soi-même. Dans ce domaine plus que dans n'importe quel autre, le novice est confronté au problème du choix des articles qui, nous le savons, sont légion. Voilà pourquoi il est capital qu'il soit conseillé par des spécialistes, faute de quoi bien des investissements s'avèreraient inutiles. Voilà pourquoi nos magasins Do it yourself ne font pas que vous proposer une gamme complète de produits adéquats; nous vous expliquons dans une langue simple et précise comment les utiliser au mieux. Dans ces conditions, le bricolage devient un



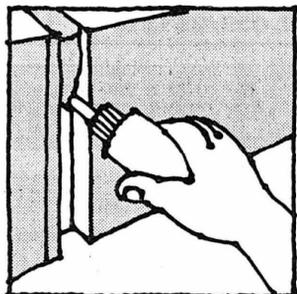
passage qui joint l'agréable à l'utile. Attendez seulement l'hiver prochain, vous verrez que cela en valait la chandelle!

Comment faire?



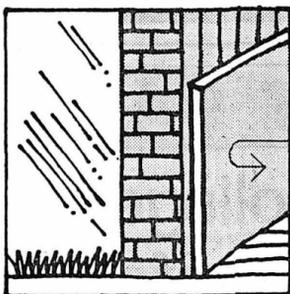
Comment détecte-t-on les courants d'air?

Tout simplement en passant un doigt humide le long des portes et des fenêtres: le dépistage est immédiat.



Colmatez fentes, fissures et interstices!

Grâce au mastic à base de silicone, souple et résistant aux intempéries, il est désormais facile de boucher ces «trous» par lesquels la chaleur s'échappe des façades, des fenêtres et portes-fenêtres mais aussi d'endroits d'accès plus difficile. On utilisera plutôt le mastic à base d'acryl pour les travaux de colmatage à l'intérieur. Il est meilleur marché et si vous l'achetez en grande cartouche, sachez qu'il existe un pistolet presseur qui permet de l'extraire facilement et régulièrement. Le mastic se lisse avec le doigt ou avec une spatule. On peut, de surcroît, le recouvrir d'une couche de peinture. Ainsi, ni vu ni connu!



Isoler de l'intérieur les murs qui apportent du froid!

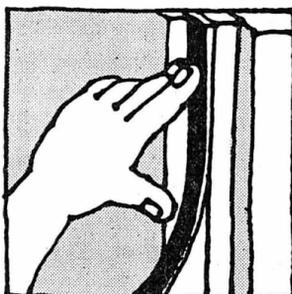
A cet effet, il existe un isolant mural sous-tapisserie en plaques et un isolant mural mousse en rouleaux, l'un comme l'autre pouvant être tapissés. D'autre part, on peut glisser des plaques isolantes en polystyrène expansé derrière les lambris et cloisons de bois.

Un des points névralgiques: les niches de radiateurs.

A quoi sert un radiateur s'il chauffe les murs et non la pièce où il se trouve? C'est ce qui se produit quand il n'y a pas d'isolation. Résultat: c'est à l'endroit où la température est la plus élevée que la déperdition de chaleur est la plus grande, un comble, vous l'avouerez! Posez donc des plaques réfléchissantes derrière vos radiateurs - elles ont un effet isolant supplémentaire. Ces plaques en polystyrène expansé sont recouvertes d'une feuille d'aluminium; elles sont si souples que bien des démonterages sont souvent superflus. Tout aussi efficaces sont les feuilles réfléchissantes qui réfléchissent jusqu'à 90% de la chaleur dégagée par le radiateur. Là encore, la pose n'a rien de sorcier!

Autres moyens d'économiser l'énergie:

- les tapis de fond ou moquettes accumulent la chaleur alors que les sols nus en absorbent une grande quantité.
- aérez les pièces rapidement, toutes fenêtres ouvertes, vous empêcherez ainsi les murs de se refroidir.
- ne tirez ni rideaux ni tentures devant les radiateurs, car l'air chaud est alors littéralement «poussé» vers l'extérieur.
- la nuit, fermez volets, stores et persiennes.
- si vous laissez ouverte la fenêtre de votre chambre à coucher, pensez à fermer le robinet du radiateur.

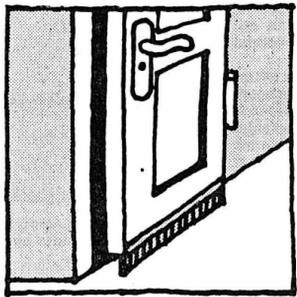


Contrôlez portes et fenêtres!

Cela vaut la peine de calfeutrer les fenêtres qui laissent sortir l'air chaud et entrer l'air froid. A cet effet, utilisez des joints de calfeutrage; les plus chers, qui sont d'excellente qualité, devraient être fixés aux portes et fenêtres qu'on ouvre et ferme souvent, les joints bon marché étant réservés à celles qui restent la plupart du temps fermées. Important: il faut fixer les joints dans la rainure intérieure du dormant (cadre) afin de les protéger des intempéries.

Vos caissons de stores sont-ils hermétiques?

C'est souvent par là, autant que par les fenêtres, que s'échappe l'air chaud. Il s'agit donc de calfeutrer. Pour ce faire, dévissez le panneau, collez un joint tout autour - un joint bon marché fera amplement l'affaire - puis revissez.



Vos portes ont-elles un seuil qui les protège?

Si ce n'est pas le cas, vous devriez poser des joints-brosses. C'est très efficace pour lutter contre les courants d'air aux portes d'entrée et à celles qui communiquent avec des locaux non chauffés tels que garages ou caves. C'est facile à poser: quelques coups de vis et ça y est!

Pour empêcher la chaleur de s'échapper:

Joint mastic pour fenêtres

Ce système permet de calfeutrer les fenêtres gauchies d'habitations anciennes. Il comprend une cartouche à vis contenant 150 ml de mastic transparent aux silicones, une feuille de polyéthylène et un produit d'apprêt livré avec un pinceau.

10.-

Mastic de colmatage à base de silicone

Mastic à un composant, élasticité longue durée, résistance aux intempéries. A utiliser à l'extérieur comme à l'intérieur pour colmater portes, fenêtres, aquariums, etc. Transparent, blanc, gris ou noir.

tube de 100 ml **4.50** cartouche de 320 ml (100 ml = 2.81) **9.-**

Produit d'apprêt pour mastic à base de silicone

Permet au mastic d'avoir une excellente adhérence.

100 ml **4.80**

Mastic de colmatage à base d'acryl

Mastic à un composant, très résistant, à base de dispersion acrylique, recouvrable. A l'intérieur: baignoires, lavabos, catelles, etc.; à l'extérieur: lézardes, fissures. Ne craint pas le gel, ne «suce» pas la peinture. Existe en blanc ou en gris.

cartouche à vis de 150 ml (100 ml = 2.30) **3.50** cartouche de 320 ml (100 ml = 1.25) **4.-**

Pistolet presseur

pour extraire le mastic des cartouches.

6.-

Joint-brosse de bas de porte

110 cm de long. Teinte: blanc ou brun.

9.80

Joints de calfeutrage pour portes, fenêtres et caissons de stores:

Joint autocollant en mousse

Pour huisseries condamnées ou presque, 3 mm d'épaisseur, 10 mm de largeur, rouleau de 10 m

1.80

Ruban d'étanchéité en PVC

Pour fenêtres et portes exposées aux intempéries ou déjà très gauchies. Imperméable, 4 mm d'épaisseur,

rouleau de 6 m, en 9 mm de large (1 m = -.33³) **1.80** rouleau de 6 m, en 15 mm de large (1 m = -.50) **3.-**

Bourrelet de caoutchouc

Pour fenêtres et portes très gauchies ou destinées à être ouvertes et fermées très souvent. Caoutchouc rainuré insensible à la lumière et au vieillissement. Partie adhésive renforcée de fibre de verre.

rouleau de 6 m, en 9 mm de large (1 m = -.58) **3.50** rouleau de 30 m, en 9 mm de large (1 m = -.53³) **16.-**

Joint adhésif à alvéole

Pour fenêtres et portes très gauchies (interstices jusqu'à 5 mm) ou destinées à être ouvertes et fermées très souvent. Caoutchouc à alvéole extrêmement résistant, tant au vieillissement qu'à la lumière. 5 mm d'épaisseur. Partie adhésive renforcée de fibre de verre.

rouleau de 6 m, en 9 mm de large (1 m = -.83³) **5.-** rouleau de 30 m, en 9 mm de large (1 m = -.66⁶) **20.-**

Pour isoler:

Tubes isolants

Manchons de 1 m de long en mousse de polyuréthane de 20 mm d'épaisseur recouverte d'une feuille imperméable en PU. Pour tuyauteries

de 18 mm (3/8"), 21 mm (1/2"), 27 mm (3/4"), 34 mm (1 1/8") ou 42 mm (1 1/2") de diamètre. **5.30/7.80**

Ruban adhésif

Ruban de polyuréthane pour fixer les tubes isolants, 27 mm de large, 25 m de long.

8.80

Isolant mural sous-tapisserie en plaques

Mousse de polystyrène d'environ 3,5 mm d'épaisseur. Pour recouvrir et isoler les murs de soutien des habitations ou tout autre «pont» thermique tel que joints de carrelage ou poutres métalliques. plaque de 80 x 125 cm

2.50

Isolant mural en rouleau

Mousse de polystyrène de 3,5 mm d'épaisseur collée sur un carton de couleur claire. Rouleau de 50 cm de large et de 10 m de long. Se peint ou se tapisse sans traitement préalable.

14.-

Plaques isolantes

Plaques en mousse de polystyrène pour isoler tous murs, cloisons, plafonds (derrière des lambris par exemple) et toitures. 50 x 100 cm. Epaisseur:

10 mm **-.65** 20 mm **1.30** 25 mm **1.65** 30 mm **1.95**
40 mm **2.60** 50 mm **3.25** 80 mm **5.20** 100 mm **6.50**

Calicot adhésif

Tissu spécial autocollant, très souple, servant à recouvrir toutes sortes de fissures murales sans qu'il faille les boucher au plâtre. Se peint ou se tapisse sans difficulté. Rouleau de 5 cm de large et de 10 m de long.

4.50

Mastic adhésif

Pour coller les plaques de polystyrène et apprêter l'isolant mural sous-tapisserie.

1,5 kg **3.80** 7,5 kg **17.-**

Plaques réfléchissantes pour niche de radiateur

Plaques de polystyrène recouvertes d'une feuille d'aluminium. Pouvoir isolant renforcé.

4 plaques de 50 x 50 cm = 1 m² **8.-** rouleau de 50 cm de large et de 6 m de long (1 m = 3.66⁶) **22.-**

Feuilles réfléchissantes pour niche de radiateur

Feuilles de polyester au poli spéculaire, rouleau de 68 cm de large et de 3 m de long

(1 m = 7.66⁶) **23.-**

la chaleur la moins chère est bel et bien celle que vous aurez su économiser.

Do it yourself

MIGROS

Toujours à votre service.

Nouveau Contre la migraine et les maux de tête.

Aspro 500 effervescent est entièrement soluble dans l'eau. C'est pourquoi il agit vite et ménage l'estomac.



Vente en pharmacies et drogueries: Fr. 3.90. 115362-A

Action rapide et bien tolérée.

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant du Lacustre Colombier cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

CUISINIER

(pour seconder le chef), congé le dimanche et jours fériés.

Faire offres à J. Casella, tél. 41 34 41. 115081-O

Nous cherchons, pour date à convenir,

SECRÉTAIRE

à temps partiel, aimant le contact, et apte à travailler de façon indépendante.

Adresser offres écrites à CL 2100 au bureau du journal. 116655-O

Commerce de carburants cherche

chauffeur

expérimenté.

Adresser offres écrites à GO 2095 au bureau du journal. 115078-O

J.-J. Rössli, Cormondrèche maîtrise fédérale Plâtrerie-Peinture cherche

peintre qualifié

Entrée immédiate ou date à convenir. Tél. 31 66 76. 115765-O

TRAVAUX DE CONCIERGERIE

Quelle personne pourrait effectuer quelques heures de conciergerie chaque semaine dans les locaux de l'église catholique Saint-Nicolas - Valangines 97.

Pour tous renseignements s'adresser au tél. 24 23 47 (heures des repas). 115712-G

Kiosque cherche

remplaçante

2 jours par semaine. Téléphoner après 19 h 30 au 31 46 28. 115076-O

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

monteur électricien courant fort et

monteur désirant se former pour le téléphone conc. A.

Si cette offre vous intéresse, veuillez téléphoner au (038) 24 37 37. HASLER INSTALLATIONS S.A. Monruz 16 Neuchâtel. 115526-O

L'HÔPITAL DU PAYS-D'ENHAUT cherche à engager

1 employé (e) de bureau qualifié (e)

si possible avec quelques années d'expérience. Entrée immédiate ou à convenir.

1 laborantine médicale diplômée

laboratoire très bien équipé dans nouvel hôpital. Le personnel étranger avec permis B ou C est accepté. Entrée: 1^{er} mars 1981.

Les offres de service avec curriculum vitae et documents usuels sont à adresser à la Direction de l'hôpital du Pays-d'Enhaut, 1837 Château-d'Œx, tél. (029) 4 75 93. 115544-O

Progressa S.A. à Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

EMPLOYÉE DE COMMERCE OU SECRÉTAIRE

pour son département Recouvrements. Prière d'adresser vos offres manuscrites détaillées à Progressa S.A., case postale, 2000 Neuchâtel. 116592-O

Sécurité = Securitas

SECURITAS engage pour Neuchâtel des **hôtesse** pour service manifestations.

Securitas S.A., place Pury 9, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 45 25. 116368-O

Heureusement, il y a Securitas.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Vend

DS 23 Break

1973. Expertisée septembre 80. Fr. 3600.—

Tél. 25 93 29. 116778-V

ACHAT TOUTES VOITURES DES 1973 PAIE IMMÉDIAT - CASH - TEL. 021 / 56 21 86 (08.00 h - 21.00 h)

AUTO KLÖTI PUIDOUX-CHEVRES 97112-V

A vendre

Citroën GSA Berline

1980, 7000 km, brun-clair métallisé, remise intéressante ou reprise.

Tél. 24 12 13. 115650-V

Ecrîteaux en vente au bureau du journal

Occasion unique

LANCIA 2000 inj.

1975, parfait état. Expertisée, Fr. 6800.—

Tél. (038) 24 18 42. 115646-V

A vendre très belle

Citroën CX 2400 Pallas

intérieur cuir, 50.000 km. Expertisée, Fr. 9600.—

Tél. 42 38 01. 117034-V

A vendre

CITROËN VISA

1979, 30.000 km Fr. 6900.—

Tél. (038) 24 10 24 à 12 h 30. 117226-V

CORTINA 1300

1970, 59.000 km Fr. 2750.—

Tél. (038) 24 10 24 à 12 h 30. 117226-V

Saab 99, 2000 LS

3 portes, automatique, 1975, 96.000 km, climatisation, radio, expertise du jour, carrosserie et mécanique impeccable. Prix intéressant.

Tél. (038) 55 12 64 le matin de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir dès 18 h 30. 115675-V

ACTUEL

Occasions AMAG sélectionnées avec garantie à 100% pour ceux qui décident vite.

Golf GLS-5, 1300 1980, 13.000 km.

Golf GLS-5, 1500 1980, 30.000 km.

Golf GLS-5, 1500 1979, 16.500 km.

Golf GLS-5, 1500 1979, 32.000 km.

Golf GLS-5, 1500 1979, 35.000 km.

Golf GLS-3, 1500 1978, 35.000 km.

Golf GL-3, 1100 1978, 39.000 km. 115558-V

AMAG BIENNE

Nouvelle Route de Berne Tél. 032/25 13 13

EUROCASION

GARANTIE ★ CONFIANCE ★

Pas seulement un nom mais un engagement

Prenez l'avis de nos clients

EXPERTISÉES Livrables immédiatement

CITROËN GS 1220 bk	1977	7.300.—
ALFA NUOVA SUPER 1.6	1977	7.800.—
CITROËN GS 1220 bk	1976	3.900.—
HONDA CIVIC 5 P	1979	8.900.—
FIAT 130 cc	1974	11.900.—
CITROËN GS 1220	1975	4.900.—
LADA 1200	1976	5.300.—
CITROËN CX 2400 break	1977	12.900.—
FIAT 132	1974	4.900.—
CITROËN CX 2200	1976	8.900.—
FORD MUSTANG 2.8 Ghia	1978	13.900.—
CITROËN CX Pallas inj.	1978	14.900.—
AUSTIN PRINCESS 2200 HLS	1976	5.500.—
FORD GRANADA 2.3 L	1977	7.900.—
FORD TAUNUS 1300	1976	6.300.—
MERCEDES 308 Fourgon	1979	18.900.—
MERCEDES 240 D 3 0	1975	12.900.—
MERCEDES 250 SE	1968	5.900.—
MERCEDES 280 SE	1968	8.900.—
MERCEDES 250 C	1972	10.500.—

BUS NAVETTE GRATUIT À DISPOSITION DEPUIS LA PLACE PURY 116308-V

Apollo Garages Henri Favre

Neuchâtel/Bavière tél. 46 12 12

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

A propos de l'exposition au Collège latin organisée par la Ville et l'Eglise réformée

Des 17 vitrines que compte cette exposition, l'une est consacrée à l'effort missionnaire accompli en pays neuchâtelois.

L'intérêt missionnaire, rappelle le catalogue, prend naissance en Suisse romande au début du XIX^e siècle, étant inspiré par le mouvement religieux dit du Réveil. Fondées hors des Eglises officielles, des «Sociétés de missions» font connaître l'œuvre missionnaire et recueillent des dons en faveur des Missions moraves (fondées en 1770), de la Mission de Bâle (1820) ou de Paris (1822). Mais les Eglises romandes restèrent longtemps opposées à leurs activités.

La première Eglise à soutenir ouvertement l'effort missionnaire fut, dès 1856, l'Eglise libre vaudoise, fondée en 1847.

En 1871, les Vaudois Ernest Creux et Paul Berthoud partent en Afrique du Sud sous

les auspices de la Mission de Paris, mais avec l'intention de fonder la Mission vaudoise, qui verra le jour en 1875 et sera immédiatement adoptée par l'Eglise indépendante neuchâteloise, née deux ans auparavant.

Ainsi s'explique le fait que c'est dans des missions étrangères ou dans la Mission de Bâle que s'engagèrent les premiers missionnaires neuchâtelois tels Alphonse Lacroix, Paul Convert ou Fritz Ramseyer.

Alphonse Lacroix fut donc le premier Neuchâtelois à partir en mission. Qui était-il?

Dans une église de Calcutta, en Inde se trouve une inscription commémorative en anglais, dont nous donnons ici la traduction:

A la mémoire du révérend Alphonse-François Lacroix

pendant 38, ans fidèle et bien aimé missionnaire au Bengale

Il naquit près de Neuchâtel le 10 mai 1799, arriva à Chinsurah le 21 mai 1821, travailla sous les auspices de la Société des missions néerlandaises jusqu'en 1826, époque où il se joignit à la Société des missions de Londres, sous la direction de laquelle il travailla avec fidélité jusqu'à sa mort survenue à Calcutta le 8 juillet 1859.

Comme prédicateur des païens, il excellait.

Comme pasteur il fut grandement aimé.

Comme homme, sa grande intégrité, sa sagesse et sa bienfaisance inspiraient toute confiance.

Comme chrétien, il était universellement honoré.

A cet émouvant témoignage, ajoutons quelques précisions.

Alphonse Lacroix ne connut pas son père et fut adopté par un oncle maternel, M. Chanel, chrétien décidé, qui, à Cormondrèche, avait établi un institut d'éducation pour jeunes gens. Imprégné de cette atmosphère évangélique, grand, robuste, exubérant, le jeune homme s'enthousiasme aussi pour les choses militaires, malgré le souhait de son oncle qui, désirant le voir entreprendre des études de théologie, le confie à des professeurs. Mais, en 1814, n'y tenant plus, il décide de s'engager dans un régiment suisse au service de France, ce qui s'explique aisément si l'on sait que son père avait été un artiller français. Il finit par obtenir le consentement de son oncle et, sac au dos, passe par Aarberg en direction de Berne, quand, en vue de cette ville, conscient des prières des siens, il rebrousse chemin, parvint chez son oncle, pose son sac et s'écrie: «Vous avez prié pour moi. Me voici!»

Un stage de précepteur le mène, dès 1816, en Hollande, où, le 3 avril 1819, il entra au service de la Mission néerlandaise qui, en 1821, l'envoie en Inde. Son ministère fut remarquable. Durant cette période, par exemple, fut abolie la coutume qui voulait qu'on brûlât la femme sur la tombe de son époux.

De 1842 à 1843, Alphonse Lacroix est en Europe. A Genève, Lausanne, Neuchâtel, Paris ou Londres, cultes et conférences eurent un retentissement considérable. Beaucoup de paroisses n'avaient jamais encore accueilli un prédicateur venu de si loin. C'est alors que, selon notre «Messageur boîtes» de 1860, il remit à notre Musée d'éthnographie une très riche collection d'objets religieux des Indes.

Dès son retour au Bengale, il reprit avec zèle ses activités bibliques et ses prédications itinérantes. Mais, à la consternation de tous, le 19 mai 1859, alors qu'il n'avait que soixante ans, un abcès au foie le terrassa d'une douleur aiguë. En dix jours de soins prodigués, il s'éteignit le 8 juillet. L'évêque de Calcutta fut au premier rang du service funèbre auquel participa une grande foule.

Dans le temple de Lignières, village natal d'Alphonse Lacroix, se trouve aussi, nous ignorons depuis quand, une stèle commémorative. M. Fx. (A suivre.)



Alphonse-François Lacroix: le premier missionnaire neuchâtelois, né à Lignières en 1799, il est décédé à Calcutta en 1859.

Le temps en octobre: d'abord chaud, puis la pluie, la pluie...

L'Observatoire de Neuchâtel communique:

Jusqu'au 7, le mois d'octobre a été très chaud, bien ensoleillé, sec et sans pluie; dès le 8 la température est tombée en-dessous de la moyenne, les précipitations ont été abondantes (du 7 au 24) et l'insolation est devenue déficitaire, sauf pour les 5 derniers jours, qui eux, ont été bien ensoleillés.

La moyenne mensuelle de la température de l'air est de 9°3 (normale: 9°2) et celles prises par pentades sont les suivantes: 14°2, 10°7, 7°2, 7°4, 7°8 et 8°5; ces dernières illustrent clairement le changement de température survenu à partir de la date indiquée ci-dessus. Les moyennes journalières sont comprises entre 16°1 le 7 et 4°8 les 20 et 31.

Le thermomètre a atteint ses extrêmes le 2: 21°9 et le 20: 0°, ce qui donne une amplitude absolue de la température de 21°9 pour une valeur normale de 20° en octobre.

L'insolation totale est normale (99,4 heures) grâce à un bon début et une bonne fin de mois, la période centrale étant nettement peu ensoleillée. L'insolation journalière maximale est de 9,3 heures le 26, tandis que 5 jours n'ont pas vu le soleil et que 6 jours ont un ensoleillement inférieur à une heure.

Les précipitations sont en excès de 59 mm ou + 77% par rapport à leur valeur normale qui est de 78 mm; elles ont été de 137 mm 7 en octobre. Le maximum journalier est de 45 mm 7 le 7; ce jour-là elles ont débuté à 15 h 15 et c'est avec elles que la belle période du début du mois a pris fin. Il y a eu 12 jours de précipitations supérieures à 0 mm 3 par jour; le 7 un orage lointain, dans le sud de la station, s'est manifesté entre 21 et 22 heures.

DEUX JOURS DE BROUILLARD

La moyenne de la pression atmosphérique est de 718 mm (normale: 720 mm 2); les lectures extrêmes du baromètre sont de 729 mm 1 le 20 et 703 mm 4 le 11, ce qui donne une amplitude absolue, assez élevée pour octobre, de 25 mm 7 (normale: 19 mm 9); les moyennes journalières sont comprises entre 728 mm 6 et 703 mm 9 aux mêmes dates.

La moyenne de l'humidité relative de l'air est faible: 76% (normale: 84%); ceci est dû principalement au fait que le brouillard au sol ne s'est manifesté qu'au cours de 2 jours; les moyennes journalières oscillent entre 55% le 6 et 92% le 17; la lecture minimale de l'hygromètre a été faite le 6: 43%.

Les vents ont parcouru 4418 km à la

vitesse moyenne de 1,6 m/seconde; la répartition selon les 8 secteurs principaux est la suivante: sud-ouest: 24% du parcours total, ouest: 23%, nord: 14%, est: 11%, nord-ouest: 10%, nord-est: 9%, sud: 6% et sud-est: 3%. Le parcours journalier maximal est de 451 km le 7, du sud-ouest (5,2 m/s ou 19 km/h) et le 21 a été le jour le plus calme avec 11 km. La vitesse de pointe maximale de 90 km/h s'est produite le 29 du nord-ouest, suivie de 80 et 75 km/h le 7 du sud-ouest. G.J.

énergie demain

des du sous-sol helvétique sont mal connues, témoigne d'une attitude non scientifique et de bien peu de curiosité intellectuelle.

Lorsque des associations prétendument écologiques annoncent qu'elles mettront tout en œuvre pour contrecarrer les travaux de la CEDRA, elles démontrent clairement le peu de cas qu'elles font d'une loi largement approuvée par le peuple et les cantons.

Chaque jour, des déchets radioactifs sont produits en Suisse. C'est l'un des prix que nous payons à notre bien-être socio-économique et aux progrès de la santé publique. Leur élimination en toute sécurité est un acte de responsabilité à l'égard de nos concitoyens et des générations futures.

Grâce à la sécurité des centrales nucléaires et aux travaux de la CEDRA, l'énergie nucléaire — qui fournit d'ores et déjà un kilowatt-heure électrique sur trois — ne produira ni marée noire, ni Seveso. Et elle nous permettra d'atténuer notre dépendance envers le pétrole, dans l'attente des énergies nouvelles.

«Energie demain» est publié par la Fédération romande pour l'énergie.

Réd. responsable: R. MOTTIER

VIGNOBLE

BEVAIX

Et patati! Et patata...

Un trio de camarades de Bevaix qui s'amuse à cultiver un jardin potager à la Roche-Devant, au-dessus de Fresens dans la Béroche, ont réussi à faire pousser des patates Urgenta à ... 1400 mètres d'altitude, ce qui, paraît-il est fort rare. D'habitude la patate ne supporte pas plus de 1000 mètres! Et l'une de ces patates avait le joli poids de 700 grammes.

AUVERNIER

Présence militaire

(c) Dès lundi matin, le détachement de police auxiliaire 51 effectuera son cours de répétition à Auverniat! Cette unité quittera la localité le 22 novembre après avoir participé aux manœuvres du corps d'armée.

Que faire des déchets radio-actifs ?

LORSQU'IL confie une tâche à la Confédération, le Parlement agit tout naturellement dans le souci de l'intérêt général. Ceci est d'autant plus vrai lorsque ce mandat est confirmé par les citoyens. Or, en approuvant à deux contre un la révision de la loi sur l'énergie atomique, le 20 mai 1979, le peuple suisse s'est rallié à un projet dont l'intérêt général est double: d'une part, la nouvelle loi soumet l'utilisation pacifique de l'atome à des restrictions dont la sévérité, sans égale dans le reste du monde, exclut la construction de toute centrale dont la nécessité n'est pas rigoureusement démontrée. D'autre part, elle subordonne le nucléaire à la preuve d'une élimination sûre et définitive des déchets radio-actifs.

Cette preuve devra être apportée d'ici 1985. C'est le travail qui a été confié à la Société coopérative nationale pour l'entreposage de déchets radio-actifs (CEDRA). Celle-ci devra mettre au jour des sites susceptibles d'accueillir les déchets dans de strictes conditions de sécurité. Cette tâche est d'autant plus urgente que les hôpitaux, la recherche et l'industrie produisent également jour après jour des déchets radio-actifs dont il faut se défaire.

Il se trouve pourtant des gens qui contestent l'utilité de cette tâche, voire qui s'y opposent activement. Affirmer, comme le font certains géologues notoirement antinucléaires, que la Suisse ne se prête pas au stockage des déchets radio-actifs alors même que les couches profon-

VAUD A LAUSANNE

Maurice Béjart présente Mudra

Saisissant contraste que celui de Maurice Béjart, pantalon noir et pull, seul sur le plateau dénudé et du public huppé et endiamanté convié à Beaulieu par la Fondation en faveur de l'art chorégraphique au bénéfice du Prix de Lausanne. Les ovations passées, Béjart a redit l'importance de la danse au XX^e siècle. A notre époque, on a pris pleinement conscience des possibilités du corps humain en dehors des disciplines classiques. De plus, il faut compter avec l'apport des civilisations africaines et asiatiques. Le danseur a besoin d'être autre chose qu'une mécanique bien réglée et, pour être complet, doit connaître la musique, le chant, toutes les formes d'expressions corporelles et dramatiques. Le chorégraphe moderne peut ainsi disposer d'éléments polyvalents.

C'est dans ce but que Maurice Béjart a fondé Mudra (ce qui veut dire «geste» en sanscrit), une école qui offre un enseignement pluridisciplinaire tout en étant un lieu de recherche et de création. Mudra existe à Bruxelles depuis 1970, à Dakar depuis 1977. L'an prochain, Mudra-Paris s'ouvrira au Palais de Chaillot.

Pour illustrer ces propos, 24 élèves ont présenté des exemples du travail de

l'école: « Rythme », très intéressant par la décomposition, le déploiement, et la propulsion du mouvement initial; « Trois morceaux en forme de poire », de Satie, chorégraphiés par F. Hiffler, aux variations très pures mais dont l'ensemble manque singulièrement de décontraction et d'humour; enfin, « Rythme pour bouche », un exercice pour quatre voix, amusant mais très mode actuelle.

En deuxième partie de spectacle, cinq étoiles internationales présentaient des pas de deux de M. Béjart. Si « Bhakti » a quelque peu vieilli et souffre d'être sorti de son contexte, « Hétiogabale » est une merveille de sensualité barbare, magnifiquement interprété par S. Mirk et Ph. Lizon. Quant à D. Lommel et Luciana Savignano, ils ont dansé « Les Vainqueurs », un beau ballet évoquant la quête spirituelle de deux amants sur une musique orientale et le « Tristan » de Wagner.

Le succès de la soirée a prouvé aux responsables de la Fondation que leur effort est compris du public. Il leur permettra de poursuivre leur but et, surtout, de mettre sur pied le prochain concours pour jeunes danseurs qui se déroulera à Lausanne du 28 janvier au 1^{er} février 1981.

G. C.

CANTON DU JURA

Berne-Jura: quatre conventions

Le parlement siège jeudi prochain

De notre correspondant: Jeudi prochain 13 novembre, le parlement aura à se prononcer sur la ratification de quatre conventions liant le canton du Jura et celui de Berne, au sujet de l'Ecole secondaire de Bellelay, de l'utilisation des centres d'instruction de la protection civile de Tramelan, Laufon et Lyss, du commissariat cantonal bernois des guerres et du Service jurassien des affaires militaires, et, enfin, au sujet de la création et de l'entretien d'un service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière.

ÉCOLE SECONDAIRE DE BELLELAY Fondée en 1954 en raison notamment de l'éloignement géographique, l'Ecole secondaire de Bellelay a actuellement trois classes. Pour l'année 1980-1981, elle comprend 57 élèves: 16 proviennent de Lajoux, 21 des Genevez, et les autres de localités de la Courvine appartenant au Jura bernois: Bellelay, Saicourt,

Châtelat, Monible et Sornetan. Les deux tiers de l'effectif proviennent donc du canton du Jura. Depuis de nombreuses années, cette proportion est stable et elle devrait se maintenir.

Quant au corps professoral, il compte quatre enseignants: deux domiciliés dans le Jura (Delémont et Bassecour) et deux dans le Jura bernois (Malleray et Corgémont). L'école donne satisfaction du point de vue pédagogique. Elle épargne aux élèves de trop longs déplacements et facilite la scolarisation au niveau secondaire. Les habitants de Lajoux et des Genevez ont affirmé souvent leur volonté de voir se maintenir cette école. Un accord détermine la participation jurassienne aux frais: 62.000 fr. en 1979.

Dorénavant, donc, une convention devrait remplacer l'accord conclu en 1978. Elle constituera un progrès sensible par rapport à l'accord, car désormais les autorités jurassiennes peuvent intervenir en cas de litiges importants. Elle associe les services jurassiens d'inspection à la surveillance de l'école. Elle garantit aux enseignants la possibilité d'être domiciliés dans le canton du Jura. Elle modifie quelque peu la participation financière du Jura.

La convention est conclue pour six ans, et elle est renouvelable. Elle peut

être révisée ou abrogée pour la fin d'une période.

UTILISATION DES CENTRES BERNOIS D'INSTRUCTION DE PROTECTION CIVILE

Le Jura a l'obligation d'organiser des cours d'instruction et de formation des soldats de la protection civile. Mais pour l'instant, il ne possède pas de centre d'instruction. Il envisage donc une convention qui lui donnera la possibilité de faire former ses responsables de la protection civile dans les centres bernois de Tramelan, Laufon et Lyss-Kappelen. Le gouvernement est actuellement chargé d'étudier la possibilité de créer un centre capable d'organiser, dans un premier temps, les cours ordinaires de la protection civile.

COMMISSARIAT BERNOIS DES GUERRES ET SERVICE JURASSIEN DES AFFAIRES MILITAIRES

Dans ce domaine également, le canton doit assumer certaines obligations découlant de la loi fédérale sur l'organisation militaire. Mais il ne dispose pas encore d'un arsenal. Actuellement, les services de l'Etat se consacrent à la recherche de locaux favorables à la réalisation d'un arsenal jurassien, qui doit être implanté en Ajoie.

Une convention doit donc permettre au Jura de bénéficier des prestations du commissariat bernois des guerres en ce qui concerne la répartition des objets d'équipement à faire

confectionner par les artisans jurassiens, le rétablissement de l'armement et de l'équipement des citoyens astreints, la réparation des armes personnelles et la prise en charge de l'équipement et de l'armement des militaires en congé à l'étranger.

CRÉATION D'UN SERVICE D'INSPECTION ET DE CONSULTATION EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE LAITIÈRE

La production de lait commercial relève, dans le Jura, de deux fédérations laitières: la fédération du nord-ouest, à Bâle, et la fédération bernoise. Une convention au sujet du service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière et sur le service sanitaire laitier a déjà été signée avec la fédération du nord-ouest, à Bâle. Reste à signer la même convention, pour satisfaire aux obligations légales, avec la fédération bernoise. Une convention qui concerne tout spécialement les sociétés de laiterie des Franches-Montagnes. BÉVI

Soyhières: bientôt les «grands travaux»

De notre correspondant: Si le parlement en approuve les crédits, les grands travaux prévus pour la suppression du fameux passage à niveau de Soyhières, avec correction de la route, vont débuter en 1981. C'est ce que répond le gouvernement à une question du député Gury (PCSI). Ces travaux impliquent une étroite collaboration entre les CFF, le canton et le syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Delémont et environs. Ils seront exécutés en trois étapes.

Première étape: dérivation de la Birse au sud de Soyhières, et déplacement du canal d'amenée de l'usine de Bellerive.

Deuxième étape: construction d'un nouveau tracé de la ligne CFF et de la route principale Delémont - Bâle T 18. Un passage à niveau provisoire sera établi à la hauteur du barrage de Bellerive.

Troisième étape: démolition du passage sous-voie actuel de «Sous-le-Vorbourg» et construction conjointe de la nouvelle route. Les bureaux d'ingénieurs ont été désignés. Le projet général de la route doit encore être affiné. Des contacts ont lieu à ce sujet avec la commune de Soyhières. Ils devront se poursuivre avec la commune de Delémont et les principaux propriétaires fonciers touchés par cette correction. Le projet sera mis à l'enquête publique cette année encore. Les devis seront établis, et les frais répartis entre les CFF et le canton.

La mise en chantier de la première étape est prévue pour la seconde moitié de 1981, y compris l'aménagement du nouveau lit de la Birse et la construction du collecteur principal de la station d'épuration des eaux. Cette importante réalisation devrait être terminée vers 1985. Il s'agit donc d'une œuvre de longue haleine. Mais on l'attend depuis si longtemps (plus de 20 ans) que la population de la région patientera volontiers encore quelques années, si vraiment elle voit que quelque chose se fait.

CHÂTILLON Collison: trois blessés

(c) Samedi, vers 19h30, une voiture conduite par un jeune automobiliste de Saignelégier, qui roulait entre Courrendlin et Châtilton, est sortie de la route à une bifurcation, en raison de sa vitesse excessive, et est allée se jeter contre une autre voiture qui était stationnée en dehors de la chaussée, avec son conducteur à l'intérieur. L'automobiliste fautif et son passager, ainsi que l'autre conducteur, ont été blessés. Les dégâts matériels s'évaluent à 14.000 fr.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura B. Willemin 2852 COURTÉTELLE Tél.: 066 22 25 38 Télex: 3 45 63

Pas de service officiel de pompes funèbres dans le Jura

(c) Un député popiste avait demandé au gouvernement s'il n'avait pas l'intention de créer un service officiel de pompes funèbres. La réponse vient de tomber: non, dit le gouvernement. Le canton compte déjà sept entreprises: deux dans le district de Delémont, quatre dans celui de Porrentruy, une aux Franches-Montagnes. Parler de monopole est exagéré aux yeux du gouvernement, puisque pour autant qu'elle satisfasse aux dispositions légales, toute nouvelle entreprise de pompes funèbres peut obtenir une concession. Quant aux tarifs des inhumations, ils sont proposés par l'Association jurassienne de thanatologie et approuvés par le département de l'économie publique.

Une motrice des CJ déraile

Une motrice des Chemins de fer du Jura a déraillé hier, peu après 19 h, entre la gare de Lajoux et Saulcy, près de la halte de Bollement. Elle a heurté une masse de rochers qui s'était écroulée sur la voie. Une personne a été légèrement blessée. Le trafic devrait être rétabli ce matin. On ignore actuellement le montant des dégâts.

CANTON DE BERNE

Formation d'employées de maison

Création de l'Association en économie familiale (AEF)

De notre correspondant: Dernièrement a été constituée l'Association en économie familiale (AEF). L'assemblée constitutive s'est déroulée à Tavannes, sous la présidence de Mme Marie-Thérèse Monnier. Mme Viviane Comment et M. Claude Gassmann, directeur de

l'Ecole professionnelle de Tavannes, ont collaboré à la mise sur pied de cette nouvelle association.

L'AEF a pour but de promouvoir la formation professionnelle en économie familiale, de favoriser et d'encourager la formation continue, de traiter

des problèmes relatifs aux contacts, de se prononcer sur tous les problèmes concernant l'économie familiale. L'Association organisera et réalisera les cours et les examens pour la formation de nouvelles maîtresses d'apprentissage, collaborera avec les instances compétentes, notamment les offices de la formation professionnelle et les écoles professionnelles, proposera des personnes compétentes pour exercer divers mandats (experts pour les examens, membres des commissions de surveillance des apprentissages, commissions d'écoles professionnelles, etc.).

PAR-DESSUS LA FRONTIÈRE

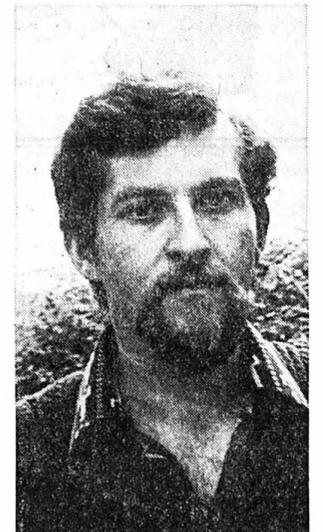
Ce sont huit personnes, ayant suivi les cours et subi les examens organisés par l'Ecole professionnelle de Tavannes sur mandat des instances cantonales, qui ont fondé l'Association en économie familiale. Dès à présent, toutes les maîtresses d'apprentissage diplômées et toutes les enseignantes d'écoles professionnelles peuvent demander leur admission dans la nouvelle association. Une trentaine de maîtresses d'apprentissage du Jura bernois et du canton du Jura sont susceptibles de faire partie de l'association.

Au cours de l'assemblée constitutive, M. Claude Gassmann a fait un exposé sur la promotion de ces nouveaux apprentissages dans la région. Les maîtresses d'apprentissage forment des employées de maison en ménage privé ou en ménage collectif (home, internat, maison de retraite), ainsi que des employées de ménage hospitalier. Les apprenties suivent les cours à l'Ecole professionnelle de Tavannes. Pour les employées de ménage hospitalier (deux ans d'apprentissage), une classe sera ouverte à Tavannes dès août 1981.

Un comité a été désigné pour trois ans. Mme Vèrene Steiner, présidente, Mmes Rolande Mottet, de Sornetan, Marie-Thérèse Monnier, de Tavannes, Iris Degoumois, de Crèmesin, et Léonie Voumard, de La Neuveville, en seront membres.

TAVANNES

Installation du nouveau pasteur



Le pasteur Dal Molin. (Aviprésente Pétermann)

(c) Elu par l'assemblée du dimanche 5 octobre dernier, le nouveau pasteur de la paroisse réformée allemande de Tavannes, M. Georges Dal Molin, sera installé dimanche 16 novembre. Relevons que depuis le départ du regretté pasteur Brenner, le poste était vacant depuis plusieurs mois.

deux semaines est d'emblée fixée pour la fermeture, l'année prochaine, des trois usines. Les vacances officielles à la MMH auront lieu du 17 juillet au 3 août 1981.

Les employés seront libres de fixer les dates pour les semaines supplémentaires.

Prochaine séance du législatif

Les 41 conseillers de ville de Moutier sont convoqués pour le lundi 24 décembre. C'est à une petite séance qu'ils sont conviés. On y parlera de la création d'une crèche (voir notre édition de vendredi) et de la demande de crédit nécessaire, soit 158.000 francs. Le Conseil municipal répondra ensuite à diverses motions et interpellations. Tout d'abord à M. Alain Coullery (PSA) qui demande que la commune de Moutier soit soumise à l'arrêté fédéral contre les abus en matière de loyer. Ensuite, à M. Pierre-Alain Droz (RPJ) qui a déposé une motion visant à instaurer à Moutier une fête des enfants en fin d'année scolaire, et une interpellation à propos de la suppression des examens d'admission à l'école secondaire.

Enfin, M. Jean-Pierre Rohrbach (PSA) développera sa motion concernant l'aménagement du puits profond de La Foule.

Absences-vacances: grave déséquilibre chez Moutier-Machines-Holding (MMH)

De notre correspondant: La MMH (Moutier - Machines - Holding), qui regroupe les entreprises Tornos, Bechler et Pétermann, et qui occupe quelque 2000 personnes, a annoncé à son personnel qu'il ne pourrait plus dorénavant jouir du système des vacances dites «à la carte». Cette décision, qui a déçu la majorité du personnel, a été prise contrairement à l'avis des délégués du personnel.

Cependant, la direction a déclaré qu'il avait été enregistré durant les mois de juillet et août des pointes d'absences-vacances de plus de 50%. Cela a provoqué des déséquilibres graves, notamment dans le processus de fabrication. Ainsi, une période de

Tentatives de cambriolage

(c) Des inconnus ont pénétré par effraction dans les locaux de la boulangerie Werth, rue du Clos, à Moutier, dans la nuit de vendredi à samedi. Cependant, ils n'ont rien pu emporter. Ils se sont alors attaqués à la porte d'entrée de la droguerie Borel, dans le même bâtiment. Ils ont été dérangés et ont pris la fuite.

Saint-Imier: pas de musée, mais des richesses...

De notre correspondant: Bien que pour l'instant Saint-Imier n'ait plus de musée, la commission responsable n'en demeure pas pour autant inactive. Depuis deux ans, elle s'est fixée pour but de montrer quelques-unes de ses richesses à la population.

L'année dernière, dans le cadre de l'exposition décentralisée du Musée des beaux arts de Berne, tenue à la salle de spectacles de Saint-Imier, la commission en a profité pour présenter les œuvres de Jules Blancpain, propriétés de la Municipalité.

Cette année, les responsables du musée ont décidé d'exposer une partie des nombreuses pièces de monnaies anciennes (monnaies cantonales, monnaies romaines) que possède le musée. Grâce à la Banque cantonale de Berne à Saint-Imier, il a été possible de réaliser

ce vœu. La BCB mettra à disposition ses locaux et des vitrines spécialement conçues pour cette occasion. M. André Frey, membre de la commission et numismate à ses heures, a procédé au choix des pièces qui seront exposées. Il prépare les notices explicatives qui seront rassemblées dans un petit catalogue édité pour cette circonstance.

Dans le courant du mois de février ou mars 1981, les Imériens pourront admirer quelques richesses de «leur musée» dans les locaux de la Banque cantonale de Berne.

BÉVILARD

Assemblée des sociétés de chant et de musique du district de Moutier

(p) L'assemblée des délégués de la Fédération des sociétés de chant et de musique du district de Moutier s'est tenue sous la présidence de M. François Affolter, de Bévilard. Dans son rapport annuel, le président a relevé la bonne marche de la fédération, mais a lancé un cri d'alarme pour le recrutement de jeunes membres. Il a aussi rappelé le succès du festival de Tavannes à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la fédération.

En 1981, le festival aura lieu en mai, mais la société organisatrice n'a pas encore été désignée. Les «Amis», chœur d'hommes de Malleray, ont refusé faute d'effectifs suffisants. Ce sera soit le «Maennerchor» et le Chœur d'hommes de Moutier, ensemble comme il y a deux ans, ou l'«Espérance», chœur mixte de Reconville. Le comité a été réélu sans changement. Les directeurs généraux ont été désignés: M. Fritz Huber pour les «Maennerchöre», M. Georges Crevoisier pour les chœurs d'hommes et M. Pierre Luthy pour les chœurs mixtes.

COURT

Collision

Samedi, vers 15 h 15, un automobiliste français qui participait au rallye de Court a provoqué un accident en redescendant d'une épave spéciale où il n'était pas chronométré. Il a entrepris le dépassement d'un véhicule qui voulait bifurquer de gauche. Il y a eu une collision, avec 10.000 fr de dégâts, mais pas de blessés.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Bureau de Moutier Ivan Vecchi PASSAGE DE L'OURS 2740 MOUTIER Tél.: 032 93 44 66 Télex: 34 91 27

VILLE DE BIENNE

Le Synode du Jura a siégé à Bienne

L'Eglise et la presse

De notre rédaction biennoise: Les remous qui entachèrent à l'époque la réélection du pasteur Charles Biber, de Moutier, au ministère de presse, ont peut-être trouvé samedi leur véritable épilogue. Désireux de jauger l'importance et la nécessité du mandat attribué au pasteur Biber, le Synode de l'arrondissement ecclésiastique du Jura, réuni samedi à Bienne, avait judicieusement décidé de placer sa session d'automne sous le thème «L'Eglise et la presse».

Chargé d'enseignement à l'institut de journalisme et des communications sociales à l'Université de Fribourg, le journaliste parlementaire Denis Barrelet s'est chargé dans un premier temps de définir le rôle et les limites d'un journal. Tour à tour, les délégués du synode ont été informés quant aux contingences techniques, financières, horaires et humaines du problème. A l'heure où licenciements de journalistes et disparitions de journaux secouent la presse helvétique, M. Denis Barrelet s'est plus spécialement attaché sur les libertés de la presse: - La liberté d'expression est au journaliste ce que l'oxygène est à l'être humain. Or, il ne s'écoule bientôt plus une semaine en Suisse et ailleurs sans que l'on voit passer une charrette de rédacteurs s'en allant à l'échafaud où le couperet ne taille pas dans la chair mais bien dans la liberté d'expression! a-t-il dit notamment.

Pourtant, le Tribunal fédéral précise dans un arrêt que «la liberté de la presse doit jouir d'un traitement privi-

légié de la part des autorités». A elles, donc, d'intervenir si nécessaire!

MAUVAIS LECTEURS

Le synode a également pris connaissance avec intérêt de quelques chiffres: les Suisses consacrent en moyenne 27 minutes par jour à la lecture de leur journal préféré et lisent un article sur cinq. Par ailleurs, un cinquième seulement des nouvelles est publié. Au cas contraire, les quotidiens compteraient près de 250 pages...

Nantis de toutes ces informations, les délégués du synode ont ensuite été confrontés à un exemple concret: en l'occurrence celui de «leur» hebdomadaire, la «Vie protestante», présentée par son directeur Freddy

Klopfenstein, puis par son correspondant jurassien Charles Biber, qui a insisté sur l'importance du service de presse qu'il assume parallèlement en renseignant régulièrement les rédactions régionales sur la vie de l'Eglise.

BUDGET ACCEPTÉ

Précédant les larges débats sur les relations entre la presse et l'Eglise, la partie administrative de la session d'automne du synode a notamment vu l'adoption d'un projet pour la création d'un demi-poste pastoral pour la catéchèse des enfants handicapés (devisé à 60.000 fr.) et l'acceptation des budgets, dont celui du bureau du synode qui roule sur 477.370 francs. A noter que la cible d'entraide des paroisses pour 1981 n'a pas subi de modifications par rapport à l'an passé: elle reste fixée à 600.000 francs. Enfin, le directeur du Centre social protestant, le pasteur Marc Jeannerat, a été reconduit dans ses fonctions pour quatre ans. D. Gis.

L'art au féminin pluriel

De notre rédaction biennoise: Jusqu'au 6 décembre, les œuvres de quelque 150 membres de la Société des femmes peintres, sculpteurs et artisans suisses sont exposées à l'Ecole professionnelle biennoise. L'art au féminin, ou l'art tout court? De nos jours, l'art féminin est trop souvent accusé de dilettantisme. Ceci de façon inconsidérée, généralisée et souvent injustifiée. La présidente de la Société des femmes peintres, sculpteurs et artisans suisses dit:

- Ce n'est pas parce que les femmes artistes sont moins nombreuses que les hommes, qu'on doit trouver normal que seulement 5% des commandes publiques soient octroyées aux filles d'Eve.

En effet, si les femmes sont moins présentes dans les milieux artistiques, c'est souvent dû aux brimades qu'elles ont subies depuis des générations, situation qui aurait freiné fortement l'esprit créatif des filles. Pour lutter contre cet état de choses, les femmes peintres se sont donc réunies en un groupe, en 1902, à Lausanne.

Aujourd'hui, après 78 ans d'association et 29 expositions, elles se battent pour favoriser la création féminine. Tant qu'elles ne verront pas leur état d'artiste accepté aussi bien que celui de l'homme, elles estiment que leur association gardera sa raison d'être. Car l'art n'a pas de sexe, ni d'âge, ni de nationalité.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, Les monstres de la mer; 17 h 45, Little Caesar. Capitole: 15 h et 20 h 15, Safari rallye. Elite: permanent dès 14 h 30, Bangkok porno. Lido 1: 15 h, 18 h et 20 h 15, Brigade mondaine - Vaudou aux Caraïbes. Lido 2: 15 h et 20 h 30, The Shining; 17 h 45, Being there. Métro: 19 h 50, Attack squadron; Geier von Alaska. Palace: 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Xanadu. Rex: 15 h et 20 h 15, Le Supercop; 17 h 45, Interiors. Studio: permanent dès 14 h 30, Toujours prêt au plaisir.

EXPOSITIONS

Galerie UBS, Pont-du-Moulin: une artiste biennoise, Marguerite Bourgnon, expose sa collection de vitraux. Palais des congrès, salle du Foyer: Billy Clottu, art géométrique, dessins, encre de Chine, aquarelles, 17 h-21 h 30. Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décoratrices: sections Bâle, Berne, Genève, 14 h-21 heures.

CONCERT

Société suisse de pédagogie musicale, salle Farel: soirée Hermann Goetz, à 20 h 15. Pharmacie de service: Boujean, route de Boujean 118, tél. 41 19 21.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne Bureau Cortési Route de Neuchâtel 140 2505 BIENNE Tél.: 032 22 09 11 Télex: 34 184

Nouvel Hugin 908 **mio star** plus puissant, moins bruyant, plus perfectionné. Mio-Star - la bonne étoile des ménagères.



Le nouvel Hugin 908 est le résultat d'une collaboration fructueuse dont vous pouvez profiter aujourd'hui. Voilà pas moins de dix-huit ans que Migros collabore étroitement avec le fabricant suédois; question expérience, cela veut tout dire! Aidés par des techniciens patentés, nous avons dressé la liste de toutes les conditions que devait remplir le nouvel Hugin 908. Résultat, nous avons un aspirateur beaucoup plus per-

formant parce que plus perfectionné, un aspirateur de qualité supérieure, vendu à un prix étonnamment bas.

Le modernisme dans les domaines technique, pratique et esthétique.

Il a fière allure, notre aspirateur. Et il est bien fait: sa puissance d'aspiration a été augmentée de 15% son moteur de 850 W, déjà peu bruyant, a été rendu encore plus silencieux son nouveau sac à poussière a une plus grande contenance, d'où l'obligation de le changer moins souvent l'air est rejeté vers le haut, empêchant la formation de nuages de poussière au sol

- En plus:**
- *le cordon long de 7 m s'enroule automatiquement
 - *les larges touches de commande au pied sont facilement identifiables
 - *la bande de caoutchouc située devant et sur les côtés protège vos meubles
 - *l'arrière plat permet de l'utiliser à la verticale
 - *sont compris dans le prix: un suceur pour sols lisses et tapis, un suceur effilé, un suceur à habits, une brosse à poussière, un tuyau, des tubes de rallonge et des sacs à poussière en papier.

... avec tous les avantages spécifiques de Mio-Star: Une qualité de tout premier choix, une technique très élaborée, cela va de soi. Des lignes esthétiques, la fiabilité du fonctionnement, c'est bien connu. Enfin, la sécurité grâce au service après-vente et à la garantie Migros, deux raisons supplémentaires d'opter pour le nouvel aspirateur Hugin 908 Mio-Star.

250.-



Garantie Migros
Chaque appareil électrique Mio-Star a subi des tests très sévères dans nos laboratoires et a été approuvé par l'ASE. Migros vous offre une garantie totale d'une année pour votre appareil.



Service après-vente Migros
Il est garanti rapide et bon marché. Vous pouvez déposer votre appareil dans n'importe quel magasin Migros. Même après la vente, nos spécialistes restent à votre disposition. Réparations et pièces de rechange garanties pendant les 10 ans qui suivent la date d'achat.

MIGROS **mio star**

Le plaisir d'offrir.



Vittel vous aide à éliminer les impuretés qui fatiguent votre corps.



115671-A

Condensat 16 mg, Nicotine 1.2 mg

115226-A

Vittel, eau minérale naturelle, sulfatée calcique.

115226-A

SOUFFLEURS D'AIR CHAUD
ainsi que catalyseurs et infra-rouges

VENTE et LOCATION
Appareils mobiles, sans cheminée, ni odeur, ni fumée (propane). Petits et grands modèles.

KEMAG S.A.
16, rue Baulte - 1201 GENÈVE
Tél. (022) 44 06 52
et (022) 44 03 14

110151-A

ABRIS pour voitures utilitaires expositives garagistes
parcs d'usines autres usages possibles. Renseignez-vous chez

Uninorm, Lausanne
Tél. (021) 37 37 12, 94250-A

POURQUOI PAYER CHER UNE PROTECTION ANTIVOL?

La pose du système que nous vous proposons ne nécessite aucun branchement électrique, elle se fait en un tour de main, son efficacité est garantie et son prix imbattable.

Pour tous renseignements, tél. (038) 25 46 45, heures de bureau. (Toute demande sera traitée avec la plus grande discrétion).

116302-A

Réparations machines à laver
Toutes marques. Rapides, bien faites. Conditions imbattables!

Den'SERVICE
(038) 46 10 01
(039) 26 71 49
(032) 92 18 72.

115405-A

BAUX À LOYER
à vendre à l'imprimerie de ce journal.

SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE POUR LA PROTECTION DE LA SANTÉ MENTALE

vendredi 14 novembre, à 20 h 30, à l'auditoire des Lettres de l'Université de Neuchâtel, 26, av. du 1^{er} mars.

«Prévention et Santé mentale»

Conférence donnée par le professeur Gaston Garrone, directeur des Institutions universitaires psychiatriques de Genève. Médecin-chef du Centre psycho-social.
Entrée Fr. 5.—
Etudiants Fr. 3.—.

114488-A

FEMINA
lors qu'on parle de mode!

Betty Barclay
dominant en Europe en mode et en coupes

Betty Barclay
un partenaire de FEMINA

Votre partenaire en matière de mode

FEMINA MODES
à la rue du Seyon 4 à Neuchâtel

Renseignez-moi, sans frais, sur vos **prêts personnels** sans caution jusqu'à fr. 30 000.—. Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs

Nom: _____ F
Adresse: _____
NP, localité: _____

Service rapide 01/211 76 11
Tolstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

57757-A

Fuego. Prête pour le baptême du feu.



Si vous êtes séduit par son apparence, vous serez fasciné par ses ressources: un feu d'artifice d'innovations, beaucoup de luxe fonctionnel et des performances généreuses. Seule sa consommation est minimale.

Elle est livrable avec un moteur de 1,6 litre (TS, GTS) ou de 2 litres (TX, GTX). Testez-la: vous serez tout feu tout flamme!

1 an de garantie, kilométrage illimité.
5 ans de garantie anticorrosion Renault ACP5.

Grand Garage Robert, Neuchâtel

36-38 Champ-Bougin, tél. (038) 25 31 08

BOUDEVILLIERS: Garage du Val-de-Ruz, tél. (038) 36 15 15 - **CORTAILLOD:** Garage Lanthemann, tél. (038) 42 13 47 - **CRESSIER:** Garage Schaller, tél. (038) 47 12 66 - **FLEURIER:** Garage Magg, tél. (038) 61 23 08 - **NEUCHÂTEL:** Garage des Parcs, tél. (038) 25 29 79 - **SAINT-AUBIN:** Garage de la Béroche, tél. (038) 55 13 52 - **TRAVERS:** Garage Sunier, tél. (038) 63 34 63.

RENAULT

No 1 en Europe et en économie.

Vacances avec Airtour: elles tiennent les promesses du nouveau prospectus!

150 pages de suggestions de voyages. Un véritable «atlas de vacances», divisé géographiquement en 7 chapitres.

Exemples de forfait:*

- Caraïbes**
Jamaïque et cinq autres îles Fr. 1310.- à 3138.-
 - Amérique du Sud**
Brésil, Amazonie, grands voyages circulaires (Rio de Janeiro) Fr. 1940.- à 2970.-
 - Afrique**
Kenya, Côte-d'Ivoire, Sénégal Fr. 1180.- à 2380.-
 - Océan Indien**
Sri Lanka, Maldives, Seychelles, île Maurice Fr. 1580.- à 3378.-
 - Asie/mers du Sud**
Thaïlande, Philippines, Bali, Fr. 1580.- à 2377.-
voyages en Extrême-Orient et autour du Monde (Bangkok/Pattaya)
 - Atlantique**
Madère (nouveau), Canaries, Portugal et Maroc Fr. 655.- à 2271.-
 - Méditerranée**
Majorque, Tunisie, Chypre, Malte, Egypte Fr. 455.- à 3526.-
- *forfaits pour 8 à 10 jours, comprenant vol (spécial ou ligne régulière), hébergement et encadrement par Airtour.

Prospectus, conseils et réservations dans 600 bonnes agences de voyages, partout en Suisse.



airtour suisse - vacances réussies

OFFRES D'EMPLOIS

ENSA ELECTRICITÉ NEUCHÂTELOISE S.A.

2035 CORCELLES

cherche des

MONTEURS ÉLECTRICIENS

pour ses différentes agences.

Les candidats doivent être porteurs d'un CFC et avoir si possible quelques années de pratique.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Faire offre écrites avec prétentions de salaire et curriculum vitae à ENSA, Les Vernets, 2035 Corcelles. 115726-0

Pour entrée immédiate ou date à convenir, nous cherchons

COUTURIÈRE-RETOUCHEUSE

à plein temps.

Rabais sur les achats.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

NEUCHÂTEL

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone (038) 25 64 64 avec le chef du personnel, Monsieur P. Meyer. 116372-0

VOUMARD

Machines à rectifier les intérieurs

Innenschleifmaschinen

Nous cherchons pour notre bureau technique à La Chaux-de-Fonds

UN ÉLECTRONICIEN

à qui nous confierons, entre autres:

- l'étude et la réalisation des schémas de fonctionnement de nos machines
- la programmation du système de commande (logique câblée, micro-processeur, commande numérique)
- l'ébauche du schéma électrique (circuit puissance)
- occasionnellement, dépannage et mise en route des machines chez nos clients.

Connaissances en langue allemande souhaitées.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats à VOUMARD MACHINES CO S.A. rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds 115537-0

Maison Bouille G. + E. S.A.
Fabrique de boîtes de montres
Monruz 17, NEUCHÂTEL,
engage:

mécaniciens-outilleurs

mécaniciens-étampeurs

aldes-mécaniciens à former

polisseurs de métier

Places stables.

Pour rendez-vous, tél. 25 77 33. 110468-0

ENTREPRISE HORLOGÈRE

distribuant des produits de qualité cherche à s'associer avec un

VENDEUR

chevronné dans le domaine horloger, désirent participer activement à la vie nouvelle d'une entreprise, en reprenant une partie du capital-actions et en mettant ensuite à profit ses connaissances du marché.

Si vous êtes intéressé, nous vous prions d'adresser vos offres à PUBLICITAS, 2501 Bienne, sous chiffres P 28-130565.

Nous sommes très discrets. 116252-0

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

URGENT, CHIENNE SAINT-BERNARD, vivant essentiellement dehors, 18 mois, pedigree. Tél. (039) 61 16 93, le soir. 116597-J

SOFA 3 PLACES velours côtelé, couleur cognac, transformable en lit 2 places. Tél. 25 45 61. 116508-J

MACHINE À COUDRE Necchi Lydia 3, très peu utilisée. Tél. 42 51 92. 116710-J

HONEGGER CHEMINÉE, éléments neufs, linteaux, ponts de chauffe, chenets, bascules, très fort rabais. Une cheminée en marbre rouge. Une petite couvoisine émaillée. Un fourneau portatif émaillé 105 x 55 x 35 cm environ, avec grille et caverette. Tél. 25 30 02. 117227-J

CANAPÉ TRANSFORMABLE, 2 fauteuils, 1 table, parfait état. Tél. (038) 31 64 22. 116625-J

SKIS DE RANDONNÉE, semelles écailles, avec souliers N° 39-42; manteau trois-quart fourrure et peau; table cuisine, tabourets, chaise. Tél. 25 82 26. 116639-J

TAPIS MILIEU, prix à discuter; rideaux velours avec lambrequin. Tél. 25 52 88. 116913-J

1 PAROI MURALE EN CHÊNE, 1700 fr, cédée à 700 fr; 1 stéréo 1600 fr, 8 pistes; 1 platine, 2 colonnes de 20 Volts, cédée à 650 fr; 1 poussette 100 fr. Tél. 47 11 88, matin. 117032-J

MANTEAU PATTES D'OCELOT, taille 40, longueur ¾. Tél. 24 06 54. 117182-J

DEMANDES A ACHETER

POUPÉES, POUPONS, achetés dès 100 fr; potagers, poussettes, jouets, accessoires, objets, même miniatures. Avant 1930, Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements. 115770-J

CHERCHE OCCASION Mamiya 4,5 x 6 ou Rolleiflex 6 x 6. Adresser offres écrites à BK 2099 au bureau du journal. 116649-J

LIVRES SUR L'HORLOGERIE, d'Alfred Chapuis. Tél. (038) 25 64 51. 116647-J

A LOUER

STUDIO, OFFICE, MEUBLÉ, 268 fr + charges 58 fr. Côte 137, Neuchâtel, arrêt bus, Parcs 54 à 50 mètres. Tél. 31 15 14, heures repas. 117188-J

STUDIO MEUBLÉ au centre ville pour le 15 janvier. Tél. 25 76 71, aux heures de bureau. 116615-J

DEMANDES A LOUER

URGENT, couple cherche studio ou chambre indépendante. Tél. 24 60 10, lundi 17 h - 19 heures. 117217-J

APPARTEMENT 2 À 4 PIÈCES avec garage, loyer très bas. Régions Boudry - Montmolin - Rochefort. Tél. (038) 45 13 75. 116654-J

APPARTEMENT 3 PIÈCES région Peseux - Corcelles - Cormondrèche. Prix modéré. Tél. 31 30 20. 116816-J

URGENT, appartement 2 ou 3 pièces, région Neuchâtel ou environs. Tél. 25 65 01, interne 268, heures de bureau. 115507-J

URGENT, dame seule cherche appartement 2-3 pièces, région Neuchâtel - Marin. Tél. (038) 33 20 27, heures des repas. 117176-J

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHE FEMME DE MÉNAGE DE CONFIANCE, quelques heures par semaine, aux Trois-Portes. Tél. 24 18 46, dès 18 heures. 116709-J

CHERCHE FEMME DE MÉNAGE Neuchâtel ¾ heures par semaine. Tél. 33 14 78 ou 24 41 41. 116757-J

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS cherche emploi dans bureau ou traductions. Horaire à convenir. Tél. 41 34 83. 116600-J

DAME, secrétaire - aide-comptable, cherche travaux de bureaux à domicile, Val-de-Ruz. Tél. (038) 53 34 43. 115758-J

JE CHERCHE TRAVAIL ACCESSOIRE, 25 ans, libre l'après-midi. Tél. 31 65 27. 115731-J

SECRÉTAIRE, bonne connaissance de l'anglais littéraire, cherche travail quelques heures par semaine. Adresser offres écrites à AJ 2098 au bureau du journal. 117216-J

DIVERS

PERMIS DE CONDUIRE: attention le nouveau téléphone des Samaritains mixtes: 24 07 07. Ne pas confondre. 116650-J

ÉTUDIANTE donne leçons d'anglais, niveau débutant à gymnase. Tél. (038) 33 19 81. 116682-J

COURS DE SAUVETEUR, permis de conduire, seulement 50 fr. Tél. 25 77 77. 113750-J

PERDU CHAT TIGRÉ et blanc, nom Moudou, collier rouge, très affectueux, région Promenade-Noire - centre. Tél. 24 07 68 ou 25 95 21. Bonne récompense. 116642-J

Peste aux chiffres

rouges

venez donc chez nous!

Sans aucun doute, de bonnes relations bancaires contribuent grandement à éviter d'en voir de toutes les couleurs. Facilitez donc vos opérations bancaires et passez au vert!

Le vert, couleur de notre maison, signifie bien plus que de bénéfiques relations bancaires. La riche expérience de nos spécialistes permet de vous conseiller dans tous les secteurs maîtrisés par une banque d'aujourd'hui telle que la Banque Populaire Suisse.

Mettez-nous donc à l'épreuve et passez au vert! Que ce soit pour vos transactions avec l'étranger, l'obtention d'un crédit d'entreprise ou le financement des exportations, pour ne citer que ces exemples.

La Banque Populaire Suisse vous offre 140 points de contact en Suisse, d'autres au Luxembourg, à Londres et à Tokyo, et son réseau de correspondants vous assure des relations avec les plus importants pays du monde.

Pourquoi attendre pour passer au vert?

L'onde verte pour de bonnes affaires

Coupon-réponse

A l'intention de tous ceux qui souhaiteraient entrer en contact - et peut-être en relation d'affaires - avec la Banque Populaire Suisse, nous tenons à disposition un moyen d'information original qui leur sera envoyé gratuitement sur demande.

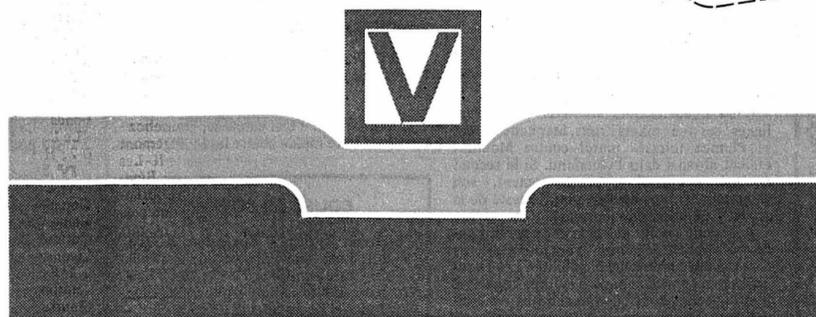
Nom, prénom:

Entreprise:

Rue:

NP et lieu:

A adresser à: Banque Populaire Suisse, Département de l'Information, Case postale 2620, 3001 Berne.



BANQUE POPULAIRE SUISSE



Tombe la neige... roule NIVA

Son équipement lui permet de passer l'hiver en douceur, de se jouer des routes et chemins enneigés ou verglacés - de franchir ce que d'autres renoncent à affronter.

Une vraie 4 x 4 = traction constante sur les 4 roues, 8 vitesses, blocage du différentiel central.

Fr. 14300:-

LADA NIVA 4x4

115205-A

NE/Bevaix: Garage APOLLO S.A., tél. (038) 46 12 12.
Neuchâtel: Garage Arturo PELUSO, Gouttes-d'Or 78, tél. (038) 24 56 60.

Prêts
Tarif réduit

Sans caution
Formalités simplifiées
Service rapide
Discretion absolue

(038) 24 64 64

BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi votre documentation sans engagement

Je désire Fr. FAN

Nom _____
Né le _____
Rue _____
NP/Localité _____

SOS DETTES

Vous qui avez des problèmes. Intervention rapide et efficace.

GESTIFIN S.A.
021 193 24 45
1083 Mézières

L'Imprimerie Centrale S.A.
rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Nous invitons instamment les personnes répondant à des ANNONCES SOUS CHIFFRES à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Au lieu de classer jour après jour d'innombrables documents, vous pressez simplement sur un bouton.

Au lieu d'encombrer des archives déjà combles, vous rangez proprement le tout dans un tiroir.

Au lieu de vous déplacer avec des classeurs volumineux, vous restez assis à votre place de travail.

Au lieu de réfléchir davantage à la question, vous nous adressez simplement ce talon.

Comparées aux systèmes de microfilm, les archives traditionnelles paraissent encore plus encombrantes qu'elles ne le sont déjà. Dans les petites et les moyennes entreprises, en particulier, le microfilm résout bien des problèmes. Vous gagnez de la place. Vous gagnez du temps. Vous accroissez votre flexibilité et votre sécurité.

Pour nombre d'entreprises, l'introduction d'un système de microfilm n'est plus qu'une question d'information: découvrirez vous aussi sans plus attendre les avantages considérables dont pourrait bénéficier votre entreprise grâce au microfilm.

Vous obtenez un système complet et individuel en dessous de 10000 francs déjà. Le progrès n'est en effet pas plus cher que cela!

Informez-vous sérieusement à l'aide de ce talon:

- Je désire recevoir, sans engagement d'aucune sorte, votre documentation détaillée sur le système du microfilm.
- Sans engagement d'aucune sorte, je désire m'entretenir du microfilm avec l'un de vos spécialistes.

Maison _____ FAN 1011
Responsable _____
Rue _____
NPA/Localité _____
Tél. _____

Veillez adresser le talon rempli à Walter Rentsch SA, boîte postale, 8305 Dietlikon (près de Wallisellen)

photocopie et microfilm

Walter Rentsch SA

8305 Dietlikon (près de Wallisellen), case postale, Industriestrasse 12, ☎ 01/833 36 36

Genève 022/45 69 60, Lausanne 021/38 46 46, Neuchâtel-Peseux 038/31 53 69, Bâle-Allschwil 061/63 38 38, Berne 031/46 23 43, St-Gall 071/27 77 27, Lucerne-Littau 041/55 34 68, Aarau-Buchs 064/242 242, Lugano-Cassarate 091/52 70 41.

Représentations générales pour la Suisse et le Liechtenstein: Agfa-Gevaert Canon Microbox Regma Motion-Tech NMI MAP

96419-A

OFFRES D'EMPLOIS

Les intérimaires Adia ont bonne réputation. Profitez-en. Nous cherchons:

manœuvres d'usine

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

ADIA interim

Travaillez chez Adia en attendant de trouver un poste définitif. Nous cherchons:

serruriers-soudeurs

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel
Tél. 038/24 74 14

116275-O

ADIA interim

JOLIAT-INTERIM
NEUCHÂTEL

URGENT - Nous cherchons:

monteurs en chauffage

maçons

serruriers

menuisiers

excellentes conditions 116362-O

038 24 21 88

Reymond

Agent HERMES + PRECISA cherche pour son magasin, fbg du Lac 11, 2000 Neuchâtel, une

EMPLOYÉE

pour s'occuper de la vente des machines à écrire et à calculer ainsi que de travaux de bureau liés à notre service après-vente. Travail à la demi-journée, le matin, du lundi au samedi.

Faire offres écrites, avec prétentions de salaire à l'adresse ci-dessus.

11721-O

HÔTEL-RESTAURANT Neuchâtel
Tél. (038) 24 58 00

cherche, tout de suite,

SOMMELIÈRE

connaissant les deux services.

Bon gain assuré.

Se présenter ou téléphoner pour rendez-vous. 116296-O

Jour après jour, des milliers d'entreprises suisses font confiance à nos photocopieurs et nos systèmes de microfilm; une confiance qu'elles accordent aussi à tous nos collaborateurs.

MADAME, MADemoiselle,

vous avez quelques années de pratique, vous êtes très dynamique et vous aimez prendre des responsabilités. Vos connaissances en dactylographie, votre façon de vous organiser et votre désir de vous intéresser à tous les domaines d'un secrétariat font de vous une personne apte à travailler de façon indépendante. Vous parlez parfaitement le français et l'allemand.

Nous avons alors le job passionnant qui vous conviendra. Vous serez peut-être la future secrétaire de notre succursale de Peseux (NE) 24, rue du Tombet / tél. 31 53 69.

- En plus d'un excellent salaire, nous vous offrons
- ambiance de travail agréable
- place stable
- avantages d'une maison suisse à l'avant-garde dans son domaine.

Appelez rapidement le numéro susmentionné et demandez M. Jean-Claude Rossmann, ou envoyez-nous vos offres manuscrites avec photo et copies de certificats. 115343-O

Walter Rentsch SA

2034 Peseux, 24, rue du Tombet, téléphone 038/31 53 69

Bar centre ville cherche **SERVEUSE** remplaçante si possible le samedi. **DAME DE BUFFET** à temps partiel, 2 après-midi + samedi. Tél. 24 06 54. 117181-O

IMPORTANTE ENTREPRISE DE GENÈVE cherche

TECHNICIEN CONSTRUCTEUR

Bon salaire.

Très bonnes conditions sociales.

Faire offres sous chiffres Z 902432-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. 115200-O

armourins
NEUCHÂTEL

Restaurant des ARMOURINS

cherche

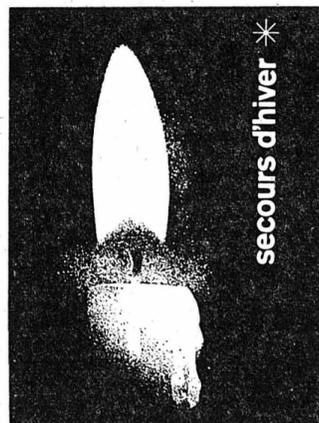
pour le 1^{er} décembre

GARÇON D'OFFICE

à plein temps; étrangers avec permis.

Rabais sur les achats.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone au (038) 25 64 64 avec le chef du personnel, Monsieur Meyer. 116371-O



secours d'hiver

Nous invitons instamment les personnes répondant à des ANNONCES SOUS CHIFFRES à ne jamais joindre de certificats ou autres

DOCUMENTS ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

Prof. médicales auxiliaires

Yves Reber
bandagiste-orthopédiste

ne reçoit pas le mardi. 62266-S

DEMANDES À ACHETER

Homme d'affaires expérimenté, sens de la négociation, départ de Suisse le 15 novembre 1980 pour Bombay, Calcutta, Bangkok, Manille, Hong-Kong, Singapour, se chargerait de vos

problèmes commerciaux

urgents dans ces villes. Tél. (022) 61 79 77 de 8 h à 10 heures. 116268-D

DEMANDES D'EMPLOIS

J'ACHÈTE TOUJOURS

vieux meubles, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, pendules et tous objets anciens même en mauvais état.

Egalement appartements complets. A. Loup - Cortaillod Tél. (038) 42 49 39 111086-F

VIEIL OR

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement. Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie. Zopfl 100, 6004 Lucerne. 82652-F



ROMANDIE

Assemblée générale des rencontres suisses

«Défense nationale et opinion publique»

Conférence de M. Georges-André Chevallaz, président de la Confédération

Pour leur assemblée générale annuelle, réunie samedi après-midi à Ouchy, les Rencontres suisses avaient fait appel à M. Georges-André Chevallaz, président de la Confédération et chef du département militaire fédéral, qui y a prononcé une conférence intitulée «Défense nationale et opinion publique». L'évolution de la situation internationale, disait l'invitation des RS, vient d'inciter les autorités fédérales à prévoir un notable renforcement de la défense nationale. Il importe que divers milieux représentatifs de l'opinion publique soient en mesure d'apprécier les raisons et l'importance de telles mesures.

M. Chevallaz a tout d'abord procédé à une analyse générale de la situation actuelle, rappelant le caractère indispensable d'une défense nationale digne de ce nom, et soulignant les dangers que comporte l'attitude d'un des grands adversaires en présence. Il peut paraître plus habile à ce dernier, a observé le président de la Confédération, de laisser les démocraties se fatiguer et l'alliance adverse se décomposer lentement. Mais il peut faire aussi d'autres calculs. La crainte, pour lui, de difficultés intérieures et d'une certaine désintégration, à terme, l'hypothèse plausible d'une neutralisation nucléaire réciproque, l'évaluation du déséquilibre des forces dites classiques à ses frontières peuvent aussi l'inciter à prendre des gages quand l'occasion s'en présente. Il suffit alors d'une étincelle pour que la conflagration éclate et se généralise. Nous devons donc être prêts à cette éventualité et au risque qu'elle comporte pour nous, car aucun décret providentiel ne nous garantit une éternelle sécurité.

Toute défense reposant nécessairement sur des facteurs matériels d'une part, psychologiques de l'autre, M. Chevallaz a évoqué

ensuite le problème de la cohésion nationale. A cette occasion, il a parlé de la prospérité matérielle que connaît notre pays, avec ses avantages, mais aussi ses inconvénients, ce qui l'a amené à consacrer un développement à l'agitation menée actuellement dans la jeunesse. L'important à ses yeux est moins le recours de certains à la subversion explosive et au désordre gratuit que l'existence, parmi les jeunes d'aujourd'hui, d'une immense majorité ouverte, franche, active dans ses écoles, dans son travail, dans le sport, dans les sociétés, à l'armée. C'est ainsi que, d'une manière générale, la confiance dans le pays, la volonté de le défendre, irrévocablement liées moins à sa prospérité qu'au sentiment de former une communauté solidaire, assurant une équité de conditions, sont telles que l'on doit être satisfait du degré de cohésion nationale régnant chez nous.

LES FACTEURS MATÉRIELS

Le chapitre suivant de l'exposé du chef du département militaire avait pour thème la crédibilité de notre préparation militaire, en d'autres termes les facteurs matériels de notre défense. M. Chevallaz, à ce propos, a décrit l'infrastructure à disposition de notre armée, soulignant à cette occasion la nécessité d'une défense offensive, active, agressive. A son avis, l'hypothèse d'une guerre nucléaire, avec l'anéantissement réciproque auquel elle aboutirait, apparaît improbable. La crédibilité de notre défense exigeant des sacrifices financiers, le confédératif s'est alors attaché à étudier notre budget militaire, au sujet duquel il a démontré que son développement ces dernières années a été réel, certes moins accentué que ceux enregistrés dans d'autres secteurs, mais aussi qu'il ne s'est pas

amélioré au détriment, par exemple, de la sécurité sociale.

L'ARMÉE DE MILICE

Enfin, M. Chevallaz s'est penché sur le problème de l'armée de milice, dont il a rappelé la supériorité pour notre pays, face à une armée de métier (qui de surcroît nous coûterait beaucoup plus cher), ainsi que la forte volonté d'engagement qu'elle implique. A cette occasion, il a évoqué le rôle des cadres, et les conditions du commandement militaire, puis il a dit encore quelques mots sur le problème de l'information à l'armée.

«Je lisais récemment, a conclu le président de la Confédération, sous la plume d'un représentant de la gauche française, Jean Marceau: «La défense concerne chaque citoyen. Elle n'est pas une activité abstraite coupée dans le temps, ni le domaine réservé de spécialistes. Elle est une activité quotidienne et revêt de multiples aspects. Elle est l'affaire de tous». C'est ce que nous possédons ici, dès longtemps, et que nous entendons, dans les inquiétudes du monde, maintenir dans son esprit, dans sa réalité, la notion d'une communauté libre et résistante, telle que l'incarne notre armée de milice.»

Les nombreuses questions posées à l'issue de la conférence ont montré à M. Chevallaz à quel point il était parvenu à intéresser son auditoire.

Au cours de la seconde partie de l'après-midi a eu lieu l'assemblée générale proprement dite. Le président des Rencontres suisses, le professeur Roland Ruffieux, qui a été confirmé dans ses fonctions comme l'ensemble du comité, a notamment parlé de l'étude qui va occuper les RS jusqu'au printemps 1982, et qui visera à définir les conditions d'une meilleure information nationale.

Etienne JEANNERET

Nouvelle manifestation à Lausanne

Une soixantaine de personnes interpellées

LAUSANNE (ATS). — Grâce au sang-froid de la police municipale et de quelques organisateurs — en tête desquels le professeur et député Georges Peters — une manifestation d'un «comité de soutien au mouvement des jeunes» s'est déroulée sans incident notable à Lausanne, samedi après-midi, du départ du cortège de la place de la Gare, à 14 h 50, jusqu'à la clôture officielle du meeting devant l'hôtel de Ville de la Palud, à 16 h 10.

Mais, lorsque la plupart des manifestants furent partis, quelques dizaines de «durs» se sont mis à barbouiller les façades de la place et une bombe fumigène a été lancée dans le poste de police. La force publique a alors donné un ordre de dispersion et est intervenue pour faire évacuer la Palud à 17 h 35.

Comptés avec une certaine précision au départ du cortège de la place de la Gare, les manifestants étaient 500 à 600. Ils ont défilé aux cris de «centre autonome» et de «levée des inculturations». Certains criaient aussi «non à la répression policière», pendant que les policiers, imperturbables, leur frayaient un chemin à travers la circulation routière. Au haut de l'avenue de la Gare, près de la caserne de police, les organisateurs ont eu quelque peine à éviter un premier affrontement que cherchaient visiblement une trentaine de jeunes provocateurs.

Le comité de soutien aux manifestants, appuyé par quelques maîtres d'école, artistes et militants politiques de gauche, a publié un appel pour demander que l'on prenne en considération les problèmes d'une certaine jeunesse.

LES INTERPELLATIONS

MM. Jean-Pascal Delamuraz, syndic de Lausanne, Jean-Daniel Cruciaux, directeur de police et Michel Emery, commandant de la police municipale, ont donné des précisions, samedi soir, sur les incidents qui se sont produits dans le centre de

peut-être mille personnes lorsqu'elle fut à son maximum, ont eu de la peine à «tenir» leurs gens et à faire respecter l'accord passé avec la Municipalité. Il y a même eu des accrochages entre manifestants. Dès le début du cortège, le groupe des «jusqu'aboutistes» a tenté de gagner les autres participants, à son agresseur, mais avec peu de succès. Le syndic Delamuraz ne regrette pas que la Municipalité ait autorisé la manifestation, qui s'est déroulée généralement dans la dignité. Mais il a été décevant et irritant de la voir dégénérer. M. Delamuraz craint des contre-manifestations, car la population lausannoise en a elle aussi «ras le bol», pour reprendre l'expression des manifestants.

NOUVEL INCIDENT

Moins d'une demi-heure après la conférence de presse, vers 22 h 30, trois hommes et une femme, armés de barres de fer, se sont attaqués à deux commerces de la rue de Bourg — un grand magasin de confection et un magasin de tabacs — et ont enfoncé les vitrines. Des policiers qui se trouvaient à proximité sont intervenus et l'un d'eux a été attaqué et contusionné par un coup de barre de fer. Alors que les trois hommes parvenaient à s'enfuir, la femme a été arrêtée. Elle est âgée de 18 ans et est connue pour sa participation aux manifestations de «Lausanne bouge».



Le cortège des manifestants passant le Grand-Pont.

(ASL)

SUISSE ALÉMANIQUE

Maître-jardinier polgnardé: meurtrier retrouvé

WALLISELLEN (ZH) (ATS). — Un maître-jardinier de 73 ans, M. Walter Hieronymi, a été assassiné vendredi soir par un homme de 20 ans, Robert Bossi, de Zurich, à Wallisellen (ZH). Bossi voulait voler la voiture du jardinier lorsque celui-ci est survenu par hasard. Le meurtrier a été arrêté dimanche matin à Neugéri près de Zoug. Il a reconnu les faits.

La victime avait été découverte samedi matin dans l'entrée de sa maison par une connaissance. La dépouille se trouvait sous un tapis et portait la marque de 18 coups de couteau portés principalement à la partie supérieure du corps et à la tête. M. Hieronymi était décédé d'une hémorragie interne. Il n'y avait pas de désordre dans la maison et on n'y avait pas pris d'argent. En revanche, une des quatre voitures américaines du jardinier avait disparu et on avait enlevé les plaques d'une autre. Il y avait en outre une motocyclette qui avait été volée la veille près de Zurich.

La police constata qu'on s'en était déjà pris deux fois en avril et en juin à M. Hieronymi, lui volant chaque fois une voiture américaine. Lors de ces vols, il s'était toujours agi de Robert Bossi. Celui-ci n'étant pas rentré chez lui depuis vendredi soir, la police s'est immédiatement mis à sa recherche.

Incendie dans un garage

NIEDERLENZ (AG) (ATS). — Un incendie, dû à une déféctuosité technique, s'est déclaré dans un garage souterrain de Niederlenz (AG). Les dégâts matériels dépassent 100.000 francs.

CONFÉDÉRATION

Symposium international

TV par satellite: l'optimisme de certains tempéré par les réflexions des scientifiques

GENÈVE/BERNE (ATS). — Mardi et mercredi a eu lieu à Genève un symposium international sur «les émissions par satellites». Convoqués par l'Association internationale pour l'étude des moyens de communication et par la Société suisse pour l'étude des «media» et des moyens de communication, les participants ont pu échanger leurs expériences et confronter leurs opinions. Ainsi, l'optimisme de certains concernant les émissions de TV par satellite a été tempéré par les réflexions plus pessimistes des scientifiques.

LES OPTIMISTES

M. Jean-Claude Nicole, éditeur de «La Suisse» et président de Tel-Sat, a expliqué que les éditeurs de journaux avaient tout intérêt à participer activement à l'organisation de programmes TV par satellites pour être mieux à même de défendre leurs intérêts. En effet, selon M. Nicole, cette évolution est inévitable et ne met en aucun cas les journaux en danger de mort. La presse écrite est capable de soutenir une telle concurrence, comme elle l'a fait en 1895 lors de l'ouverture des premières salles de cinéma, en 1925 avec les premières émissions radio-phoniques et en 1946 avec l'avènement de la télévision.

Selon M. Gustav Graas, directeur général de Radio-Télé-Luxembourg (RTL), «vouloir ramener toute la créativité d'un peuple à 2 ou 3 programmes nationaux est une manœuvre politique condamnable». Imaginer une «société par câbles», où régnerait le chaos le plus complet dans le domaine des «media», est totalement absurde. C'est faire fi de la capacité de choix de chacun. Par ailleurs, a ajouté l'orateur, les programmes TV, qui sont limités, ne peuvent pas constituer une véritable concurrence pour la presse écrite. Et M. Graas de conclure en disant qu'une Europe unie ne naîtra que si les peuples se connaissent bien. Et, dans ce domaine, les émissions de télévision peuvent rendre de grands services.

LES PESSIMISTES

Le professeur Alphons Silbermann a demandé aux responsables de faire appel aux spécialistes en moyens de communication pour limiter au maximum les conflits socio-culturels qui ne manquent pas de surgir avec l'introduction du nouveau «media».

Pour le professeur Florian Fleck, de l'Université de Fribourg, le nombre de programmes TV va augmenter, mais leur contenu ne sera pas forcément plus diversifié qu'actuellement.

Enfin, pour M. Matthias Steinmann, privat-docent de l'Université de Berne, les moyens de communication de masse, dont les programmes de télévision, vont perdre de leur importance au profit de moyens de communication individuels. Et, par là même, l'introduction de programme TV par satellite n'est plus une nécessité.

Nouvelle loi sur la chasse et la protection des oiseaux

BÂLE (ATS). — Répondant à la procédure de consultation au sujet de la révision totale de la loi sur la chasse et la protection des oiseaux, la Ligue suisse de la protection de la nature (LSPN) est d'avis qu'aucun des deux projets ne répond aux exigences actuelles. La LSPN a donc préparé elle-même un projet de loi dans lequel la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons répond à des critères objectifs. La LSPN demande en outre que le projet de loi soit soumis pour examen à la commission fédérale concernée, ajoutant que c'est là le seul moyen de parvenir à un large consensus entre les milieux de chasseurs et ceux des protecteurs de la nature. Sinon, conclut la LSPN dans son communiqué, il faut s'attendre à ce que la loi soit contestée.

AUTO-SERVICE

(TCS) Durant la saison froide et humide, une voiture moderne exige davantage d'attention si son propriétaire veut éviter des dérangements. Il est vrai que des voitures modernes demandent moins d'entretien. Toutefois, en raison des intervalles plus longs entre les services, les voitures peu roulées ne sont confiées qu'une fois par année au spécialiste. C'est maintenant le moment idéal. Outre les contrôles devant absolument être réalisés par le spécialiste — vérification des freins, de l'allumage, du carburateur et de la protection anti-corrosion — le propriétaire peut lui-même effectuer une série de travaux ou les faire faire à la station de service.

UNE BONNE ADHÉRENCE EST VITALE

Le test de pneus à neige réalisé par le TCS l'a prouvé: sur la neige mouillée, les pneus à neige sont supérieurs aux pneus d'été. Cependant, ils doivent — à la fin de la saison — présenter encore un profil d'au moins 4-5 mm pour être véritablement efficaces. Des pneus à neige à moitié usés n'offrent plus d'avantages. De plus, pour des raisons de sécurité, il faut en équiper les quatre roues.

Les chaînes à neige sont non seulement prescrites par la loi dans certains cas, elles constituent aussi le seul moyen de se déplacer sur une route fortement enneigée. Grâce à leur grand pouvoir de traction, elles sont sensiblement plus efficaces que les pneus à neige. En choisissant cet accessoire,

veillez à ce qu'il s'agisse d'une chaîne à croisillons adaptée aux dimensions de vos pneus. De plus, il faut s'exercer préalablement afin de pouvoir les monter en toute circonstance. Vous appréciez cet entraînement lorsque vous les montez par moins 20 degrés et dans 30 cm de neige fraîche.

Plus la température est basse, plus il est difficile de lancer le moteur. Lorsqu'il fait -25 à -30°C, même des voitures construites pour des hivers rigoureux ont de la peine à démarrer si on n'a pas pris quelques mesures préventives. Mais longtemps avant déjà, de petits défauts dont on ne s'est pas rendu compte durant la saison chaude peuvent se manifester à tel point que le moteur refuse de partir. Lorsqu'on a des problèmes de démarrage et qu'il n'y a pas d'erreur de manœuvre (relire de temps en temps le mode d'emploi), les causes peuvent se situer au niveau de l'allumage ou du choke. Toutefois, dans l'intérêt de la protection de l'environnement ou de l'économie d'essence, il ne faut pas bricoler soi-même le carburateur ou l'allumage.

Pour permettre au moteur de chauffer rapidement et sans problèmes, il faut mettre en position «hiver» le clapet de préchauffage de l'air (souvent commandé par thermostat sur les voitures modernes).

Si le démarreur a de la peine à tourner, c'est que vraisemblablement la batterie est déchargée en raison des fréquents courts trajets réalisés alors que de nombreux accessoires électri-

Pour passer l'hiver en toute sécurité

ques sont enclenchés. Si elle n'est pas plus efficace après avoir été rechargée, elle est probablement défectueuse et doit être remplacée. Les batteries de voiture durent en règle générale trois à cinq ans. Le niveau du liquide doit être continuellement vérifié (n'ajouter que de l'eau distillée). Les démarrages par les grands froids sont également facilités avec de l'huile à moteur plus fine. Les automobilistes qui ne font pas fonctionner leur moteur avec de l'huile multigrade (par exemple, 15W - 50), devraient maintenant passer à l'huile d'hiver (par exemple, 10W - 30).

Dès le début de la saison froide, l'eau du radiateur doit être protégée contre le gel jusqu'à -25°C. Même si la voiture est équipée d'un circuit fermé avec protection antigel permanente, il faut contrôler la concentration de l'antigel. En cas de doute (lorsqu'il faut souvent rajouter de l'eau), faire également vérifier l'étanchéité du circuit de refroidissement.

Les lampes défectueuses sont particulièrement dangereuses durant la saison «sombre». En fait, il faudrait chaque matin faire le tour de la voiture pour s'assurer que toutes les lampes fonctionnent. C'est dans l'intérêt de la sécurité.

Les balais d'essuie-glace devraient être remplacés tous les six mois. Ajouter de l'antigel au réservoir du lave-glace (-15°).

Le chauffage et le dégivrage ne peuvent fonctionner parfaitement si les clapets ne sont plus étanches, si des entrées d'air sont bouchées par des feuilles ou si des conduites sont déta-

chées. Jeter un coup d'œil sur le mode d'emploi pour se rappeler le fonctionnement.

Soigneusement graisser les serrures de portes sèches avec de la poussière de graphite. Elles risquent ainsi moins de geler. Frotter les joints de porte (également secs) avec de la glycérine pour éviter que les portes ne soient collées par le gel.

L'automne est également le meilleur moment pour faire contrôler la protection anti-rouille. C'est un travail que seul le spécialiste peut faire.

Une cire dure protège les surfaces peintes contre les rigueurs du temps hivernal. L'application de cette cire fait certes transpirer, mais c'est une activité d'autant plus saine.

ACCESSOIRES RECOMMANDÉS

Avant de démarrer avec une voiture qui a passé la nuit à l'air libre, il faut vigoureusement gratter la glace avec un grattoir pour assurer une bonne visibilité de toute part.

Le capot et le toit devant également être débarrassés de la neige, un balai à neige rend de bons services (il existe d'ailleurs des dispositifs combinant balai et grattoir).

Du gravier emballé dans des sacs à 10 kg constitue un lest utile pour les voitures à roues arrières motrices (30 à 50 kg). De plus, il permet de démarrer dans des conditions difficiles.

Les automobilistes habitant des régions avec de fortes chutes de neige ou qui se rendent souvent en montagne, ont intérêt à emporter une pelle pliable.

Manifestation à Berne contre le manque de logements...

BERNE (ATS). — Le groupe d'action «manque de logements», soutenu par l'Alternative démocratique, le parti du travail, les organisations progressistes de la Suisse (Poch) et le parti socialiste ouvrier (ex-Ligue marxiste révolutionnaire), avait appelé à manifester samedi après-midi «contre la spéculation et le manque de logements». Plus de 500 personnes se sont réunies à proximité de la gare centrale de Berne et se sont dirigées en cortège par la vieille ville en direction du Palais fédéral. Selon la police bernoise, ce défilé avait été autorisé. Avec des transparents et des tracts, les manifestants entendaient dénoncer la démolition de logements bon marché et exiger un nouveau droit en matière de loca-

tion ainsi qu'une protection efficace des locataires.

Depuis plus d'une semaine des locataires et le groupe d'action occupent une maison d'habitation au Maisenweg et qui doit être démolie pour faire place à un nouveau bâtiment. Auparavant, le groupe d'action «manque de logements» avait occupé une autre maison dans le quartier de Monbijou vouée elle aussi à la démolition et devant faire place à un grand immeuble destiné à abriter des bureaux. Mardi dernier, la police municipale bernoise avait fait évacuer l'ancien bâtiment, la société propriétaire disposant d'une autorisation de démolition et de construction correspondant au plan de zones de la ville de Berne.

Loterie à numéros — Tirage du 8 novembre

Numéros sortis: 3, 9, 20, 25, 26 et 28.

Numéro complémentaire: 1

STATISTIQUE DES NUMÉROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
91 x	98 x	104 x	104 x	81 x	83 x	80 x	84 x	97 x	88 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
100 x	84 x	79 x	75 x	84 x	72 x	72 x	98 x	79 x	83 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
81 x	83 x	76 x	92 x	67 x	101 x	93 x	90 x	87 x	82 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
78 x	103 x	75 x	81 x	76 x	83 x	74 x	85 x	82 x	106 x
41	42								
14 x	17 x								

Tirage de la Loterie romande

PULLY (ATS). — La Loterie romande a procédé au tirage de sa 470^e tranche à Pully, dont voici les résultats:

Les 8000 billets gagnant chacun 10 francs, se terminent par 3, 0.

Les 520 billets gagnant chacun 20 francs, se terminent par 60, 722, 766, 192.

Les 180 billets gagnant chacun 30 francs, se terminent par 529, 464, 408, 1455, 3598, 8655, 2868, 2283, 0703, 8034, 0865, 6015, 7862, 8233, 1790, 9403, 9279, 9378.

Les 10 billets suivants gagnent 200 francs: 380829, 352341, 386867,

376139, 363886, 351582, 368736, 353445, 383119, 368080.

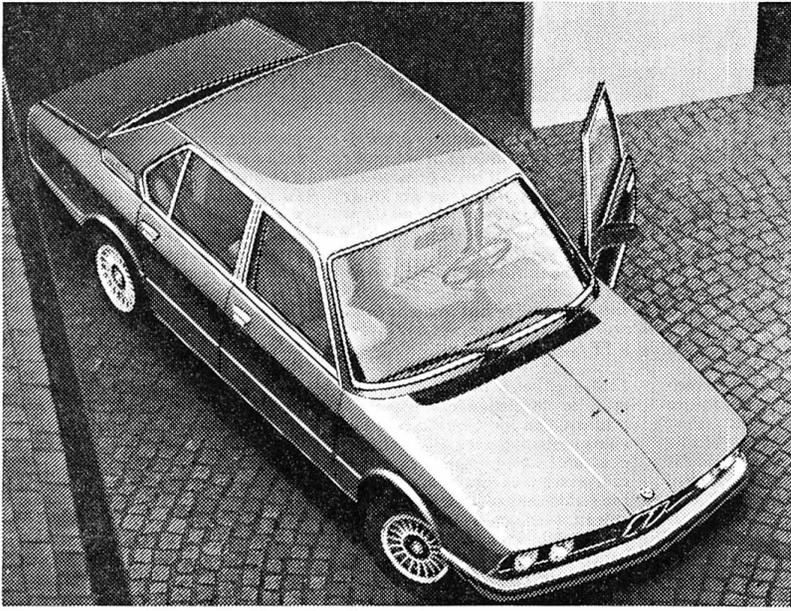
Les 4 billets suivants gagnent 500 francs: 355162, 360148, 354361, 377886.

Le gros lot de 100.000 francs porte le numéro 378181.

Les 2 billets de consolation suivants gagnent 500 francs chacun: 378180, 378182.

Attribution de 97 lots de 10 francs chacun aux billets dont les quatre premiers chiffres sont identiques à celui du gros lot: 3781.

Sans garantie. Seule la liste officielle fait foi.



En option jantes en alliage léger

BMW 520: Il est payant d'investir dans la qualité d'une BMW.

Une mécanique performante est une condition sine qua non de haute sécurité. L'avenir des automobiles BMW est assuré parce que, tout en possédant cette mécanique, gage de sécurité, elles peuvent être économiques. La valeur d'une BMW 520 est par conséquent toujours supérieure à son prix. Aussi n'a-t-il jamais été plus payant qu'aujourd'hui d'investir dans ce qui se fait de mieux dans le secteur de l'automobile. L'une des meilleures preuves en est la série 5 de BMW, fruit de l'une des conceptions automobiles les plus réussies, qui vous donne l'assurance de conduire une mécanique de pointe, même après 1980. BMW 520: 90 kW/122 ch DIN. Fr. 21400.- 1 an de garantie, kilométrage illimité.

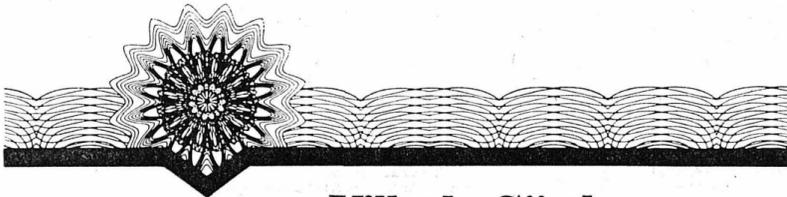


GARAGE DU 1^{er} MARS SA, Neuchâtel

Agence officielle BMW
Pierre-à-Mazel 1, (face au gymnase), tél. 038/24 44 24

A20680
115344.A

BMW (SUISSE) SA, Dielsdorf/ZH



Ville de Göteborg Suède

6% Emprunt 1980-90 de francs suisses 75'000'000

Le produit net de cet emprunt sera utilisé pour les investissements courants de la ville.

Modalités de l'emprunt

Titres et coupons: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100000, les dernières étant destinées en particulier au dépôt global. Les obligations sont munies de coupons annuels au 20 novembre. Le premier coupon viendra à échéance le 20.11.1981.

Durée: 10 ans au maximum.

Remboursement: Tranches d'amortissement annuelles à partir de 1984 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 20.11.1990, au plus tard.

Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Prix d'émission: 99% + 0,3% timbre fédéral de négociation.

Délai de souscription: du 10 au 13 novembre 1980, à midi.

No de valeur: 612 185

Bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse

Société de Banque Suisse
Banque Leu SA

Crédit Suisse
Groupement des Banquiers
Privés Genevois

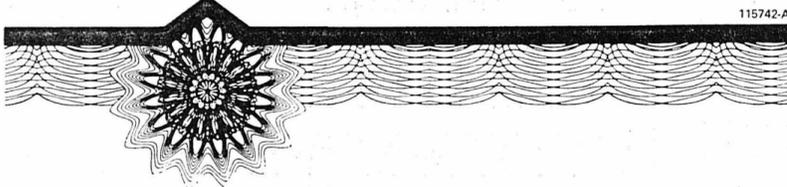
A. Sarasin & Cie

Société Privée de Banque
et de Gérance

Groupement de Banquiers
Privés Zurichois

Union des Banques Cantoniales Suisses

115742.A



Lintas PS 806

Parisienne Super — 15 mg goudrons / 0,9 mg nicotine

MARYLAND

Parisienne
SUPER

ma Parisienne

Tabac Maryland naturel

112883-A

Les spécialistes des vacances en Grèce

Vols de ligne
**OLYMPIC
AIRWAYS**



GRECE

1 semaine de Fr. 655.- à Fr. 1210.- de Genève et Zurich
Athènes • Rhodes • Crète • Circuit de la Grèce classique • Fly & Drive

Notre adresse: votre agence de voyages

HERMÈS TOURS

110066-A

JAROTEX S.A. 2088 CRESSIER

Tél. (038) 47 13 73

Pour cause de transformations

**NOUS
METTONS EN VENTE**
différents meubles de styles de qualité
(salle à manger, chambre à coucher,
etc...)

ATELIER DE RESTAURATION DE MEUBLES.
114299-A



345.-

Ce studio: un coup dans le mille!

Studio TIMBA — Décor vert/décor pin clair. 4 pièces: armoire à habits, élément à abattant avec compartiment à disques, lit 90/190 cm, table de chevet. Mod. 214.749 • **Exclusivité Pfister:** livraison dans toute la Suisse; avec montage: 385.-/à l'emporter: 345.- (Vous pouvez également assortir un tiroir à literie. Mod. 214.747: 90.-/85.- et un bureau 100/46 cm. Mod. 214.746: 110.-/98.-)

Pour votre nouveau studio nous vous livrons aussi à des prix intéressants tapis de fond, sols PVC, tapis d'Orient, rideaux, lampe et literie en un choix inégalable. En complément vous trouvez également chez nous le plus grand choix de Suisse de meubles remboursés.

• Sur désir facilités de paiement jusqu'à 90 jours sans supplément • Garantie sûre et service-clientèle • Possibilités d'échange • **ESSENCE GRATUITE.** Remboursement du billet de chemin de fer et de car postal pour tout achat des fr. 500.-

**Pfister
Meubles**

La grande maison aux petits prix

NEUCHÂTEL Terreaux 7
Seyon, 3 min. à pied. Tél. 038/25 79 14

BIENNE Place du Marché Neuf
Jeudi vente du soir, Téléphone 032/42 28 62

AVRY-CENTRE près Fribourg 1400
N1 sortie: MATRAN, LU—VE nocturne, Tél. 037/30 91 31

115559-A

1980 12th INT. OLD TIME JAZZ MEETING 1980



14. und 15. NOVEMBER 14 et 15 NOVEMBRE
12th INTERNATIONAL OLD TIME JAZZ MEETING BIEL BIENNE
PALAIS DES CONGRES / KONGRESSHAUS BIEL BIENNE
FREITAG / VENDREDI 14.11.80 SAMSTAG / SAMEDI 15.11.80
19.15 - 23.00 20.15 - 23.00
VORVERKAUF / LOCATION:
Racine Reisen Biel
Freiburgstrasse 34 • Postfach
CH-2501 Biel-Bienne • Tél. 032/23 70 78

L'IMPRIMERIE CENTRALE
NEUCHÂTEL
achète

CHIFFONS

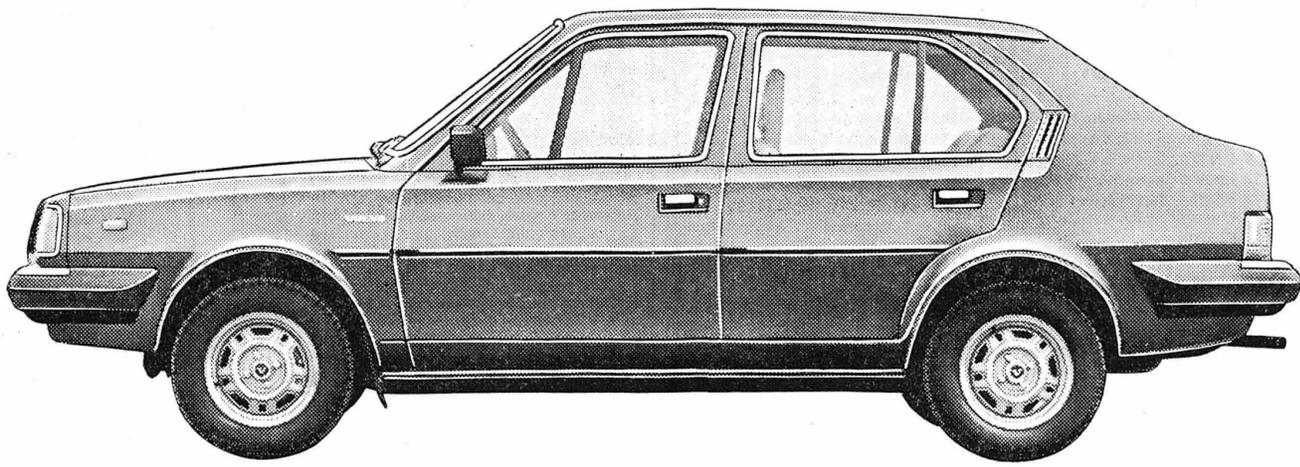
toile et coton, dimensions minimales: 30 x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

Volvo 343/345. Une affaire de famille.

GRVM

Nouveau: pare-chocs avant et arrière débordant sur les flancs et prolongés.

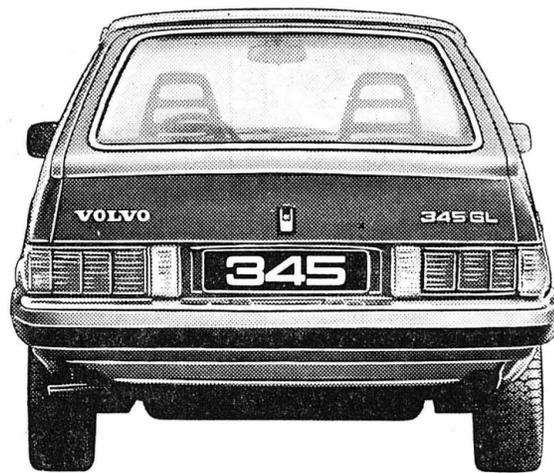
Nouveau: amortisseur de direction amélioré.



Le système transaxle (moteur à l'avant, boîte de vitesses à l'arrière) est une caractéristique de construction prédominante. Il en résulte une répartition de poids idéale de 50 : 50. Bien des pilotes de voiture de sport en rêvent.

Vous aimez votre jeune famille et faites tout pour qu'elle soit à son aise même en chemin.

Nouveau: les teintes suivantes sont disponibles: blanc, jaune clair, bleu moyen, rouge vif, vert, argent métallisé, brun métallisé, cuivre métallisé, bleu métallisé et vert métallisé.

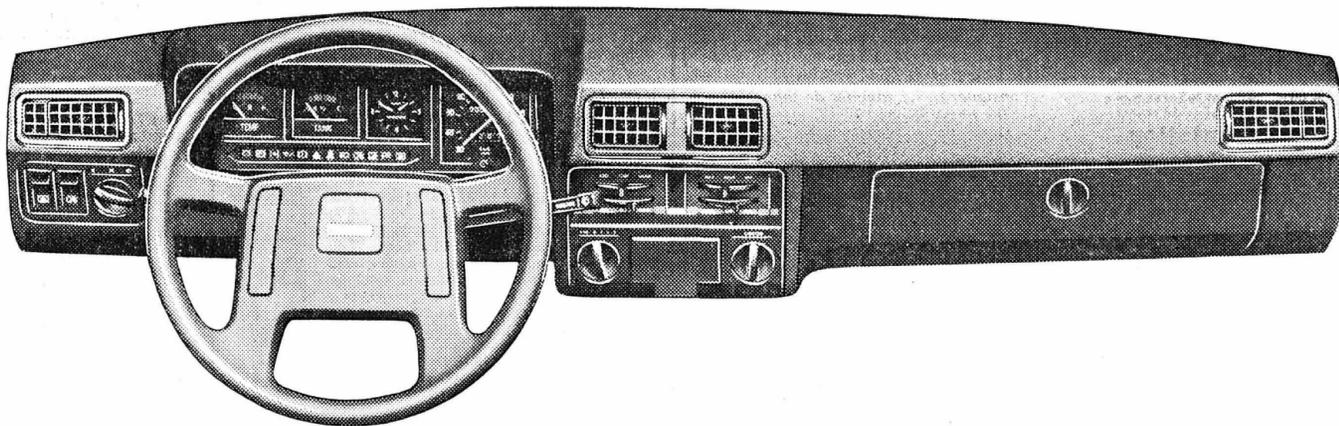


Les Volvo 340 sont livrables avec 3 ou 5 portes. Elles disposent toutes d'un coffre à bagages variable (banquette arrière rabattable).

Vous cherchez le confort et attendez d'une voiture compacte qu'une famille y trouve place.

Nouveau: rendement du système de chauffage et de ventilation accru de 60 pour cent.

Nouveau: système d'essuie-glace amélioré pour une visibilité optimale.



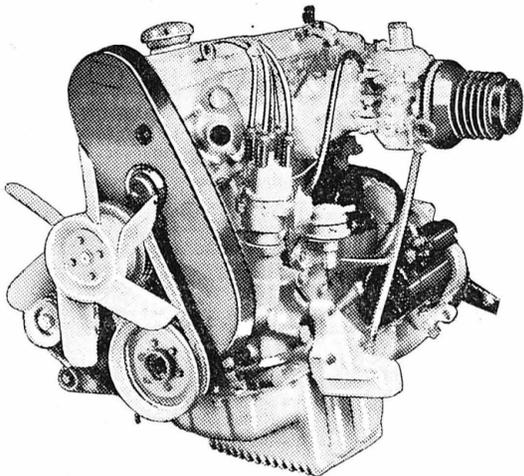
Nouveau: surcroît de confort sur les sièges arrière munis d'un accoudoir rabattable.

Nouveau: disposition des pédales améliorée; pression moindre sur l'embrayage.

Installez-vous aux commandes d'une nouvelle 340 et goûtez le plaisir de piloter une Volvo.

Nouveau: couple supérieur et carburateur amélioré sur le fameux moteur 1,4 litre.

Nouveau: Dès décembre 1980, les versions 343/345 GLS avec un moteur plus puissant, 1986 cm³ et 95 ch DIN (70 kW)!



De la place pour une famille entière, coffre à bagages d'une contenance de 380 litres, voire 1200 litres avec banquette arrière rabattue.

Goûtez puissance et comportement sportif, et la satisfaction de toute votre famille.

Volvo 343 L, 1397 cm³, 70 ch DIN (51 kW), 3 portes, Fr. 13 500.-

Volvo 343 GL, comme 343 L, équipement supplémentaire, Fr. 14 300.-

Volvo 343 GLS, 1986 cm³, 95 ch DIN (70 kW), équipement sportif, 3 portes, Fr. 15 300.-

Volvo 345 GL, 1397 cm³, 70 ch DIN (51 kW), 5 portes, Fr. 14 950.-

Volvo 345 GLS, comme 343 GLS, 5 portes, Fr. 15 950.-

Importateurs:
F. Häusermann SA,
8064 Zurich, tél. 01/62 44 33,
8307 Effretikon,
tél. 052/51 22 22;

Automobiles Volvo SA,
3250 Lyss, tél. 032/84 7111.

Compacte et confortable. VOLVO

INFORMATIONS SUISSES

Juristes démocrates de Suisse à Bâle: pour une nouvelle réglementation de l'assurance sociale

BALE (ATS).— Lors du 3^{me} congrès organisé ce week-end par les juristes démocrates de Suisse à Bâle, les participants ont examiné les effets du système actuel de sécurité sociale sur l'émancipation des femmes et des hommes. Les quelque 250 congressistes avaient pour base de travail un numéro spécial de «Volk und Recht» (organe des juristes démocrates de Suisse) avec plusieurs contributions très fouillées.

La journée s'est ouverte par les exposés d'Anne-Catherine Ménétry (Lausanne), Ruth Hungerbuehler (Bâle) Gret Haller (Berne) et Gabrielle Nanchen (Icogne-Valais). Ces exposés ont montré une fois de plus que la sécurité sociale traduit non seulement les discriminations et les schémas traditionnels entre femmes et hommes, mais qu'elle tend encore à les renforcer, en corroborant l'absence de valeur attribuée au travail non rémunéré, en tirant de nouvelles conséquences des rôles traditionnels distribués aux femmes

et hommes, en accentuant la dépendance économique des femmes mariées.

Suite aux discussions par groupes de travail, les participantes et participants se sont mis d'accord sur les conclusions et revendications suivantes:

- En matière de prévoyance vieillesse: reconnaissance pour chaque personne d'un droit propre à la sécurité sociale. Le conjoint ou partenaire qui n'exerce pas d'activité lucrative doit se voir reconnaître une prétention aux droits futurs envers l'AVS et tout particulièrement envers la prévoyance professionnelle. Un divorce ne doit donc en aucun cas avoir pour conséquence une réduction des droits à la prévoyance vieillesse.
- La sécurité sociale devrait garantir de façon générale une rente pour le partenaire survivant si le bénéficiaire a des enfants ou des personnes à charge ou s'il est lui-même incapable de subvenir à ses besoins.
- L'évaluation de l'invalidité ne doit pas

être fonction de ce que l'assuré exerce ou non une activité lucrative.

- En matière d'assurance-maladie et d'assurance accidents, il ne suffit pas d'éliminer les discriminations entre femmes et hommes dans les cotisations. Celles-ci doivent être calculées indépendamment du risque assuré, mais en fonction du revenu.
- Création d'une sécurité sociale efficace en matière maternité!
- Pas d'atteinte à la sécurité sociale sous prétexte d'égalité entre femmes et hommes par exemple dans la 10^{me} révision AVS.
- Prévoir au contraire que les rentes minimales doivent être augmentées à un niveau permettant de couvrir les besoins vitaux.
- En conclusion, les congressistes estiment urgent et nécessaire une refonte complète du système de sécurité sociale. Ce système doit être indépendant de l'état-civil et être fondé sur le principe de la solidarité entre les sexes ainsi qu'entre classes d'âges, sociales et professionnelles.

La sécurité européenne et la Suisse Etre réaliste sans pessimisme

BERNE (ATS).— La sécurité européenne et la Suisse a été le thème choisi samedi à Berne par l'association des amis de Wilton park lors de leur assemblée et traité par les ambassadeurs Rudolf Bindschedler et Edouard Brunner, de la direction politique du département des affaires étrangères (DFAE). Si le tableau de la situation politique mondiale en général et européenne en particulier brosse par ces deux grands commis de notre diplomatie n'a pas été idyllique, il n'en a pas été pessimiste pour autant. Patience et longueur de temps... notre pays a un rôle utile à jouer, notamment dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Il est évident pour le professeur Bindschedler que la tension est-ouest va croissant et que se posent toujours davantage des problèmes d'hégémonie, le phénomène de la «finlandisation» en étant un exemple frappant. Toujours est-il que le but principal pour notre pays en particulier est d'assurer la sécurité et par conséquent d'éviter des conflits jugés comme étant insupportables. Et à cet égard, la recrudescence de la tension remonte bien plus haut

que l'intervention militaire de l'URSS en Afghanistan. Ce qui est nécessaire actuellement ce n'est pas tant un désarmement qu'une transparence de l'armement et des forces dont chacun dispose. En fait, actuellement, on ne peut guère viser qu'à un certain statu quo, ce qui signifie gagner du temps. Dans ces conditions, l'utilité d'une conférence comme celle de Madrid qui devrait s'ouvrir mardi prochain prend tout son sens. Et ceci particulièrement pour les Etats neutres dont les limites de manœuvre diminuent à mesure que la tension croît.

L'ambassadeur Brunner pour sa part n'y va pas par quatre chemins: la détente n'a jamais été aussi basse depuis la dernière guerre mondiale. Le vieux rêve des Soviétiques a toujours été la reconnaissance écrite de l'inviolabilité des frontières telles qu'elles se sont établies à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Mais — et c'est peut-être là le seul succès des Occidentaux —, ils n'y sont parvenus que partiellement: s'il est reconnu que les frontières ne doivent pas être transformées par la force, une modification

pacifique reste toujours possible. Et il y a fort à parier qu'aujourd'hui, l'URSS ne serait plus prête à signer un acte final comme celui d'Helsinki.

Et il ne faut pas oublier certains droits acquis par l'ouest par le biais de la CSCE, notamment le droit de regard sur le comportement des Etats et le droit de demander des comptes. Le but de conférences comme celles de Belgrade et de Madrid est d'ailleurs de faire un constat sur les suites données à la conférence d'Helsinki et d'obtenir des améliorations. En outre, de telles réunions constituent une sorte de verrou car l'URSS n'ose guère intervenir pendant qu'elles se tiennent. Quant au travail de la Suisse à Madrid, il consistera surtout à être patient et constant. Ce qui n'empêchera pas notre pays de présenter la seule proposition en vue du règlement pacifique des différends internationaux et à soutenir une proposition commune de la Suisse, de l'Autriche et de l'Espagne en vue d'une meilleure information qui vise en particulier à faciliter le travail des journalistes.

Manifestation de protestation des juifs de Suisse

BERNE (ATS).— Après une marche de solidarité allant de la synagogue à la place fédérale, un millier de juifs de toute la Suisse environ ont manifesté dimanche à Berne devant le Palais fédéral et protesté contre l'oppression et les violations des droits de l'homme dont sont victimes les juifs en Union soviétique. Dans une pétition adressée au chef de l'Etat et du parti soviétiques, M. Leonid Brejnev, les manifestants ont demandé le droit à leurs propres religion et culture en Union soviétique et le droit d'émigrer pour les juifs qui le désirent, soit plus de 100.000. Deux jours avant le début de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Madrid, une seconde pétition en a appelé à la délégation suisse à la conférence pour qu'elle «fasse tout ce qui est en son pouvoir pour que les droits garantis par l'acte final de la CSCE et la conven-

tion des droits de l'homme de l'ONU soient également respectés en Union soviétique».

Sur les transparents brandis par les manifestants, on pouvait lire des slogans comme «les droits de l'homme aussi entre le marteau et la faucille», «laissez notre peuple émigrer» et «pour le libre exercice de la religion en Union soviétique». Dans son allocution, M. Werner Guggenheim, président de la communauté d'action pour les juifs d'Union soviétique, a constaté que l'antisémitisme était «toujours plus fort et plus agressif en Union soviétique», le principal souci venant de la situation des prisonniers qui se trouvent dans des camps de travail et des personnes victimes d'une mesure de bannissement. Et de poursuivre en affirmant que l'Union soviétique fait partie des pays qui ont signé l'acte final de la CSCE à Helsinki, ce qui n'empêche pas les juifs qui vivent dans ce pays de souffrir durement. Quant au conseiller national Jean Riesen, de Fribourg, il a conclu son discours en affirmant que lutter pour l'amélioration de la situation des juifs en Union soviétique signifiait lutter pour les droits de l'homme et que lutter pour les droits de l'homme signifiait lutter pour la construction de la paix dans le monde.

Dans un communiqué de presse, la jeunesse suisse pour les juifs d'Union

soviétique a par ailleurs indiqué que six activistes juifs de Kichinev (Moldavie) avaient décidé d'entamer lundi une grève de la faim de six jours à l'occasion de la CSCE à Madrid. De telles actions seraient également prévues à Minsk, Moscou et Riga. Par ailleurs, dans une déclaration faite à l'occasion de la manifestation de dimanche, la société Suisse-Arabie écrit qu'on ne peut pas manifester en Suisse en faveur de l'émigration des juifs d'Israël vers leur patrie Israël et en même temps interdire à d'innombrables familles palestiniennes de retourner dans leur patrie dont ils ont été chassés en 1947-48, en 1967 et depuis lors. La société Suisse-Arabie rappelle d'autre part les violations commises par Israël dans les territoires arabes occupés et constatées par le CICR et Amnesty international. Elle critique aussi la conception selon laquelle il y a en Palestine un peuple qui a des «droits supérieurs», les juifs, et un peuple qui n'a que des «droits inférieurs», les Palestiniens.

SUITE Madrid: La Suisse à la rescousse

Les Occidentaux entendaient consacrer trois semaines au débat sur le respect des droits de l'homme alors que les pays de l'est estiment que deux semaines suffisent largement.

La délégation suisse a expliqué samedi à l'ATS que son rôle de médiateur n'influencerait pas sa position sur le point controversé. Elle a toujours soutenu et continuera à le faire l'opportunité d'un débat sur l'acte final d'Helsinki qui est une occasion de défendre le respect des droits de l'homme. Il est impardonnable en outre, selon les représentants suisses, de céder, dans le débat actuel, à un compromis pour une solution de facilité.

GRÈVE DE LA FAIM

Par ailleurs, le professeur Youri Orlov (52 ans) fondateur du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, entamera une grève de la faim dans le camp de Perm où il est interné, dès l'ouverture de la conférence de Madrid, à indiqué à Moscou sa femme Irina.

Youri Orlov a été mis au cachot du camp le 14 août dernier pour six mois, et privé de visite de sa famille pour un an pour «s'être plaint aux autorités des provocations dont il est constamment l'objet à l'intérieur du camp», a indiqué sa femme. Celle-ci demande aux participants de la CSCE «de prendre sous leur contrôle le sort de mon mari tant qu'il n'est pas mort», dans une déclaration remise à la presse occidentale à Moscou.



Tout ce qu'il reste de l'appareil après l'accident. (Keystone)

SUITE Cinq Allemands tués

Il était 14h45 lorsqu'un appareil monomoteur de type «Morane», parti du terrain d'aviation de Herten, entama un vol prévu pour aider un enfant à guérir d'une coqueluche. Le vol devait durer environ une heure à 3.000 mètres d'altitude. Mais trois minutes après l'envol, l'appareil heurta une ligne à haute tension qui longe la voie de chemin de fer Bâle-Zurich et s'écrasa près du remblai de la ligne ferroviaire.

Les occupants sont morts sur le coup. Leur identité n'avait pas encore été communiquée dimanche en fin d'après-midi, leur proche parent n'ayant pas encore été informé de l'accident. Aucun renseignement n'a encore été fourni non plus quant aux causes de l'accident.

Du fait de la présence de couches nuageuses particulièrement denses, on avance pourtant, entre autres suppositions, que le pilote a pu vouloir rebrousser chemin et se serait alors perdu.

L'identité des victimes de l'accident d'avion est maintenant connue. Il s'agit du pilote, M. Walter Thomann, 38 ans, de Bad-Saeringen (RFA) qui était accompagné d'une famille de quatre personnes, M. Hermann Lueber, 31 ans, entrepreneur, son épouse Selma, 35 ans, et leurs deux enfants Jens et Frank, âgés respectivement de 5 et 8 ans, la famille habitait Wehr en République fédérale allemande.

La FSC et l'approvisionnement économique du pays

BERNE (ATS).— Dans le cadre de la procédure de consultation relative au projet de loi fédérale sur l'approvisionnement économique du pays, la Fédération suisse des consommateurs (FSC) rappelle dans sa réponse que l'approvisionnement économique du pays est en premier lieu une tâche qui incombe à l'économie privée et aux ménages. Quant à la Confédération, lui revient de surveiller l'accomplissement de la tâche, d'encourager la prévoyance là où elle est insuffisante et de veiller à ce que tous les milieux économiques y prennent part et à ce que les charges qui en découlent ne provoquent pas de distorsions dans la concurrence. La FSC approuve le projet du Conseil fédéral et le considère comme opportun dans l'ensemble. Elle signale cependant une lacune, à savoir l'impossibilité d'instituer la surveillance des prix comme première mesure indépendante en cas de menace croissante sur le pays, afin d'empêcher la spéculation sur les réserves. La Fédération des consommateurs suggère aussi que la loi oblige les autorités à informer le public. Et la FSC de préciser que les ménages privés ne peuvent collaborer activement en adoptant une attitude correcte en cas de pénurie que s'ils sont informés complètement et constamment de la situation.

Un suisse champion européen des fumeurs de pipe

AMSTERDAM (AP).— Le nouveau champion européen des fumeurs de pipe est un Suisse, Christian Dellavia, qui a pris deux heures et 26 minutes pour consommer trois grammes de tabac. Il a battu de peu l'ancien champion du monde, l'Italien V. Vecchi, qui avait réussi en 1977 à Montreux, à tenir trois heures et 50 minutes.

Arts graphiques: confrontation évitable

ZURICH (ATS).— Lors d'une rencontre générale, les membres du Syndicat du livre et du papier (SLP) ont accordé à leur comité central les compétences pour faire aboutir de nouvelles revendications contractuelles en recourant à des mesures de lutte. Le comité central de l'Association suisse des arts graphiques (ASAG) a débattu de cette situation au cours de sa séance de vendredi à Zurich.

L'ASAG est d'avis qu'une entente peut être trouvée même sans recourir à des mesures de lutte. Dans une lettre adressée au SLP, elle propose de poursuivre les discussions commencées et de traiter la question du champ d'application de la convention collective de travail. Concernant ce point, l'ASAG a remis en date du 10 octobre 1980 une déclaration écrite dans laquelle elle confirme des garanties plus étendues en faveur des collaborateurs. Le SLP n'y a pas répondu à ce jour, précise l'ASAG. Le contrat collectif de travail échoué de la branche graphique étant considéré comme l'un des plus avancés du pays, l'ASAG indique qu'on «ose espérer que les membres du SLP se prêteront au dialogue et n'opteront pas pour le chemin de la confrontation».

Un suisse champion européen des fumeurs de pipe

AMSTERDAM (AP).— Le nouveau champion européen des fumeurs de pipe est un Suisse, Christian Dellavia, qui a pris deux heures et 26 minutes pour consommer trois grammes de tabac. Il a battu de peu l'ancien champion du monde, l'Italien V. Vecchi, qui avait réussi en 1977 à Montreux, à tenir trois heures et 50 minutes.

VAUD Taxe sur les ordures ménagères: succès des locataires vaudois

NYON (ATS).— La section de Nyon de l'Association vaudoise des locataires (AVLOCA) avait remporté une première victoire en 1978-1979: dans un jugement rendu par le juge de paix du cercle de Nyon le 2 décembre 1978, confirmé par le Tribunal cantonal au début de 1979, elle avait fait admettre que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, introduite par la commune de Nyon en 1976, ne pouvait pas être incluse par le propriétaire d'immeuble dans le compte de chauffage et d'eau chaude du locataire. Des propriétaires et gérants de Nyon ont alors notifié à leurs locataires des formules de nouvelles prétentions tendant à modifier le contrat pour faire supporter aux locataires cette taxe dans un décompte séparé,

mais, sur recours d'un locataire, le président du tribunal civil du district de Nyon a déclaré qu'une telle manière de faire n'était pas légale. Une fois encore, le bailleur a attaqué ce jugement, mais de nouveau en vain, puisque, le 4 novembre dernier, la Chambre des recours du tribunal cantonal vaudois a confirmé le premier jugement, à l'unanimité des juges.

L'AVLOCA, qui rapporte cela, relève que près de 150 cas similaires sont actuellement en suspens à la commission préfectorale de conciliation du district de Nyon, dans l'attente de ce jugement. Celui-ci va servir de précédent.

Yverdon à l'heure européenne

YVERDON (L).— Yverdon a vécu samedi une journée sinon historique, tout au moins européenne. En effet, les autorités ont reçu le drapeau d'honneur de l'Europe. Celui-ci est offert à toute ville qui aura respecté deux critères principaux: susciter l'intérêt des habitants pour la cause de l'Europe, œuvrer dans la perspective de jumelage, avec des actions européennes sur le plan de l'aide matérielle à l'égard de régions ayant subi des catastrophes.

La remise du drapeau a eu lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Un cortège suivit avec les fanfares d'Yverdon et des groupes d'émigrés en costumes folkloriques. La plantation du tilleul de l'Europe s'est déroulée en présence des délégués des six communes voisines.

Mille ballons aux couleurs de l'Europe sur lesquels figurait une citation de Jean Monnet, furent lâchés vers 10h30.

Négociations dans les métiers du bâtiment

ZURICH (ATS).— Les délégués des travailleurs de la construction organisés au sein de la Fédération chrétienne des travailleurs de la construction de la Suisse (CHB) ont accepté à une très large majorité «malgré une opposition agressive» le résultat des négociations en vue du renouvellement du contrat collectif de base pour les métiers spécifiques de la construction. Ils ont pris cette décision lors d'une conférence de professionnels qui a eu lieu samedi à Zurich. L'obtention d'un certain nombre d'améliorations jugées essentielles a joué pour une large part dans la décision prise par les délégués des travailleurs de la branche. Il s'agit notamment de l'introduction de la caisse de retraite si le contrat collectif est renouvelé au 1^{er} janvier 1981, de l'assurance de bénéficier de trois semaines et demie de vacances dès 1981 et de quatre semaines à partir de 1982, de la réduction payée du temps de travail sous la forme de «ponts» fériés (27 heures par an), du paiement de la compensation réelle des salaires variant entre 65 et 50 centimes par heure suivant les classes de travail-

GENÈVE Agression à main armée contre une pharmacie

(c) Décidément, le petit banditisme fait des progrès, à Genève, et des apprentis-gangsters prennent des risques démesurés pour s'approprier un butin dérisoire. C'est ainsi que, samedi à midi et demi, un malfrait armé de pistolet de gros calibre et à long canon, s'est attaqué à...une pharmacie de Carouge.

Il a braqué l'employé de service et s'est fait remettre le contenu de la caisse, soit 1.200 fr environ. Au volant d'une voiture, un complice l'attendait. Démarrant sur les chapeaux de roues et le tour est joué.

Les enquêteurs disposent d'un signalement relativement précis de l'agresseur, avec quelques détails qui devraient permettre de l'identifier rapidement, pour autant qu'il habite dans la région genevoise.

L'inconnu présente en effet un teint grisâtre et un visage boursoufflé.

Nouveau rédacteur en chef de la «Tribune de Genève»

GENÈVE (ATS).— M. Daniel Cornu sera dès 1982 le nouveau rédacteur en chef de la «Tribune de Genève». Ce journal a en effet publié samedi le communiqué suivant:

«Le conseil d'administration de la «Tribune de Genève» a appelé M. Daniel Cornu à la succession de M. Georges-Henri Martin, qui, atteignant la limite d'âge, prendra sa retraite de rédacteur en chef à la fin de 1981.

«M. Cornu, 41 ans, genevois, est entré en 1967 à la «Tribune de Genève» en qualité de rédacteur. Il y assumait la responsabilité de chef du service de l'information nationale, et est actuellement correspondant à Paris. Licencié de l'Université de Genève, il est l'auteur de deux ouvrages, l'un consacré à la pensée politique de Karl Barth, l'autre, plus récent et auquel ont collaboré deux de ses confrères, est une analyse de la réalité sociale et politique en Suisse.»

Le communiqué conclut en précisant que, dès 1982, M. Martin poursuivra une collaboration journalistique à la «Tribune de Genève».

VALAIS Les vingt-cinq ans de Migros Valais

MARTIGNY (ATS).— Plus de 2.000 invités ont participé dimanche à Martigny aux manifestations qui marquent les vingt-cinq ans de Migros Valais. La coopérative valaisanne fondée en 1955 compte aujourd'hui un millier d'employés, 33.000 coopérateurs et réalise un chiffre d'affaires de 200 millions de francs.

Les plus hautes personnalités du canton notamment MM. Dirren, président du Grand conseil, et Wyer, président du gouvernement, participèrent aux festivités de Martigny.

Décès de Mgr Henri Barras ancien doyen du clergé catholique vaudois

LAUSANNE (ATS).— On a appris dimanche le décès, survenu dans la soirée à Lausanne, de Mgr Henri Barras, ancien doyen du clergé catholique vaudois. Né à Bulle le 27 novembre 1892, l'abbé Barras avait été ordonné prêtre à Fribourg en juillet 1917. Dès après son ordination sacerdotale, il avait été nommé vicaire à Lausanne dans la paroisse du Saint-Rédempteur dont le curé était alors l'abbé Marius Beson qui allait trois ans plus tard devenir évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

FRIBOURG

VEAU AUX HORMONES Enquête pénale ouverte

Veau aux hormones? Qui colporte ces substances maléfiques? Pudique mystère. Voici donc un cas précis. Une enquête pénale a été ouverte par le juge d'instruction du district du Lac contre un représentant en produits agricoles d'un village de ce district. Le juge, M. Othmar Waeber, nous a confirmé les faits, hier. Une perquisition a permis de trouver, au domicile du représentant, des médicaments et des hormones.

L'enquête pénale est la suite des investigations des offices vétérinaires fédéral et cantonal. Il y a quelques semaines, l'Office fédéral a été averti, par une lettre anonyme, des agissements présumés du représentant fribourgeois. Le dossier a été transmis à l'office cantonal. L'enquête à ce niveau a permis de confondre le représentant. Toutefois, le juge d'instruction, qui a reçu mandat d'enquête pénale, il y a quelques jours, ne peut donner de renseignements sur le procédé utilisé pour «vacciner» des bêtes aux hormones et sur d'éventuels cas illégaux. Ce qui est sûr, c'est que le matériel saisi est composé de médicaments et d'hormones. Les premiers auraient été

livrés par un vétérinaire fribourgeois, alors que les secondes viendraient de France.

Le Dr Hermann Nussbaumer, vétérinaire cantonal, a opposé un «no comment» à nos questions précises. Il s'apprête toutefois à rassurer les consommateurs par un communiqué: «Ce sont les petits éleveurs de veaux qui pâtissent de la situation. Pour eux, toute cette histoire, c'est la catastrophe. On leur refuse des bêtes. Pour nous, pourtant, l'affaire est simple. Il est facile de savoir qui a mangé du veau aux hormones, car nous n'avons pas de gros éleveurs. Ce que je peux certifier, c'est que «le veau aux hormones» n'est que peu de chose dans le canton de Fribourg. Le vétérinaire cantonal observe: «c'est bien joli d'avoir décrété en 1970 que les hormones, par injection et dans le fourrage, sont interdites. Mais l'importation des hormones reste libre... Il suffit de dédouaner les produits venus de l'étranger. Voilà pourquoi le contrôle est si difficile.»

Pierre THOMAS

Mort dans la rue

(c) Samedi soir, vers 20 h., M. Raoulo Buti, 56 ans, de San Remo (Italie) s'est effondré, victime d'un malaise, près du kiosque des Grands-places, à Fribourg. Transporté en ambulance à l'hôpital, M. Buti décéda durant le transport. Il participait, à Fribourg, à un congrès, ce week-end.

Stop brûlé: quatre blessés

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1h25, M. Jean-Luc Humbert, 24 ans, de Bertiog (VD) circulait de Fribourg en direction de Guin. Au lieu-dit «Sagerrein», il n'observa pas le stop et coupa la route à une voiture conduite par M. Anton Siegenthaler, 19 ans, de Tavel. Les deux conducteurs, ainsi que deux passagers des voitures, M^{mes} Irène Burgisser, 29 ans, de Saint-Ours et Patricia Schaffer, 21 ans, de Fribourg, furent blessés. Dégâts: 8.000 fr.

VAL-DE-TRAVERS FLEURIER Collision

Samedi M. J.P.B., de Vallorbe, circulait sur la route de La Brévine à Fleurier. A la hauteur de la route principale, Les Verrières-Neuchâtel, sa voiture est entrée en collision avec celle de M. A.S., de Fleurier, qui circulait normalement en direction de Couvet. M.B. s'est rendu à l'hôpital de Couvet pour un contrôle. Dégâts.

Le PC polonais cherche à étouffer dans l'œuf la grève annoncée par le syndicat

VARSOVIE (ATS-AFP). - Le parti communiste polonais est décidé à recourir non seulement à des moyens politiques, mais aussi à des mesures administratives pour conjurer la grève que le syndicat «Solidarité» prépare pour mercredi au cas où le tribunal suprême de Pologne, qui doit se réunir aujourd'hui, ne lui donnerait pas satisfaction dans l'affaire de ses statuts.

Une haute personnalité du comité central du parti ouvrier unifié polonais (POUP communiste) a fait cette déclaration à Varsovie à un groupe restreint de journalistes occidentaux. Elle a souligné que, dans la situation particulièrement difficile qui prévaut actuellement en Polo-

gne, un tel débrayage constituerait le plus grand danger pour le pays et ne ferait qu'approfondir l'absence de discipline et le chaos.

Dans ces conditions, a-t-elle indiqué, le parti, bien qu'enclin à avoir recours à la persuasion, pourrait interdire les débrayages dans certains secteurs, comme par exemple celui de l'industrie alimentaire, d'autant que l'approvisionnement de la population présente de nombreuses lacunes.

Interrogée sur l'attitude de l'armée polonaise dans les circonstances du moment, la personnalité a indiqué que les militaires pourraient veiller au maintien

de l'ordre en Pologne, mais qu'en revanche ils ne participeraient pas au règlement de la crise.

TOUTE SEULE

Mais la Pologne devrait pouvoir se développer sans aucune ingérence étrangère, a déclaré samedi M. Nicolai Ceausescu, chef de l'Etat roumain.

Interrogé lors d'une conférence de presse sur l'éventualité d'une intervention militaire soviétique en Pologne, M. Ceausescu a répondu: «J'ai la conviction que le gouvernement polonais est suffisamment fort et compétent pour résoudre les problèmes que connaît le pays, y compris les problèmes économiques. Ces

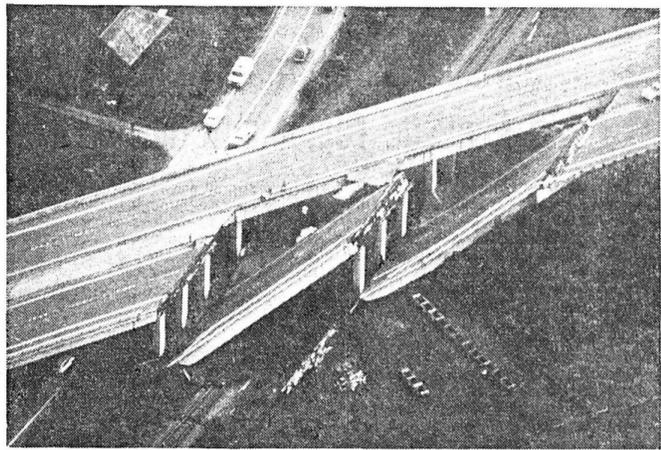
questions sont du ressort du peuple polonais et du parti polonais» (communiste). Il a par ailleurs répété que les troupes soviétiques devaient se retirer d'Afghanistan, ajoutant que «tout soutien aux forces d'opposition doit également être retiré». M. Ceausescu estime «qu'une solution politique est absolument nécessaire».

EXERCICES MILITAIRES

Cependant, on signale que des exercices militaires polono-soviétiques se sont déroulés en Pologne ces derniers temps. Selon l'agence polonaise de presse «PAP», ces opérations ont permis de perfectionner l'activité au combat des deux armées.

Selon «PAP», ces exercices auxquels ont pris part des «unités de l'armée polonaise et du groupe nord de l'armée soviétique» (divisions soviétiques stationnées dans le sud-ouest de la Pologne) ont eu lieu sur l'un des polygones polonais.

L'agence n'apporte aucune précision ni sur le nombre, ni sur la nature des unités militaires ayant participé aux exercices.



Quatre personnes seulement ont été blessées à la suite de l'effondrement de ce pont en Californie secoué par un séisme. (Téléphoto AP)

De la chance tout de même!

EUREKA (ATS-AFP). - Un séisme de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter, graduée de 1 à 9, a secoué samedi matin le nord de la Californie, blessant quatre personnes et causant d'importants dégâts matériels.

Selon le centre d'information sur les tremblements de terre de Golden (Colo-

rado), le séisme s'est produit à 10h38. Son centre était situé près d'Eureka, à 350 km au nord de San-Francisco.

Les autorités d'Eureka ont indiqué que d'innombrables canalisations d'eau et de gaz avaient été rompues et des magasins endommagés. Les quatre personnes blessées l'ont été alors qu'elles traversaient en voiture un pont qui s'est effondré.

Mitterrand candidat à l'Elysée

PARIS (ATS-AFP). - M. François Mitterrand, 64 ans, premier secrétaire du parti socialiste français (PS), sera le candidat de son parti à l'élection présidentielle d'avril 1981, après le retrait annoncé de M. Michel Rocard, 50 ans, samedi à Paris.

M. Mitterrand a déjà été le candidat unique de l'opposition de gauche lors des élections présidentielles de 1964 et 1974, mettant d'abord en ballottage le général De Gaulle avant d'échouer par moins de 400.000 voix il y a sept ans contre M. Valéry Giscard d'Estaing.

La désignation officielle de M. Mitterrand n'interviendra que fin janvier, à l'issue du congrès extraordinaire du parti, mais le premier secrétaire n'a déjà plus de rival, après quelques heures de suspense entretenu par l'annonce simultanée, dans la matinée, de sa candidature et de celle de M. Rocard. Celui-ci, «leader» de la minorité du parti, avait d'avance renoncé à défier le premier secrétaire s'il s'engageait officiellement. Sa décision

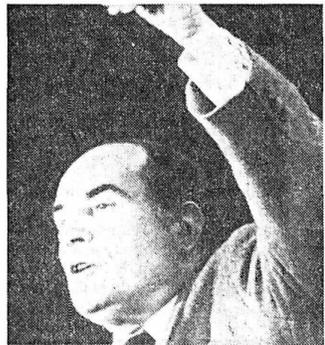
représente cependant, selon les observateurs, un échec stratégique personnel pour M. Rocard qui avait annoncé sa candidature dès le 19 octobre.

M. Mitterrand a été véritablement plébiscité par son parti, puisque ¾ des fédérations socialistes ont présenté sa candidature. M. Rocard, minoritaire depuis le congrès de Metz, en avril 1979, se trouvait en butte à l'hostilité de l'aile gauche du PS, emmenée par M. Jean-Pierre Chevènement, lui-même prêt à être candidat si M. Mitterrand n'était pas. M. Chevènement est l'auteur du «projet socialiste», un document qui devrait servir de plate-forme électorale au PS pendant la campagne.

Il n'y aura donc pas de duel Mitterrand-Rocard, qui aurait pu provoquer une crise interne chez les socialistes, soit par un âpre débat entre deux lignes politiques, soit par des procédures de désignation compliquées. L'annonce officielle de la candidature Mitterrand intervient à plus de cinq mois du scrutin, alors que, seul des ténors politiques français,

M. Georges Marchais est officiellement le candidat du parti communiste.

M. Mitterrand a commencé sa carrière politique en 1946, avant d'occuper onze postes ministériels et d'être l'homme du renouveau du PS au congrès d'Epinau, en 1971. «Restituer le socialisme à la France à défaut de rendre la France au socialisme», tel est actuellement l'objectif majeur du candidat François Mitterrand, estime à ce propos le quotidien «Le Monde».



Une attitude du seul candidat du parti socialiste. (Keystone)

Ça recommence à El-Asnam!

ALGER (ATS). - Une vingtaine de blessés, dont dix sont dans un état grave: c'est le premier bilan de trois secousses, d'intensité moyenne, qui se sont produites à El-Asnam aux premières heures de samedi, dans une région durement éprouvée par le séisme du 10 octobre. Les secousses ont créé un début de panique, du fait de l'effondrement de maisons déjà endommagées, tandis que le tremblement se faisait sentir dans un rayon d'une centaine de kilomètres.

La région affectée par le séisme du 10 octobre continuait à être secouée, mais c'est la première fois que ce phénomène, qualifié d'ondes «de tassement» par les experts, revêt une intensité pareille. Les blessés signalés à El-Asnam et autres localités de la région l'ont été essentiellement du fait de la panique. Parmi eux figurent cinq enfants et une femme enceinte.

L'examen de la situation établi récemment par le gouvernement algérien permet une première estimation des dommages d'un montant de 20 milliards de dinars (soit près de 6 milliards de dollars) dont la plupart concernent la destruction de logements qui affecte près de 200.000 personnes.

Le gouvernement algérien a décidé de mettre en œuvre un train de mesures destinées à renforcer l'effort d'austérité en agissant sur les dépenses des services de l'Etat et de ceux des entreprises à caractère social.

Cette décision a été qualifiée par des observateurs diplomatiques comme la volonté du chef de l'Etat, M. Chadli Bendjedid, de tirer la «leçon politique» de l'événement en s'attaquant d'abord aux maux de la bureaucratie et de la corruption administrative à la faveur des mesures destinées à normaliser la situation à

El-Asnam, bien que la tâche ne semble pas facile à remplir et qu'aucun délai n'ait été prononcé par les instances officielles.

UN FAIT PAR JOUR

Un parti pas comme les autres

Répétera-t-on assez que les partis communistes occidentaux ne sont pas, ne seront jamais, des formations politiques «comme les autres»? Ou alors ils cesseront d'être communistes. L'idéologie, plus qu'une doctrine, est un ensemble de dogmes. Elle ne peut s'accommoder d'une pluralité de tendances. A tel point, d'ailleurs, qu'en matière économique, les régimes de l'Est choisissent la persévérance dans l'égaré contre la remise en cause des dogmes. L'aberration est sanctionnée par une série continue d'échecs irrémissibles.

Périodiquement, en revanche, tel ou tel aspect du dogme est contesté de ce côté-ci du Rideau de fer. D'où des vagues successives de démissions, d'exclusions, d'excommunications plus ou moins retentissantes. En dépit de son caractère marginal, le communisme suisse n'échappe pas à la règle. Le Parti ouvrier populaire, section vaudoise du Parti du travail, vient d'enregistrer une demi-douzaine de démissions. Qui n'ont d'intérêt que par leur double enseignement, d'ailleurs.

Les circonstances de ces déflections démontrent: la persistance du «centralisme démocratique» en Suisse, c'est-à-dire l'absolutisme des instances supérieures du parti, d'une part; leur alignement systématique sur les positions de Moscou, de l'autre. L'allégeance peut, au demeurant, s'assortir de blâmes sans conséquences. C'est pour mieux affirmer une indéfectible fidélité lorsque la situation est réellement «sérieuse»: de l'approbation, en 1939, de la signature du pacte germano-soviétique, à l'annexion, en décembre 1979, de l'Afghanistan, en passant par l'intervention de 1956 à Budapest. A l'opposé, définitivement acquise la «normalisation tchécoslovaque», la «condamnation» devient possible, voire tactiquement souhaitable...

Nous ne commettrons pas l'erreur de surestimer l'impact des incidents de parcours sur la clientèle communiste traditionnelle. Les dissensions portent sur des problèmes de fond, alors que l'immense majorité de l'électorat marxiste ne voit pas plus loin que son «vécu» quotidien. Cet électoralat croit voter pour des augmentations de salaires, pour la réduction de la durée du travail, pour l'abaissement de l'âge de la retraite, pour l'allongement des vacances, pour des hausses de prestations sociales, pour des diminutions d'impôts...

Et il ignore qu'ensuite, monumentale imposture, ses bulletins de vote sont «récupérés», transformés en expression d'une volonté révolutionnaire, dont l'aboutissement ne peut qu'être - il faut le savoir - le remplacement de notre économie de marché par une distribution bureaucratique des biens, avec ses bavures; ses ratés; ses pénuries; son plein emploi par le «suremplei»; sa sous-répartition par la sous-productivité.

J.-C. CHOFFET

La première en France

LYON (AP). - Dans son édition de samedi, le journal «Lyon Matin» révèle que la première greffe du poumon réalisée en France a été tentée sur M^{lle} Sylvie Bailly, née en janvier 1962, dont les parents sont domiciliés à Bourgoin-Jallieu (Isère).

La jeune fille, qui est serveuse dans un restaurant de Mions (Rhône), avait été victime le 17 octobre d'un accident de moto dans cette même localité de la banlieue lyonnaise. Au terme d'une glissade de près de 20 m, Sylvie Bailly avait heurté une voiture venant en sens inverse. Pendant une heure et demie, on avait tenté l'impossible: faire remonter sa tension artérielle à un degré suffisant pour autoriser son transfert en hélicoptère.

Outre ses graves contusions pulmonaires, la jeune fille souffrait d'un traumatisme crânien avec coma profond, d'une paralysie partielle du bras droit, d'une plaie au foie, d'une autre au genou, d'une brûlure au mollet et de la fracture d'une clavicule. Après 15 jours de soins, seul subsistait le problème pulmonaire.

Iran: libéraux et intégristes s'affrontent

En cette huitième semaine du conflit, les combats sur le terrain redoublent d'intensité, à en juger par les communiqués des deux pays qui font état d'importantes pertes en hommes et de la destruction d'avions de part et d'autre. Bombardée presque quotidiennement par l'artillerie irakienne, la ville d'Ahwaz, capitale du Khouzistan, se vide progressivement de sa population.

ACCUSATION DE LA SYRIE

Tandis qu'on s'attend à Bagdad à ce qu'un haut dirigeant, et peut-être le président Saddam Hussein lui-même, clarifie très prochainement les objectifs irakiens, la Syrie voisine - où le nombre des conseillers soviétiques aurait doublé, selon le «Daily Telegraph» de Londres, depuis la signature du traité d'amitié avec Moscou - a accusé l'Irak, par la voix de son ministre de l'information, de se battre «pour le compte de l'impérialisme américain».

PAS DE LIBÉRATION

Par ailleurs, l'Irak a déclaré dimanche qu'il ne libérerait pas le ministre iranien du pétrole, M. Mohammed Tonguyan, fait prisonnier près d'Abadan il y a 10 jours. Le premier vice-premier ministre irakien, M. Taha-Yassin Ramadan, a déclaré au cours d'une interview: «Nous considérons le ministre du pétrole comme un prisonnier de guerre, comme tous les autres combattants iraniens faits prisonniers sur le champ de bataille».

Il a ajouté que son pays n'accepterait aucune médiation arabe pour la libération

de M. Tonguyan et un autre responsable irakien a déclaré à un journal koweïtien qu'il n'était pas question actuellement que celui-ci soit remis à une organisation quelconque. L'Irak a demandé l'intervention de l'Algérie et de la Croix-Rouge internationale.

Selon des informations diffusées de Bagdad par la presse de Beyrouth, les autorités irakiennes ont démenti les accusations de Téhéran selon lesquelles M. Tonguyan avait été torturé. Les journaux libanais ont rapporté toutefois de sources dignes de foi que le ministre iranien avait subi une intervention chirurgicale peu après avoir été fait prisonnier et qu'il était à présent considéré hors de danger à l'hôpital d'Aeumgdad.

AFFAIRE DES OTAGES ÉCLIPSE

Tandis que le haut commandement irakien invitait dimanche les volontaires, même âgés de plus de 65 ans, à se faire inscrire rapidement, à Téhéran, les «intrigues» intérieures, les difficultés économiques et la guerre ont éclipsé depuis deux jours l'affaire des otages. On apprendait cependant samedi que les otages n'avaient pas encore été remis par les «étudiants islamiques» entre les mains du gouvernement.

Selon le «Washington Post», la réponse américaine aux quatre conditions fixées par l'Irak pour leur libération sera approuvée dès le début de la semaine par le président Carter et transmise aux autorités iraniennes.

Kadhafi au Tchad: inquiétudes

BONN (ATS-REUTER). - M. Ahmet Acyl, ministre tchadien des affaires étrangères, a confirmé dimanche au cours d'une visite privée en RFA que le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, s'était rendu au Tchad la semaine dernière en signe de soutien au gouvernement du président Goukouni Oueddei. M. Acyl a précisé qu'il avait accompagné le colonel Kadhafi au cours de ce voyage qui les avaient conduits, mardi dernier, à Faya-Largeau, capitale du nord du Tchad, en compagnie du président Oueddei.

M. Acyl n'a pas caché que son gouvernement recevait de l'aide de Tripoli, mais a démenti en revanche les allégations américaines et égyptiennes selon lesquelles des troupes libyennes combattraient au Tchad.

Pétrole africain pour les Africains

ALGER (ATS). - La première réunion de ministres du pétrole des quatre pays africains membres de l'OPEP s'est achevée dimanche après l'adoption de diverses mesures concernant l'approvisionnement en brut des pays africains. L'Algérie, la Libye, le Gabon et le Nigéria ont décidé de réserver 4% de leur production actuelle de pétrole, qui est de l'ordre de cinq millions de barils par jour, pour satisfaire les besoins de ces pays.

«Cette décision ne comporte aucune augmentation de la production actuelle de pétrole de nos pays», a déclaré le ministre libyen de l'énergie, M. Abdessalam Zaagar, qui a souligné que les membres africains de l'organisation pétrolière n'ont aucun désir de compenser l'arrêt presque absolu des exportations irano-irakiennes du fait du conflit opposant actuellement les deux pays.

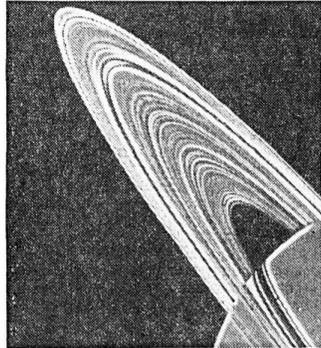
«Nous nous opposons à une quelconque augmentation de la production de pétrole de notre organisation, ceci non seulement en application des résolutions adoptées et du fait qu'en agissant d'autre manière ceci porterait un grave préjudice à l'OPEP», a déclaré pour sa part le ministre gabonais des mines, M. Boui-Boutzi.

Les Etats-Unis et la France ont manifesté une grande inquiétude après la publication d'informations faisant état de l'arrivée de troupes libyennes à N'Djamena, capitale du Tchad, et l'Egypte en a fait de même samedi, déclarant suivre avec inquiétude «l'intervention militaire au Tchad». A cela, M. Acyl répond que le gouvernement américain ferme les yeux sur l'aide apportée à M. Habré par l'Egypte, Israël et «d'autres régimes réactionnaires».

«Nous considérons la déclaration du porte-parole du département d'Etat comme une prise de position manifeste en faveur de la rébellion de Hissène Habré et, par conséquent, contre le gouvernement légitime du Tchad et contre la liberté de notre peuple», a-t-il ajouté à ce sujet.

Le ministre tchadien a de nouveau accusé Le Caire de fournir de larges quantités d'armes aux rebelles qui tiennent la ville d'Abache, à proximité de la frontière soudanaise, tout comme il a prétendu que le Soudan soutient M. Habré.

Les mystères de Saturne



Cette photo de Saturne a été prise le 6 novembre par «Voyager-1», qui se trouvait alors à huit millions de kilomètres de la planète. (Téléphoto AP)

PASADENA (AFP). - La sonde américaine «Voyager-1» a découvert un nouveau satellite de Saturne, le 15^{ème}, sur le bord de l'un des anneaux de la planète, selon des photos reçues sur Terre et étudiées au «jet propulsion laboratory» de Pasadena en Californie.

«Voyager-1», qui a été lancé le 5 septembre 1977, se trouvait samedi à plus d'un milliard de kilomètres de la Terre et à environ 5 millions de km de Saturne. Il se déplaçait vers Saturne à une vitesse de 72.000 km/h. A raison de 150 à 400 photos par jour, il a fait un grand nombre de découvertes sur Saturne et ses anneaux et déjà révélé l'existence de deux satellites encore inconnus, les numéros 13 et 14.

Begin à New-York

NEW-YORK (ATS-AFP). - Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, est arrivé à New-York dimanche pour une visite privée aux Etats-Unis au cours de laquelle il doit notamment rencontrer le président Carter.

M. Begin avait indiqué à son départ de Tel-Aviv qu'il aurait souhaité s'entretenir également avec le président élu Ronald Reagan, mais avait ajouté que cette rencontre était improbable. «Je comprends que pour M. Reagan, il est très délicat d'avoir de tels entretiens avant son entrée à la Maison-Blanche», avait déclaré le premier ministre israélien.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

EUROPE

Commémoration

DACHAU (AP). - Plusieurs manifestations ont eu lieu dimanche en Allemagne fédérale pour le 32^{ème} anniversaire de la «nuit de cristal», qui, le 9 novembre 1938, marqua le début de la persécution systématique des juifs en Allemagne nazie avec la destruction de synagogues, de demeures et de magasins juifs.

De Gaulle

PARIS (AP). - Le dixième anniversaire de la mort du général De Gaulle a été marqué dimanche par le traditionnel pèlerinage à Colombey-les-Deux-Eglises et une messe en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris. A l'Elysée, le drapeau tricolore a été mis en berne.

Lourdes

LOURDES (AP). - Jean-Paul II et 60.000 délégués représentant 114 pays sont attendus à Lourdes du 16 au 23 juillet 1981 pour le 42^{ème} congrès eucharis-

tique international, qui marquera le centenaire du premier congrès, initiative française, qui avait eu lieu à Lille en juin 1881. Le plus récent s'est tenu à Philadelphie en 1976.

Arrestations

ROME (AFP). - Deux industriels italiens qui faisaient l'objet d'un mandat du substitut procureur de la République dans le «scandale du pétrole», ont été arrêtés et incarcérés à Rome. Un troisième homme d'affaires, également visé, a disparu.

«Betty» fait des ravages

MANILLE (ATS-AFP). - Le typhon «Betty», qui a dévasté mardi le nord des Philippines, a fait au moins 68 morts, une cinquantaine de disparus, et 587.000 sans-abri, a-t-on appris dimanche à Manille.

«L'état de catastrophe» a été proclamé dans 113 localités de huit provinces où le typhon, dont les vents atteignaient la vitesse de 260 km/h, a provoqué pour près de 53,3 millions de dollars de dégâts, selon les organismes chargés de la reconstruction.

La proclamation de «l'état de catastrophe» qui pourrait être prochainement étendu à de nouvelles provinces, permet la répression de la hausse des prix et autorise le gouvernement à réquisitionner les marchandises pour les vendre à la population.